

Le congrès biennal du NPD-Québec s'ouvre ce soir à Cap-Rouge

MONTREAL (PC) — Au congrès biennal du NPD-Québec, qui s'ouvre ce soir à Cap-Rouge, les militants tenteront de mieux définir les diverses formes d'intervention et d'engagement que pourrait revêtir leur action personnelle dans les domaines municipal, scolaire et provincial.

Au cours d'une conférence de presse, Mlle Francine Mailloux, membre de l'exécutif provincial du parti, a confirmé hier que cette question sera débattue, qu'elle est inscrite à l'ordre du jour des travaux et que les projets de résolution dénotent un souci évident de participation chez les membres.

L'exécutif du NPD-Québec, pour éviter d'influencer les quelque 150 délégués attendus au congrès, s'est abstenu cette année de soumettre des projets de résolution.

Mlle Mailloux a d'autre part annoncé que le président national du parti, M. Macdonald, ainsi que le député John Harvey seront présents lorsque le congrès examinera la ligne de conduite du groupe parlementaire néo-démocrate aux Communes. On prévoit des débats sur l'appui consenti par M. David Lewis au gouvernement libéral, en particulier aux résolutions budgétaires de mai 1972 qui touchent les avantages fiscaux accordés aux sociétés

commerciales. Ces résolutions, qui seront mises aux voix avant Pâques, se sont déjà heurtées à l'opposition des néo-démocrates et ces derniers devraient normalement voter contre le projet. Il reste à savoir si ce vote entraînera la chute du ministre Trudeau ou bien si le gouvernement le considérera comme une question qui n'engage pas la confiance.

Loi 89

L'ordre du jour comprend aussi des résolutions et des débats sur la sécurité sociale au Québec, les pensions de vieillesse à Ottawa, la politique du logement, la langue et l'autodétermination culturelle, les questions syndicales, le bill 89, l'emprisonnement des chefs syndicaux, la baie James et la pollution, la hausse des prix, la hausse des taux du Bell Telephone et de l'Hydro-Québec.

Au chapitre de l'organisation interne, on examinera les moyens d'intensifier le recrutement, la restructuration du bureau exécutif, les règlements des associations de comté, l'orientation du comité de formation des membres et la mise au point de meilleures méthodes de communications.

Enfin, le NPD-Québec, dési-

reux de faire connaître sa position constitutionnelle aux autres sections provinciales du

Parti, étudiera les moyens propres à diffuser ses thèses en faveur d'une constituante ca-

nadienne, thèses qui ont fait l'objet de divisions et de laborieux débats en 1972.

Subventions provinciales pour les écoles et la voirie

Le ministère de l'Éducation a accordé une subvention de \$238,918.10 à la Commission scolaire de Charlesbourg, pour l'exercice financier 1972-1973.

De son côté, la Commission scolaire de Montcalm recevra \$273,467.

Voire

Par ailleurs, plusieurs travaux de voirie seront exécutés. Ain-

si, le ministère de la Voirie demande un appel d'offres pour le pose d'un revêtement en béton sur l'autoroute de la Capitale. Ces travaux couvriront une longueur de 1.84 mille, et seront effectués dans les municipalités de Charlesbourg, Giffard et Saint-Michel-Archange. L'ouverture des soumissions aura lieu le 27 mars.

Une autre demande d'appel d'offres sera publiée incessamment pour le revêtement du 12^{ème} Rang de Ville Bélair. L'ouverture des soumissions aura lieu le 17 avril.

Enfin, un contrat a été octroyé à la Cie J.-E. Papillon & Fils Inc., pour une section du chemin du Calvaire, à St-Augustin. La longueur du projet est de .59 mille.



Prix littéraires

La compagnie de fiducie Canada Permanent a organisé cette année un concours en composition littéraire pour les étudiants du niveau secondaire. Les gagnants pour la province de Québec ont récemment reçu leurs prix au Collège Notre-Dame-de-Bellevue. De gauche à droite, sur la photo, on reconnaît M. J.-E. Nadeau, vice-président de la compagnie, Mlles Johanne Falardeau, Myriam-Astrid Segal, Michèle Bussièrs, et Soeur Hortense Grégoire.

Un colloque sur le pouvoir régional

QUÉBEC — Les étudiants de l'École nationale d'administration publique (E.N.A.P.) organisent pour les 29 et 30 mars 1973, à la Maison Montmorency, un colloque ouvert au public sur "Le pouvoir régional".

Environ 125 participants venant des administrations publiques, des universités, du milieu politique, des syndicats et des groupes de pression se rencontreront afin de réfléchir ensemble et à haute voix sur un problème commun: l'activité régionale.

Selon son directeur, M. Roland Parenteau, "l'E.N.A.P. espère ainsi animer le débat de la régionalisation et peut-être faire avancer certaines options".

Pour cet établissement universitaire qui dispense un programme de maîtrise à des futurs cadres du secteur public, à savoir des gouvernements, municipalités, commissions scolaires et hôpitaux, ce sera l'occasion de favoriser la réflexion et la recherche ainsi que de poser des interrogations concer-

nant l'activité régionale, spécialement celle du gouvernement du Québec.

Ce colloque de deux jours s'adresse aux spécialistes qui oeuvrent dans le domaine de la planification et du développe-

ment régional, aux administrateurs publics, aux hommes d'affaires, aux citoyens ainsi qu'à tous ceux que préoccupent les interventions de l'État au niveau des différentes régions du Québec.

\$500,000 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus

(B.A.) — Des travaux évalués à \$500,000 seront exécutés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay a en effet autorisé la Corporation de l'hôpital à faire certains réaménagements en vue de transformer l'ancienne école d'infirmières en un centre de neurobiologie.

Le député de Limoilou, M. Fernand Houde, a fait savoir

que le coût des travaux comprendrait les honoraires des professionnels "et toutes les contingences".

Par ailleurs, d'autres travaux totalisant \$10,000 seront exécutés au Mont Saint-Aubert, à Orsainville.

Ces travaux, qui commenceront incessamment, consisteront à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les services de sécurité-incendie.

Orages électriques au Québec

(L.G.) — Un chapelet de petits orages électriques s'est égrené lentement sur le Québec hier. Le premier météore de la série a été signalé dans la vallée de l'Outaouais au cours de l'après-midi.

Les perturbations se sont dirigées graduellement vers l'est pour atteindre la région immé-

diante de Québec au début de la soirée.

Les éclairs et le tonnerre étaient accompagnés de pluie. Bien que ce phénomène atmosphérique ne soit pas nouveau durant la saison d'hiver, on peut dire que ce tonnerre de mars a étonné plusieurs résidents de la banlieue ouest de la capitale.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

flue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Dans la région

La campagne du timbre de Noël a connu une bonne année

La campagne du Timbre de Noël 1972 a connu une hausse de recettes de l'ordre de \$4,624.01 par rapport à celle qui a eu lieu en 1971. C'est ce que révèle le rapport de la campagne pour l'année écoulée en décembre dernier, qui vient d'être remis à la presse.

D'après le rapport, les montants recueillis pour les quatre régions de Québec, Beauce, Montmagny et Portneuf pour l'année 1972, totalisent \$84,312.06 comparativement à des sommes s'élevant à \$79,688.05 pour l'année précédente. C'est la région de Québec qui a fourni le plus gros effort en chiffres réels, avec une participation de \$68,620.20.

Au cours de la dernière campagne, c'est par la vente postale qu'on a réussi à marquer la haute augmentation avec un total de 33,230 lettres revenues avec argent, rapportant quelque \$78,475.87. En 1971, on comptait 30,758 lettres pour un montant de \$71,594.30.

Par contre, la sollicitation personnelle a subi une importante baisse rapportant au cours

de la dernière campagne \$4,190, comparativement à \$5,937 pour l'année précédente. Les enquêtes radiologiques ont haussé de \$200 pour \$635 en 1972 tandis que les montants reçus après la clôture de la campagne précédente s'élevaient à \$1,011.19 contre \$1,721.75 en 1971.

Il faut cependant noter que si la dernière campagne du Timbre de Noël a connu de si bons résultats, c'est dû en partie à la participation de 158 travailleurs bénévoles qui ont donné 482 heures de travail, à l'occasion des grandes corvées postales.



Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Nouveau parti démocratique
1ère journée d'un congrès de trois jours au campus Notre-Dame de Foy à Cap-Rouge.

Spectacles

Grand Théâtre de Québec
salle Octave Crémazie
Le Trident présente à 20 h. 30 "La Mégère apprivoisée".

Grand Théâtre de Québec
salle Louis-Frédéric
The Royal Winnipeg Ballet, à 20 h. 30

Expositions

Chava Chava, 17½ rue Couillard

Tapisseries de Centrap (Mitis) Inc. (jusqu'au 9 avril).

Galerie d'Art les Gens de mon Pays, 955, de Bourgogne, Ste-Foy
Peintures de Richard Normandin (jusqu'au 21 mars).

Galerie Artémise, mairie de Lévis
Oeuvres de Louise Beaudet-Joubert (jusqu'au 23 mars).

Musée du Québec
Trésors des communautés religieuses (jusqu'au 2 avril)

Bibliothèque Ste-Foy
Aquarelles d'Hélène Bech et sculptures de Claude Dufour (jusqu'au 23 mars)

Tour des arts université Laval
Oeuvres de Roland Giguère et Gérard Tremblay (jusqu'au 19 mars).

Croix-Rouge

Monsieur Paul Baillargeon, président général de la campagne de souscription de la Croix-Rouge pour 1972, a remis à Monsieur le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, le drapeau emblématique de la Société en témoignage d'appréciation et de gratitude envers le clergé de l'archidiocèse de Québec pour son appui précieux à la cause de la Croix-Rouge. Comme on le sait, la campagne de souscription bat son plein, et l'objectif est de \$165,000.



Votre coup de main...

La Croix-Rouge, voulant être en mesure de vous aider si demain vous en avez besoin, recueille actuellement les fonds nécessaires à ses services et demande "votre coup de main"

Assurez-vous de faire votre part, envoyez votre don à la Société canadienne de la Croix-Rouge, 325, rue de la Croix-Rouge, ou téléphonez à :

529-9711

Le grand gin.



Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

corporation des enseignants du Québec
AVIS - AVIS - AVIS - AVIS - AVIS

A TOUS LES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC
qui ont quitté leur commission scolaire

A LA FAMILLE D'UN ENSEIGNANT DÉCÉDÉ

SAVIEZ-VOUS que vous avez droit à une rétroactivité

SAVIEZ-VOUS qu'il y a des centaines de milliers de dollars à distribuer

LA C.E.O. vous demande de consulter votre ancien syndicat ou son ancien syndicat pour savoir si vous y avez droit en vertu de la clause 10-6.05 du décret

10-6.05 "L'instituteur dont l'emploi a pris fin entre le 1er septembre 1971 et le paiement de la rétroactivité doit faire sa demande de paiement dans les quatre (4) mois de l'expiration du syndicat de la liste de tous les instituteurs qui ont quitté leur emploi depuis le 1er septembre 1971 ainsi que la dernière adresse connue. En cas de décès de l'instituteur la demande peut être faite par ses ayants droit.

corporation des enseignants du Québec

côté enseignants

un point c'est tout!



Un épileptique a causé tout un émoi vers 17 heures 30, lorsqu'il a subi une crise en bordure du chemin Sainte-Foy, à Québec. Les automobilistes se sont arrêtés, les piétons se sont rassemblés, la police a été alertée, puis les ambulanciers ont été mandés sur les lieux pour effectuer le transport du malade à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Lentes négociations dans le conflit Provigain

par Nicole BEAULIEU

Les parties en cause dans le conflit Provigain qui a éclaté mercredi au marché d'alimentation situé à Plaza Laval, se sont rencontrées hier.

Une contre-proposition syndicale dont le contenu n'a pas été divulgué, a été soumise à l'issue de cette rencontre.

Un porte-parole syndical, M. Michel Arsenault, a toutefois précisé que les employés de Provigain ont accepté lundi dernier de modifier quelque peu le mandat confié à leurs

négociateurs, dans l'espoir d'en venir à une entente. On se souvient que voulant éviter une grève imminente, l'employeur a décrété mercredi matin, le lock-out de son entreprise. Membres du local 500 de l'Union internationale des employés de commerce, les 34 syndiqués à l'emploi de Provigain détenaient depuis minuit le droit d'entrer en grève.

La plus grande partie du litige reposait sur la question monétaire. Toujours selon la partie syndicale, les employés victimes du lock-out auraient

un rattrapage assez important à effectuer avant d'en arriver au même niveau que leurs confrères travaillant pour le compte d'entreprises du même type.

Il semble par ailleurs, que les employés aient consenti à faire un certain nombre de concessions sur leurs demandes initiales dans l'intention de faciliter les négociations. La plupart des points en litige sont à incidence monétaire. Ce sont : les salaires, le bonis de Noël, les congés de maladie, les congés statutaires, et les vacances.

Selon la présidente de l'APCQ Les parents du secteur privé doivent s'organiser

(par Nicole Beaulieu)

La présidente de l'Association des parents catholiques du Québec (APCQ), Mme Adeline Mathieu, a affirmé hier que le manque d'organisation des parents du secteur privé constitue une grave déficience et comporte des risques sérieux. Mme Mathieu qui s'adressait à environ une soixantaine de personnes a notamment précisé qu'ils ne négocient pas, les

parents du secteur privé seront bientôt placés dans une situation précaire par rapport à ceux de la publique.

"Le secteur public va devenir très bien organisé avec ses comités de parents qui constitueront une véritable force et les parents du privé deviendront leur cousin pauvre, s'ils ne s'organisent pas", a-t-elle déclaré.

Plus tôt, Mme Anna Normand avait vivement déploré l'absence

des parents de l'école privée, soulignant qu'à peine une soixantaine d'écoles parmi les 240 existantes au Québec, offrent aux parents des structures de participation.

"Notre absence s'est déjà soldée par la remise entre les mains des fonctionnaires de toute la réforme scolaire", devait-elle faire remarquer.

Les deux femmes participaient en compagnie de six autres parentelles, à un carrefour sur l'enseignement privé, au collège Marguerite-d'Youville. Les autres parentelles invitées par l'APCQ étaient : M. Maurice Gouture, Mme Georgette De Vriendt, M. Henri-Georges Lachance, M. Jean-Marie Vaillancourt, M. Marcel Godin, Sr Augustine Prévost.

Vibrant plaidoyer en faveur de l'enseignement privé, les exposés de tous ces participants ont mis en lumière un certain nombre de problèmes rencontrés dans le milieu, dont les difficultés de financement et les lenteurs des autorités en place à se prononcer sur la reconnaissance de l'enseignement catholique.

Insistant sur la nécessité pour l'école privée d'afficher un caractère propre, le Père Couture a prétendu que tout est tellement confus actuellement qu'en fin de compte, l'école privée a plus de chance d'être neutre que l'école publique.

Enfin, on s'est demandé si les politiques de financement du ministère de l'Éducation à l'endroit des institutions privées ne visent pas à leur faire subir, à elles seules, les conséquences de la dénationalité. Il devient, alors, souligné de plus en plus difficile pour l'école élémentaire à qui le ministère refuse toute subvention, de continuer à opérer et la difficulté augmente au fur et à mesure que le coût de la vie s'accroît. "On ne peut pas résister bien longtemps sans subvention et il nous faut agir rapidement", a dit Mme Mathieu.

Face à la cour

"L'homme au rasoir" en liberté

Après avoir subi une série d'examen psychiatriques à la requête du tribunal, un jeune homme de Québec, marié et père d'un enfant, a été accusé hier, en Cour des sessions de la paix, d'avoir mutilé une jeune fille, le 3 mars, au Colisée, en lui infligeant une coupure en haut de la jambe, au moyen d'une lame de rasoir. L'accusé a été jugé apte à subir son procès; il a plaidé non coupable et il a pu recouvrer sa liberté moyennant la souscription d'un cautionnement de \$500.

Cette liberté est toutefois précaire, puisque la Cour lui interdit de fréquenter tout endroit public et surtout de ne communiquer en aucune façon avec sa victime, même pas par téléphone. Le casier judiciaire de l'inculpé comporte des condamnations pour voies de fait et attentat à la pudeur qui remontent à plus de cinq ans.

L'affaire Boustany

L'accusé a lui-même retiré du bureau des Douanes, rue Saint-Paul, à Québec, le colis contenant les 27 livres de haschisch. C'était le 15 mai dernier, déclare un employé des Douanes, qui Emile Halim Boustany, d'origine libanaise, a retiré les quatre cartons renfermant des vases à fleurs, et c'est dans les doubles parois de ces cartons que les agents de la Gendarmerie royale du Canada effectuaient subitement la saisie de stupéfiants évaluée à plus de \$100,000 sur le marché clandestin de la drogue.

Les colis avaient été déposés dans une pièce du second étage de la boutique Vic Karo, dans le Quartier Latin, à Québec.

Le co-propriétaire de cette boutique, un autre libanais du nom de Karmouche, a été appelé à témoigner aujourd'hui. Hier, un compatriote de l'accusé, a déclaré au tribunal que ce dernier avait effectué deux voyages au Liban au début de 1972 : le premier en janvier et l'autre en mars.

Il est difficile de prévoir si la preuve pourra se terminer ce soir.

Les jurés entendront ensuite les plaidoiries des avocats, soit Mes Gaston Desjardins, avocat de la Couronne et Guy Bertrand, avocat de l'accusé, puis, les directives en droit du juge Henri Drouin, qui a présidé le procès.

3 jours de "tôle"

Un propriétaire contestataire de Place de la Promenade, dans le quartier Neufchâtel, a été condamné à \$50 d'amende ou à 3 jours d'emprisonnement pour avoir désobéi à une ordonnance du tribunal lui enjoignant d'enlever une affiche qu'il avait apposée sur sa résidence. Le jeune homme a préféré conserver ses cinquante dollars et s'est opté pour la prison. Un groupe d'amis l'a escorté jusqu'à Orsainville.

Cagnotte encaissée par la ville

Quatorze membres de la colonie chinoise de Québec, qui avaient été appréhendés aux petites heures jeudi matin dans une maison de jeu sise au 605 est, de la rue Saint-Vallier, ont plaidé coupable, hier, devant le juge en chef Cossette de la Cour municipale de Québec, et ils ont été condamnés à des amendes de \$15 pour avoir été trouvés dans une maison de jeu. Le tenancier lui, a écoupé d'une amende de \$100. La police a saisi une mise de \$138, des cartes, des dés et des blocs chinois.

Le maire de Beauport accuse ses collègues de retarder le regroupement de la Côte

par François Linteau

Le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, n'a guère été tendre hier soir à l'endroit des édiles des autres municipalités, les accusant d'être responsables du recul que connaît présentement l'unité de regroupement de la Côte de Beauport.

M. Bédard a même déclaré qu'il ne pouvait faire autrement que "de taxer d'irresponsabilité, d'incompétence pour ne pas dire d'hypocrisie la majorité des édiles en place, et je vois dans leur attitude une préférence à faire passer l'intérêt particulier avant l'intérêt public".

L'affaire débuta à l'assemblée du mois de janvier où la majorité des conseillers présents avaient accepté le principe de l'engagement de la firme Fortier & Hawey pour mener à bien une étude des budgets 1973 de chaque municipalité et une projection pour 1974. Toutefois, il avait été convenu que chaque conseil se prononcerait par voie de résolution. Or, seulement trois villes — Beauport, Villeneuve et Courville — ont répondu positivement, les autres prétextant diverses raisons pour s'y opposer.

Cette attitude a vivement déçu le maire de Beauport. Selon lui, la plupart des édiles viennent aux assemblées de l'unité avec une idée derrière la tête qu'ils n'ont exprimé franchement. M. Bédard a précisé qu'ils préféreraient donner leur véritable opinion dans chacun de leur conseil respectif, après les assemblées de l'unité.

En plus de cette histoire de l'engagement de la firme Hawey, un autre fait, survenu celui-ci au mois de décembre, a contribué à diviser les six villes. Ce fut le choix du nom de la nouvelle ville. Par une majorité écrasante, le nom de Beauport a été choisi. Et là, le maire de Beauport, M. Alexis Bérubé, est devenu froid face à une fusion des "Six", refusant même de poursuivre les négociations.

Tout le monde était d'accord là-dessus : la réunion d'hier soir, que le choix du nom de la nouvelle ville avait amené Giffard à se retirer des négociations.

D'ailleurs, le maire Bérubé était absent hier; seuls trois conseillers de Giffard étaient là, mais à titre d'observateurs, car le Conseil de cette municipalité a voté le 4 décembre dernier une résolution pour discontinuer les négociations.

Et sans Giffard, comme le disait le maire de Villeneuve, M. Gérard Grenier, il est quasiment impossible de réaliser la fusion, d'autant plus que Giffard est la deuxième ville en importance sur la Côte.

M. Grenier se refuse à se servir de la loi pour obliger une municipalité à se fusionner.

"Est-ce que trois ou quatre villes formant la majorité peuvent obliger une ville comme Giffard à se fusionner?", a dit le premier magistrat de Villeneuve.

"Est-ce normal que l'on passe outre à la deuxième plus grande ville en importance sur la Côte", a-t-il renchérit.

On sait que la loi 276, appelée Loi favorisant le regroupement municipal, précise que 50% des conseils municipaux d'une unité de regroupement peuvent obliger les autres villes à se fusionner.

M. Grenier qui trouve cette loi antidémocratique, répondait alors à une question soulevée par un conseiller de Beauport. Selon celui-ci, si les cinq autres villes de l'unité, plus St-Michel-Archange, sont en faveur de la fusion, elles pourraient obliger Giffard à embarquer.

En plus de Giffard, il se pourrait bien qu'une autre municipalité se retire des négociations et il s'agit de Courville. Le maire de cette ville, M. Paul-Emile Giroux, a déclaré que le temps était peut-être venu de mettre en veilleuse le projet de fusion. Il serait préférable, selon lui, d'arrêter pour le moment les négociations. M. Giroux a d'autre part repris une déclaration du nouveau ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom. Celui-ci aurait dit d'aller moins rapidement, de mettre la pédale douce dans les projets de fusion.

Quoi qu'il en soit, tout n'est pas encore perdu sur la Côte. L'assemblée houleuse qu'on tenait hier à Villeneuve les édiles aura peut-être permis de préciser bien des points et de clarifier les positions de chacun.

Ainsi, il est ressorti clairement que la majorité des administrateurs municipaux étaient en faveur de la fusion. Toutefois, plusieurs se refusaient à engager des sommes pour défrayer l'étude que devait effectuer la firme Fortier & Hawey.

C'est le cas par exemple de St-Thérèse de Lisieux. Les conseillers présents — et ils étaient au nombre de cinq — ont affirmé qu'il n'y avait absolument rien de prévu dans le budget pour défrayer leur quote-part de \$756,00.

A Montmorency, c'est un peu la même chose : on a voté contre la résolution d'engager la firme Hawey, mais cela ne veut pas dire que cette municipalité est contre la fusion.

Il ne reste en fait que Giffard : tout le monde est perplexe sur l'attitude du maire Bérubé. Sans que celui-ci soit présent et sans que l'on nomme son nom, il a été ni plus ni moins que le centre des discussions hier.

Le maire de Beauport, entre autres, l'a attaqué de front plusieurs fois. Concernant la fameuse résolution qui est à l'origine de la pagaille, M. Bédard a affirmé que le maire de Giffard avait été l'un des premiers à suggérer de tel

les études. Et pourtant, il s'est retiré des négociations. En fait, c'est sur la question du nom que Giffard a régné et le maire Bérubé y a vu la manœuvre de la ville de Beauport pour contrôler l'unité. Et ensuite, ce fut le retrait...

Malgré tout, on essaiera de réparer les pots cassés. On a d'ailleurs demandé aux municipalités de Montmorency et St-Thérèse de Lisieux de revoir leur décision concernant l'engagement de la firme Fortier & Hawey et elles ont accepté.

De plus, le maire de Villeneuve, Gérard Grenier, qui ténait dans les jours et les semaines qui viennent de ramener tout le monde au bercail et refondre l'unité.

On a aussi confié au Comité, dont il est le président, celui de l'accélération du processus de fusion, le soin d'étudier la question et de prendre une décision. Les édiles ont convenu d'inviter le maire de Giffard, M. Alexis Bérubé, s'il le fallait.

En conclusion, il s'en est fallu de peu que l'assemblée d'hier soir soit la dernière, mais la discussion franche et souvent orageuse a permis de refaire l'unité qui chancelait depuis déjà quelques mois. En somme, les édiles se sont vidés le cœur et ce faisant, ils se sont rapprochés encore plus les uns des autres.

cières et administratives du regroupement. Ainsi, il a lu à l'assemblée, ce qui suit : "De par sa situation géographique, la Côte de Beauport peut former un pôle d'attraction intéressant et bénéficiant de l'essor économique du Québec métropolitain, tout en y contribuant... L'examen sommaire des implications financières et administratives nous permet de croire à sa réalisation. De plus, à long terme, nous sommes d'avis que cette unité de regroupement est

(F.L.) — Selon le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, la question de savoir si la fusion des "Six" est nécessaire ne se pose même plus. C'est en somme le remède aux maux que connaissent présentement certaines municipalités.

"Il n'est même pas utile de faire d'autres études", a dit le maire Bédard, elles sont déjà toutes faites et prouvent la rentabilité de l'unité.

Il a été à cet égard, des extraits du rapport Fortier & Hawey, sur les implications financières et administratives du regroupement.

Bédard : "Décréter un référendum, c'est refuser ses responsabilités"

(F.L.) — Le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, ne semble pas être tellement en faveur des référendums. C'est de moins ce qu'il a laissé entendre hier soir lors de l'assemblée de l'unité de regroupement de la Côte de Beauport.

Pour lui, le Conseil municipal a été élu par la population pour administrer, c'est donc à lui de prendre ses responsabilités.

Il a ajouté qu'on ne pouvait laisser une question importante comme celle de la fusion dans les mains de la population, qui n'y connaît rien.

Il répondait alors au conseiller Simard, de Courville. Celui-ci veut que ce soit la population en dernier ressort qui décide si on doit effectuer la fusion ou non.

M. Bédard, dans sa réponse, s'est quelque peu amusé aux dépens des édiles de Courville. "Vous êtes les recordman des référendums, a-t-il dit, et qu'est-ce que ça vous a donné? Rien,

car plusieurs projets importants ont été bloqués. "Des gens sur le bien-être social, qui ne connaissent rien, c'est cela des référendums, des crétards qui bloquent l'épanouissement d'une ville", a clamé le premier magistrat de Beauport.

M. Bédard a précisé sa pensée en donnant l'exemple de Charlesbourg-Ouest. Selon lui, le référendum qui a eu lieu dimanche dernier dans cette municipalité n'a fait que confirmer ce que tous savaient déjà, à savoir que les contribuables de Charlesbourg-Ouest opteraient pour Québec.

C'était d'autant plus certain, a-t-il dit, que le Conseil municipal de Charlesbourg-Ouest s'était lui-même prononcé en faveur de Québec.

En somme, M. Bédard considère que "décréter un référendum, c'est refuser de prendre ses responsabilités, c'est se cacher derrière un paravent et dire que la population a parlé".

La-dessus, le maire Bédard n'est pas d'accord; il n'est pas question de référendum pour lui.

"On sait ce que ça donne, a poursuivi le maire de Beauport, vous n'avez qu'à regarder Charlesbourg-Ouest. Le référendum n'a fait que confirmer ce qu'on savait déjà".

Pour lui, le conseil, qui connaît bien le problème, a le droit et même le devoir de prendre une décision, sans pour autant être obligé de mettre l'affaire dans les mains de la population.

étaient venus à un accord pour créer une Société de développement d'un complexe industriel et portuaire, qui permettrait à la région de Québec de devenir l'avant-port canadien sur le front de l'Atlantique-Nord.

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

Aménagement d'un important complexe industriel et portuaire à Québec

Par Benoît AUBRY

Le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe a annoncé hier lors de l'ouverture de la 4ème session, que l'Assemblée nationale serait appelée à adopter un projet de loi concernant la mise en place d'un complexe industriel et portuaire à Québec.

La création de ce complexe, a-t-il dit, entraînera des effets économiques considérables pour la région de Québec, comme pour l'ensemble de la province.

On se souviendra que le 24 janvier 1972, le ministre de l'Expansion économique du temps, M. Jean Marchand, avait annoncé qu'une étude d'ensemble serait effectuée au coût approximatif de \$250,000, afin de mieux canaliser les énergies du port.

Le mandat de l'étude

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, faisait savoir en septembre dernier que les gouvernements du Québec et d'Ottawa en

comportait trois phases majeures, soit l'analyse prévisionnelle du trafic et du potentiel économique du port, l'examen de ses besoins et des aires environnantes en matière d'équipements et d'installations, ainsi qu'une synthèse visant à dégager les priorités relatives aux

aménagements proposés, et à en apprécier leur rentabilité économique et financière.

En mouvement et des hommes

LOUIS O'NEILL

Le juste salaire

On pourrait faire la preuve que nos députés à l'Assemblée nationale ne sont pas assez payés. Ils sont moins payés que beaucoup de gens dont la fonction sociale est nettement moins importante. S'il est vrai que Monsieur Bourassa patine moins bien que Jean-Claude Tremblay ou ne possède pas la force de frappe d'un Bobby Hull, il est néanmoins premier ministre. Aussi, disent certains, il faudrait lui assurer des émoluments supérieurs à ceux dont jouissent les athlètes. Au surcroît de responsabilités doit s'ajouter un revenu proportionné.

Soulignons aussi que députés et ministres accomplissent une tâche souvent ingrate. Ils imposent à leur famille un rythme de vie compliqué; ils sont sans cesse sollicités par des quémandeurs casse-pieds, ennuyés parfois par des partisans encore plus casse-pieds. Ils sont plus ou moins obligés d'adopter un train de vie qui entraîne des déboursés coûteux, etc.

Un autre argument qu'on a l'habitude d'invoquer en faveur de traitements plus généreux est que de tels émoluments protègent l'homme politique contre la tentation du patronage et des pots-de-vin. Malheureusement, de nombreuses rumeurs laissent croire que le remède est en train de perdre son efficacité. Pour certains l'appétit vient en mangeant et il semble qu'il faudra trouver d'autres solutions que des salaires plus élevés pour que le patronage cesse de proliférer au Québec.

× × × × ×
Dans le contexte actuel, les raisons de s'objecter à une nouvelle

augmentation de salaire pour députés et ministres l'emportent sur les motifs favorables.

Soulignons au départ que le **revenu réel** des députés et ministres dépasse considérablement le salaire officiel. Ce revenu réel comprend des allocations pour le logement, les bureaux de comté, l'équipement administratif, les frais de voyage, etc. Ces suppléments sont tout à fait légitimes, même si certains en abusent. En améliorant les conditions de travail des députés (quelle que soit leur allégeance politique), on obtiendra un rendement meilleur.

Ce qui apparaît particulièrement inconvenant, dans le projet actuel d'augmentation de salaire, c'est le moment choisi, eu égard à la situation économique et sociale du Québec. Le projet gouvernemental est INDECENT ET PROVOCATEUR. Ces hommes qui se plaignent de la hausse du coût de la vie se dirigent allègrement (certains l'ont largement dépassé) vers le **\$100.00 par jour**. Or, en mai dernier, la plupart d'entre eux ont dénoncé comme scandaleuse la demande du Front commun d'établir un minimum de \$100 par semaine pour la Fonction publique. Ils ont adopté la loi 19, ont approuvé des sanctions démesurées contre les chefs syndicaux, ont souligné fortement que le trésor public n'en pouvait plus. "Assez, c'est assez," s'est écrié monsieur Bourassa, indigné des exigences salariales des syndiqués. Les juges, non moins indignés, sont venus à sa rescousse. (Au fait, eux aussi veulent une augmentation de traitement). L'un d'eux, indigné,

a imposé une amende de \$5000 à une aide-infirmière qui gagne \$70 par semaine. D'autres juges se sont donné la main pour envoyer en prison les trois chefs syndicaux qui avaient assumé la tâche difficile d'être les porte-parole des salariés des services publics. Cet emprisonnement des représentants des trois grandes centrales est, on le sait, un précédent dans l'histoire du syndicalisme des pays dits libres.

Ce serait indécent, après avoir fait montre de tant d'indignation, de venir réclamer pour soi une augmentation de salaire. Si l'austérité s'impose aux petits salariés, elle mérite d'être encouragée par l'exemple de ceux qui jouissent déjà d'un revenu supérieur à la moyenne. Eux qui, proportionnellement, souffrent moins de la hausse du coût de la vie que les citoyens ordinaires.

Il y aurait inconvenance aussi, pour députés, ministres et juges, de réclamer une nouvelle augmentation de traitement (car les salaires ont été réajustés il y a peu de temps), alors que des milliers de citoyens doivent se contenter d'allocations de bien-être insuffisantes, que des assistés sociaux sont obligés de défrayer eux-mêmes le coût de certains remèdes, que des milliers de Québécois ne disposent pas d'un minimum vital décent. C'est en pensant à ces gens et non seulement aux notables mieux payés qu'eux que députés, ministres et juges doivent étudier le problème du juste salaire qui devrait leur être attribué, dans les circonstances concrètes qui marquent actuellement la vie du Québec.

Chypre :

Mgr Makarios destitué de ses fonctions ecclésiastiques par le Saint Synode

par Robert ACKERMANN

Les trois évêques qui composent le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe de Chypre ("autocephale", c'est-à-dire indépendant depuis le Concile de Nicée, au Ve siècle), ont destitué jeudi leur archevêque, Mgr Makarios, chef de l'Etat chypriote, de toutes ses fonctions ecclésiastiques et l'ont "réduit à l'état laïc". La décision des évêques a été prise à l'issue de deux jours de délibérations, parce que Mgr Makarios refuse d'abandonner ses fonctions de président de la République et "conduit l'Eglise à l'anarchie".

L'archevêque de Chypre, qui dispose d'un délai de trente jours pour interjeter appel de cette sentence, a immédiatement déclaré que la décision prise contre lui est nulle et non avenue. Selon lui, les trois évêques chypriotes, Genadios de Paphos, Anthimos de Kyton et Kyprionos de Kyrenia, ont méprisé la volonté du peuple (en fait, Mgr Makarios a été réélu d'office en février dernier, puisqu'il était le seul candidat à la présidence) et méconnu les lois canoniques qui ne leur attribuent pas un tel pouvoir. Il a ajouté qu'il prendrait les mesures nécessaires "pour sauvegarder le prestige de l'Eglise" mis à l'épreuve par le "manque de conscience épiscopale" de ses juges qui ont tenté de "l'assassiner spirituellement".

Une décision politique

On devine aisément que, dans une telle affaire, la politique est le ressort principal d'une décision qui s'abrite derrière le droit canon. Les pressions d'Athènes sur le Saint-Synode ont été nombreuses depuis la fin de 1971 et spécialement en mars et octobre 1972.

Les dissensions entre Mgr Makarios et le gouvernement grec ont porté notamment ces derniers mois sur l'importation par Chypre d'armes tchécoslovaques, l'action dans l'île des partisans du général Grivas, les bonnes relations de Mgr Makarios avec le parti communiste chypriote Akel et les pays de l'Est, l'intention de Chypre d'établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Les trois évêques de Chypre se sont faits les avocats de ces griefs: il est simplement étrange qu'ils aient attendu 1973 pour s'apercevoir de l'incompatibilité des fonctions exercées par Mgr Makarios, alors que celui-ci est chef de l'Etat depuis l'indépendance de Chypre en 1960.

Que va-t-il se passer maintenant? Pour les Chypriotes grecs (77% de la population de l'île), Mgr Makarios est bien sûr tout à la fois, selon une tradition ancrée historiquement, le chef religieux et le chef de la nation. Il est aussi le

héros de l'indépendance que les Anglais déportèrent aux îles Seychelles en 1959. Il est enfin, et cela compte énormément dans l'orthodoxie grecque, un homme spirituel qui a fait de solides études théologiques à Athènes, à Boston, auprès du Conseil oecuménique des Eglises. Ordonné prêtre en 1946, il était évêque de Kyton deux ans plus tard, avant d'être élu archevêque de Chypre en 1950 à l'âge de 37 ans.

La nouvelle de la destitution de Mgr Makarios pourrait bien entraîner des remous dans le peuple chypriote-grec qui apprécie l'ethnarque. Déjà en mars 1972, les trois évêques de l'île (ils se contentaient alors de menacer l'archevêque, avaient été pris à partie assez durement par la foule en colère, l'évêché de Kyrenia avait été occupé par des manifestants, et l'évêque de Kyprionos sequestre.

Si la politique et la diplomatie ne trouvent pas d'issue à cette affaire assez lamentable, les voies du droit restent ouvertes. Mgr Makarios peut interjeter appel. Il serait alors jugé par un Synode panorthodoxe qui comprendrait les représentants d'au moins douze Eglises de l'orthodoxie mondiale. Il faut souhaiter que le bon sens l'emportera et permettra d'éviter ce mauvais procès.

R. A.
(Copyright by B.I.P.)

L'agitation estudiantine

L'AGITATION ESTUDIANTE

Celui qui a un peu l'expérience des milieux scolaires du Québec, ceux du CEGEP et de l'université reconnaît la figure de cet étudiant chahuteur. Un mot le caractérise: il prend les incitations viscérales de ses sentiments pour des droits absolus et se prépare à abattre toutes les institutions sociales pour faire triompher l'anarchie. Nourri de Marx, de Marcuse, la tête farcie de mots passe-partout (société de consommation, capitalisme, exploités, privilégiés, égalité), affaiblé sur sa personne le plus grand mépris de la propriété; intelligent ou imbécile, mais obligatoirement paresseux; incapable d'une réflexion objective, il s'en va dans la société en croyant que son rêve va bientôt se réaliser. Il poursuit la chimère du jour idéal, celui où tout un chacun pourra, sans contrainte, faire ce qui lui plaît, sans une autorité qui le brime, sans un système qui l'encadre, sans être obligé de travailler pour manger, sans s'affronter à des différences de classes ou de personnes, sans lutter, sans se battre. Bref une société où l'homme se distinguera à peine de l'animal, puisque, ayant abattu les contraintes morales et sociales, il se laissera vivre au rythme de ses passions.

Dans les cogitations philosophiques et sociologiques qui leur sont coutumières, ces étranges adolescents rêvent d'un monde "meilleur", le monde marcusien ou huxleyen de demain. En attendant ils sont la proie facile de tout agitateur qui s'adresse à leurs passions.

C'est avec ces 5% d'étudiants que les activistes arrivent à perturber gravement la marche normale d'une université. (...)

Mais qu'advient-il des 95% des autres

étudiants? Ils commencent par subir "passivement" le tort qu'on leur fait. Au fur et à mesure ils sont contre l'agitation, mais pour des motifs très variés ils ne manifestent pas leur désaccord. Peut-être manquent-ils de "leaders" qui les organisent? Le plus souvent, ils manquent de raisons valables, d'une détermination lucide et claire de leur intelligence, qui leur fasse voir le tort qu'on leur fait. Ils manquent aussi, bien souvent, de courage et de fermeté. Alors ils préfèrent, pour un temps, se taire et laisser braire. Quand ils commencent à montrer les dents, quand leur lassitude deviendra menaçante, quand ils seront sur le point de se dissocier des agitateurs et des agités... alors, dans un temps record, la grève cessera. Il n'est pas bon que le fer de lance apparaisse séparé de la main qui est censée le porter.

L'ACTION PSYCHOLOGIQUE

Il n'y a donc pas lieu de se surprendre, le processus d'agitation dans les universités et les CEGEP est un processus de guerre révolutionnaire. Il entreprend la triple action suivante: dans un premier temps, exaspérer les passions de manière à dissocier l'étudiant de tout contact avec le réel, cela aboutit à lui faire désirer une société qui relève de l'utopie. Dans un second temps, mettre l'étudiant en état de contradiction avec la société qui est la sienne. En interrompant le cours des études pour une période plus ou moins longue, l'agitation arrive à compromettre sérieusement la valeur d'une session scolaire. C'est ce qui s'est passé l'an dernier avec les CEGEP. C'est ce qui a lieu, cette année, à l'université (U.Q.A.M.). Le résultat est net: l'étudiant, qui se voit créditer d'une session, ne la termine pas moins, avec un certain

degré d'incompétence. Mais plus l'incompétence des étudiants sortant des universités s'accroît, alors que parallèlement ils s'enflent de slogans révolutionnaires, plus ils sont mal ajustés à la société qu'ils doivent affronter. De plus, parce qu'ils suscitent de la méfiance, ils ont, principalement au niveau des lettres et des sciences humaines, beaucoup de difficultés à se trouver une situation. Leurs rêves sont déçus, leur exaspération s'accroît et ils se retournent carrément contre cette société. C'est le troisième temps. Ils sont mûrs pour ce "prolétariat instruit" sur lequel on pense s'appuyer en Amérique pour conduire la révolution.

MENACE DE FRACTURE

A l'heure actuelle, il y a au Québec un fossé qui est en train de se creuser. D'un côté, il y a une majorité de travailleurs consciencieux et responsables qui, quel que soit leur niveau de vie, quel que soit leur métier, estiment que les biens de l'existence sont les fruits du travail et de l'économie. D'un autre côté, il y a cette minorité de "faux instruits", d'adolescents attardés qui croient que la société leur doit tout et qu'ils subissent un lésentement attardé qui leur fait désirer une société qui relève de l'utopie. Si on laisse progresser la fracture, il viendra un moment où l'on aura atteint le point de non-retour. C'est-à-dire le point où, ayant laissé une partie de notre jeunesse se nourrir d'illusions, elle ne soit plus bonne qu'à être conduite au fouet. La fracture d'aujourd'hui peut engendrer la tyrannie de demain. Mais en quelques mains tombera notre société!

Hubert SAINT-JACQUES
(L'Homme Nouveau, 4.03. '73)
— extrait d'éditorial.

Une réponse: La "théologie noire" (1)

Dieu est-il noir ou blanc?

par Bruno CHENU
L'Europe a perdu le monopole de l'inventivité théologique. Depuis plusieurs années, les Etats-Unis mobilisent fréquemment l'attention de l'informateur religieux. Mort de Dieu, révolution de Jésus... Les slogans américains deviennent rapidement les nôtres. Il faudra sans doute bientôt nous habituer à parler de "théologie noire" (black theology). Qu'est-ce que la "théologie noire"? L'expression même nous est étrangère. Elle annonce la couleur sans avouer le contenu! Pourtant, aux Etats-Unis, le problème n'est plus la mort culturelle de Dieu mais sa compromission existentielle avec une partie de l'humanité. Oui ou non, est-il noir ou blanc? La question est ressentie comme une question vitale et le christianisme y risque son authenticité. C'est pourquoi les plages de Californie grouillantes de "Jesus People" ne doivent pas nous faire oublier les ghettos noirs des villes américaines, où un peuple lutté pour son identité ethnique et religieuse. Il se pourrait bien, d'ailleurs, que cette théologie gagne rapidement les Eglises d'Afrique qui sont restées longtemps prisonnières de la réflexion occidentale.

A dire vrai, la symbolique des couleurs si profondément ancrée dans nos représentations, nous joue de bien vilains tours. Ainsi nous lisons dans le Vocabulaire biblique à l'article "Blanc": "Couleur de lumière et de vie, le blanc s'oppose au noir, couleur de ténèbres, de deuil". Pour toute notre tradition, culturelle et chrétienne, le blanc évoque la pureté et la grâce, le noir est immédiatement synonyme de souillure et de péché. Avouons que le symbole a pris chair d'une façon dramatique dans la vie du peuple noir américain.

Naissance d'une théologie politique
Est-il besoin de le rappeler, l'histoire du peuple noir américain prend l'étrange allure d'une odyssée séculaire. Depuis 1619, nous assistons à la migration continue d'un peuple quittant son continent d'origine pour une terre étrangère, puis quittant le Sud des Etats-Unis pour le Nord, puis quittant les zones rurales pour les blocs urbains. Un exode collectif qui se double d'une aliénation aux multiples visages et d'une exploitation toujours recommencée. Un peuple qui peut reprendre en son compte le mot d'Alain Césaire: "Mon nom: Offense; mon prénom: Humilité; mon état: Révolte".

Pour de multiples raisons (dont la moindre n'est pas un sens ancestral du divin), les opprimés adoptèrent la religion de leurs oppresseurs. Filtré

par les maîtres blancs, ce christianisme était inefficace et rendait plutôt meilleur esclave. "La valeur d'un esclave grandit avec sa piété", disait-on. Il n'empêche que l'Eglise fut la seule institution qui accompagna le peuple noir tout au long de son itinéraire de servitude et lui permit de prendre conscience de lui-même. C'est pourquoi elle est aussi aujourd'hui le lieu où s'exprime la conviction profonde d'un peuple en démarche de libération: un christianisme authentique, c'est un christianisme noir; une méthode authentique, c'est une théologie noire.

Mais que signifie au juste ce qualificatif "noir" appliqué tout à coup à la théologie? A l'évidence, le fait d'être noir est d'abord un trait psychologique. La couleur de la peau désigne une race et renvoie immédiatement à une histoire, à une culture, à une condition. Pour ce qui est des Noirs

américains, nous savons combien cette histoire a été marquée par la souffrance et l'humiliation. Parler de théologie noire sera donc parler de cette théologie formulée par les Noirs au creux de leur expérience.

Pourtant, le terme de négritude ne brouille pas sur lui-même et glisse vers un symbolisme ontologique: il en vient alors à désigner tous les opprimés du monde, tous les "damnés de la terre" dans leur mouvement de l'oppression à la libération. Parler de théologie noire sera donc parler aussi d'une théologie universelle de la libération, d'une théologie qui impatientement cherche l'articulation entre un combat pour l'identité et une rencontre du Dieu vivant, créateur et libérateur.

(à suivre)
B. C.
(COPYRIGHT BY B.I.P.)

L'opinion du lecteur

Carnaval eucharistique!

Un archevêque français disait récemment: "Le prêtre est au cœur de la crise actuelle et c'est lui qui en est la plus grande victime. Le prêtre ayant une fausse notion de son sacerdoce et se croyant un homme comme les autres, perd le sens de sa dignité sacerdotale. Il ne doit pas s'étonner que le monde n'ait plus de respect pour lui. Certains prêtres procèdent à la destruction des sacrements, après avoir procédé à la destruction de la masse".

Une "messe" ou plutôt un CARNIVAL EUCHARISTIQUE a été célébré au Petit Cap, spectacle transmis par la télévision... SPECTACLE DE VAUDEVILLE! Le célébrant jamba croisée durant la leçon. Credo inventé... Après la consécration, (sans doute invalide), on a élevé non l'hostie mais un plateau! Durant le chant de sortie, "brassage" en règle... Le célébrant se laissait aller avec les autres, comme dans une soirée canadienne.

Or Paul VI, Vicaire du Christ sur la terre, a ordonné — depuis belle lurette — de cesser toutes innovations et expérimentations dans le Sacrifice Eucharistique. On doit s'en tenir aux règles liturgiques promulguées il y a déjà plusieurs années.

Que reste-t-il de tout cet appareil de jadis?... Un carnaval éhonté scandé monter vers le ciel, comme cet encens prenant, descendant vers les profondeurs. Le Seigneur pourrait nous frapper jusqu'à nos moelles, comme au soir du Golgotha pour venger le Saint Lieu, mais au lieu de cela, il continue, dans nos ténèbres, de nous éclairer de ses étoiles, et de brûler dans nos cœurs, une rose de feu...

Au poste qui vous a été confié, vous vous pourriez répandre, comme jadis, la vraie lumière du Christ et diffuser sa paix... celle qui jaillit de la vérité... Vous trahissez votre tâche sacrée de fidélité au Seigneur. Vous n'ignorez pas la doctrine de la Sainte Eglise, l'unité dans la communion de foi et d'obéissances au Christ agissant par le Souverain Pontife... Or, vous la trafiquez pour être populaire.

Vous voulez faire plaisir à tout le monde, ménager la chèvre et le chou. Oui, vous chèvretchiez... et répandez la confusion dans les esprits! Or le Christ a dit: "QUE VOTRE PAROLE SOIT OUI!!! OUI!!! OUI!!!... NON!!! NON!!! TOUT CE QUE VOUS DITES EN PLUS VIENDRA DU MALIN"

Messieurs, faisant heureusement partie d'une très faible minorité du Clergé de chez nous... vous n'avez tout de même pas l'outrecuidance de recycler Jésus Christ... Alors?... Pâques est proche. Dans l'humilité et la générosité, devenez un loyal prêtre du Christ dans l'obéissance à Paul VI, son Vicaire, au cours de l'année 1973...

H. Beaudet-HENRYVONNE
5279, St-Denis, Montréal.

Que penser de l'aveu global?

Notre évêque, le 29 février 1972, disait à ses prêtres de la zone 1, lors d'une réunion au sujet du sacrement de pénitence et il le disait aussi à tous ses autres prêtres: "J'en prends la responsabilité, l'aveu global est permis au diocèse de Hauteville". L'étonnement fut grand chez nombre de prêtres, si bien que plusieurs, même une zone entière, n'ont pas voulu donner l'absolution après un aveu global. Par contre, d'autres, la majorité l'ont acceptée en se disant: "C'est un indult... nous sommes un diocèse pilote etc."

L'aveu global n'est pas l'absolution générale ni collective. L'aveu global, en confession, est de s'accuser pécheur. Exemple: Mon Père, je m'accuse d'être pécheur. Mon Père, disent d'autres, je m'accuse de tous mes péchés. Mais jamais l'un a à énumérer les péchés, pas même les fautes graves ou mortelles. C'est toute une aubaine. Le confesseur donne l'absolution comme par magie. Il n'est au confessionnal, ni le juge, ni même le conseiller. Comment alors comprendre les paroles du Christ qui a dit: "Vous remettrez les péchés... vous les retiendrez..." Le confesseur ne sait qu'une chose: le pénitent est pécheur. Rien de nouveau depuis le péché de nos premiers parents, qui eux ont dû dire en détails à Dieu leur péché.

Le Christ pouvait lire dans les consciences et donner le pardon, mais nous pauvres pécheurs et mortels, avons-nous ce pouvoir divin? Pas que je sache. Aussi plusieurs prêtres se refusent à donner l'absolution sur un aveu global. En fait, il faut assurer la validité du sacrement, non pas par un aveu global, mais par l'aveu des fautes. Autrement il n'y a pas matière à absolution. C'est ce qu'a dit le Concile de Trente et ce que le Pape Paul VI vient de répéter. Comme nous n'avons aucun théologien dans le diocèse, et qu'aucun théologien n'a été invité ou n'est venu nous donner la valeur évangélique et théologique, notre doute, pour un bon nombre de prêtres du diocèse de Hauteville, reste

grand au sujet de la validité du sacrement de pénitence avec ou après un aveu global.

Ce cas de conscience s'est accentué davantage lorsque le St-Père le pape Paul VI a émis en juillet 1972, les normes du sacrement de pénitence. Il ne parle aucunement d'aveu global, ni d'indult donné, ni de diocèse pilote. Même le pénitent qui aurait reçu une absolution de ses péchés, lors d'une célébration collective, selon le pape, est obligé ensuite de confesser ses fautes graves ou mortelles avec les circonstances qui peuvent en changer la nature. Il est loin de dire que le pénitent doit relier progressivement son aveu à des situations concrètes de sa vie. Le pape dit bien que le pénitent doit confesser ses péchés graves. Donc, si tout est précis, le confesseur n'a pas à questionner son pénitent, ce qui rend pénible la confession.

En novembre 1972, les prêtres de la zone 1 se sont de nouveau réunis pour étudier les normes du sacrement de pénitence et le commentaire fait par les évêques du Canada. La question de l'aveu global est revenue à la surface. La même réponse: l'aveu global reste permis dans le diocèse, quoiqu'il ne faut pas le dire trop fort, ni l'exprimer par écrit. Aucune défense de donner l'absolution après un aveu global n'a été faite par notre évêque.

Nous avons reçu un document ambigu, il dit ceci entre autres: "Il apparaît opportun de faire porter notre effort, cette année, sur une insistance discrète auprès du pénitent pour qu'il relie progressivement son aveu à des situations concrètes de sa vie". Il n'est pas question de fautes mortelles ou graves à accuser dans ce document venant de notre évêché.

Quant aux paroissiens, ballottés par les doutes de plusieurs de leur pasteur, même s'ils aimeraient la formule, ils doutent de sa validité et se demandent après le décret du Pape en juillet '72, s'ils doivent se confesser en se servant de l'aveu global ou reprendre l'ancienne formule qui reste toujours libre pour chacun des diocésains.

Le cas à discuter n'est pas la formule, mais la validité de l'aveu global. Si le Pape acceptait l'aveu global, les doutes n'existeraient plus chez personne. Mais comme le Pape n'en parle pas dans son document, pouvons-nous nous donner cette autorisation...? Nos absolutions données après un aveu global sont-elles valides... et nos pénitences qui se sont servis de l'aveu global sont-elles pardonnées vraiment? Comme il s'agit d'une question à intérêt public, je pose la ou les questions à nos théologiens, face au décret sur les normes du Sacrement de Pénitence que Rome nous a fait connaître en juillet 1972.

Merci pour la ou les réponses données qui éclaireront non seulement nos gens, mais ceux aussi de nos diocèses voisins, et qui donneront bonne conscience aux confesseurs.

Hector Allen, prêtre, curé.
Les Escoumins, C.P. 39,
Saguenay. Tél.: 233-2838.

l'Action Québec

L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 20, C.P. 1727. Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.



Marcelle Couture sera "Lola" dans l'opéra Cavaleria Rusticana que présentera sous peu au Grand Théâtre de notre ville, la compagnie de l'Opéra du Québec.

Originaire de Charny, Marcelle Couture, encore adolescente, fut découverte par M. Fréchette, alors directeur de la chorale de cette municipalité dans la périphérie de la vieille capitale. Il conseilla fortement la jeune fille de s'inscrire aux cours de chant du Conservatoire de Québec. Par la suite, Marcelle Couture poursuivit ses études de chant à Toronto avec Mme Cigna, Bour-sière de la Province, elle s'est rendue à Rome où sous l'habileté direction de Mme Mori, elle compléta sa formation artistique.

Marcelle Couture fut tout à tour Charlotte, de Werther, Mignon dans l'oeuvre d'Ambroise Thomas, la Belle Hélène dans les représentations du Théâtre Lyrique de la Nouvelle-France. Sa présence en scène et son interprétation furent remarquer et chaudement applaudies des mélomanes qui remplassaient à l'époque la vaste salle de "l'Académie Commerciale".

À la demande du maître de Montréal, M. Jean Drapeau, Marcelle Couture a tenu la vedette au cours d'une saison estivale dans "La Mascotte" présentée au Théâtre de Verdure. C'est sans doute à l'occasion des "Grands Concerts" de Radio-Canada que notre compatriote s'est fait manifester à un plus grand public. Elle fut aussi, et à plusieurs reprises, l'invitée des émissions télévisées de "Québec sait chanter" et "Fantaisie Lyrique".

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris qu'elle a été choisie pour tenir le rôle vedette dans la prochaine présentation de l'Opéra du Québec.

Le journal de l'enfance inadaptée: une initiative humanitaire et sociale

L'enfance inadaptée touche actuellement près de 400.000 enfants dans la province de Québec. Il s'agit d'un problème d'information adéquat et complet, destiné aux parents des enfants handicapés physiques et mentaux comme les surdés, sous-dés, les épileptiques, etc.

En plus d'informer, le journal traite de rééducation, de réadaptation, des possibilités pour les parents de pouvoir se documenter sur la question. Il est question également de loisirs autant pour les enfants que pour les adultes handicapés.

Ce véhicule répond grandement aux besoins de la communauté parce qu'il est utile aux parents comme source de référence. La plupart des parents ne savent pas trop comment se procurer des informations et où s'adresser pour le traitement de leurs enfants handicapés. Avec le journal, ils apprendront aussi, à l'avantage de

sensibiliser devant l'importance d'afficher le fait et la nécessité de donner à ces jeunes tous les moyens disponibles pour faciliter leur avenir.

C'est une initiative qui est la première du genre et est indispensable sur le plan humanitaire et social.

Ce mensuel est au départ distribué gratuitement aux familles d'enfants inadaptés et aux écoles spécialisées de la province ainsi qu'aux professeurs des classes d'enfants.

Ce journal est dirigé par M. Julien Laurier, lui-même père de deux enfants inadaptés et s'occupe activement du problème depuis 15 ans. Les collaborateurs sont tous des spécialistes en la matière de même que les membres du personnel. L'incorporation est sans but lucratif et une charte en atteste.

C'est bien connu que les programmes d'Initiatives locales destinés à créer des emplois ne défraient que des dépenses-salaires et une partie des minimes dépenses.

Considérant qu'il en coûte beaucoup pour imprimer un journal et en assurer les frais d'administration, nous devons compter sur les abonnements et la publicité pour couvrir nos frais.

Dans son premier éditorial M. Laurier écrit :

"J'ai depuis longtemps réalisé que les quelque 700.000 parents des 392.000 enfants handicapés au Québec manquaient surtout d'information d'une part et que le gouvernement ne faisait pas suffisamment d'effort à ce niveau.

Je ne suis ni psychiatre, ni un spécialiste diplômé, mais cette cause est celle qui m'a le plus tenu à coeur dans la vie et c'est pourquoi j'ai toujours envisagé et cherché les moyens de mettre sur pied un média d'information au service des familles touchées par l'inadaptation d'un ou de plusieurs de leurs enfants.

Bien sûr que plusieurs ont trouvé les moyens de voir au bien-être de leurs enfants, mais la grande majorité ne sait pas encore quoi faire avec ce petit être humain handicapé ou inadapté.

Le gouvernement fédéral m'a heureusement permis de réaliser mon rêve en m'octroyant dans le cadre des Programmes d'Initiatives locales des budgets-salaires me permettant de publier un journal qui s'appelle LE JOURNAL DE L'ENFANCE INADAPTEE. C'est assurément que les analystes ont considéré que cela correspondait à un besoin pressant.

C'est donc avec détermination que je m'engage dans cette aventure pour attirer l'attention des parents pour que tous se penchent sur le problème à fond. Problèmes qui affectent un grand nombre d'individus qui demeurent cependant une minorité de la population. Cet intérêt si l'on veut qu'il soit efficace et amène à l'action, doit pro-laquation. Il est question

et devenir un mouvement.

Ce n'est pas étonnant que des parents, souvent désespérément à la recherche d'aide pour leur enfant inadapté, trouvent force et encouragement en s'unissant. Le ressentiment et l'hostilité qu'ils éprouvent devant l'indifférence apparente de la nature du problème et des solutions possibles, les conduisent à l'action militante. L'action militante au niveau de notre journal et du désir d'informer et de connaître les moyens qui peuvent être mis à leur disposition est notre but.

Qu'il me soit permis de souligner que trop de parents tendent encore à cacher et à ignorer l'existence d'un enfant inadapté parce qu'ils s'imaginent en être directement les responsables. C'est là une grave erreur parce que ces cas sont d'origine pathologique et d'ordre tout à fait humain.

L'important est d'accepter cet enfant sans pour autant se sentir coupable d'avoir engendré un enfant inadapté. Il s'agit là d'un phénomène déterminant et tout à fait imprévisible. Par exemple, une des soeurs de John F. Kennedy était déficiente mentale tout comme un des enfants de Charles de Gaulle et les exemples de ce genre se comptent par milliers.

Alors, cela est la preuve que les parents d'enfants inadaptés ont besoin de se déculpabiliser devant le fait pour laisser tomber les vieux tabous qui voulaient qu'un "arriéré mental" soit une tare familiale. Sur le plan médical, cela n'a rien à voir et l'important pour les gens touchés par ce problème est d'accepter et de procurer les facilités nécessaires à ces enfants au même titre qu'aux enfants normaux et surtout

d'avantage.

L'adresse du Journal de l'Enfance Inadaptée est 4340, rue Amiens, Montréal-Nord, Québec. Tél. : 326-2100.



Nuances

PAR FRANÇOISE L. ROY

Vrai ou faux

Est-ce bien là le printemps ? Ce goût qui vous prend de marcher plus que jamais, et d'un pas assuré, de dégourdir la corde à linge et de reviser les vêtements de soleil, ce souci d'une voiture plus brillante, et cette soudaine facilité de sourire sans mesquiner ? Déjà, à la mi-février, les cornelles se sont montrées à Saint-Joseph-de-la-Rive, et un sympathique navigateur de l'endroit de déclarer : "Dans un mois le printemps sera là !" Pourtant, la neige brillait là-bas à vous arracher les yeux, et la lune en faisant presque autant sur les buttes croûtées, mais qui en arrivera jamais à se contenter indéfiniment de la même beauté ? A se poser autre part, ne dirait-on pas que les yeux se reposent ? Aussi le coeur, qui n'est jamais en panne de vagabondage et que les hivers n'ont jamais lassés des printemps ! Revienne la neige avant Pâques, qu'elle sera fondante, éphémère, invitante peut-être aux derniers ébats des sportifs, mais l'intermède clément que nous vivons pour l'heure, lui aura enlevé du poids et il faudra filer les jours d'un autre novembre avant que le blanc manteau ne nous enveloppe de nouveau !

*Que ne puis-je dormir tout le temps d'hiver !
En sa longue veillée je me morfonds de rage
A voir que sa puissance est si vaste et plénière,
Mais il l'aurait, par Dieu, qu'il cède place à mai !
Je cueillerais des fleurs là-même où gît le givre.*
(Vogelweide)

Impressionnant, chez nous, cette ronde des quatre saisons que tant d'autres points du globe nous envient. Cette ronde d'inconvénients passagers qui ne cèdent à des charmes neufs ! Génant d'avoir froid l'hiver, néanmoins exaltant de savoir que l'été viendra comme il pourra, mais qu'il y en aura un ! Sans parler de l'automne féérique que joue ici d'ombre et de clarté ! Il fait plutôt bon, chez nous, les quatre saisons durant, même s'il se trouvera toujours des gens se plaindre de la température comme du reste, systématiquement dirait-on ! Souriant après le bonheur des autres, ils passent tout bêtement à côté de leur ! En faisant la chasse aux chimères, ils défontent les réalités de bonne volonté : ils croient si fort en leur mauvaise étoile qu'ils oublient d'en changer alors que le ciel en est tout plein ! Quand un rêve ne veut pas de nous, quand la chance nous boude, quand un projet n'arrive pas à prendre corps et qu'à s'obstiner l'espoir d'écorcher les ailes, il n'est que sage de bifurquer, pourtant, de reviser ses objectifs avant que le courage ne cède ! C'est le conseil que le renouveau nous glisse en douce, non sans nous libérer des lassitudes et nostalgies : le coeur lui-même est d'accord avec le poète qui chante...

*Les jours viennent, riches de fleurs, les jours sont doux.
Le soir a aussi ses fleurs. Et des jours clairs descendent
Du ciel, là-bas où naissent les jours.*

Que ce printemps précède ne soit pas fugace, et que cet incomparable mois de mars nous courtise jusqu'au très proche avril !

Connaître et pouvoir

L'Association des femmes de carrières de la ville de Québec, à l'occasion d'une RENCENTRE qui aura lieu samedi 17 mars, de 9 h. 30 à 16 h., réunira près de 90 membres d'une vingtaine d'associations de Québec et de la banlieue.

Sous le thème "CONNAÎTRE ET POUVOIR", quatre femmes qui se sont engagées dans la vie publique, feront part de leur expérience vécue dans ce domaine, à partir de leur motivation, leur formation, les exigences de l'action et les problèmes rencontrés.

En plus chacune d'elles traitera d'un sujet particulier, par exemple, le choix et l'acceptation d'un candidat; la campagne électorale et la tenue des élections, tant sur le plan scolaire que gouvernemental, la constitution des comités de la Chambre; choix et participation des membres; le travail à l'intérieur de la Chambre et dans la circonscription d'un député. Comment la femme se considère-t-elle dans ce nouveau rôle actif, jusqu'à la chasse-gardée des hommes; femme ou être humain au même niveau que l'homme? Comment est-elle perçue par les hommes?

Ces sujets seront exposés par :

Mesdames,
Cécile Bergeron (ex-candidate)
Lise Goyette (commissaire d'école)
Albanie Morin (député)
Françoise Stanton (ex-candidate)

Une période de questions suivra les exposés.

Cette RENCENTRE fait suite aux vœux exprimés par les participantes au Séminaire sur "la femme à part entière dans la société" que tenait l'Association des Femmes de Carrières de Québec. Le premier des quatre ateliers avait pour thème "la femme et la vie publique".

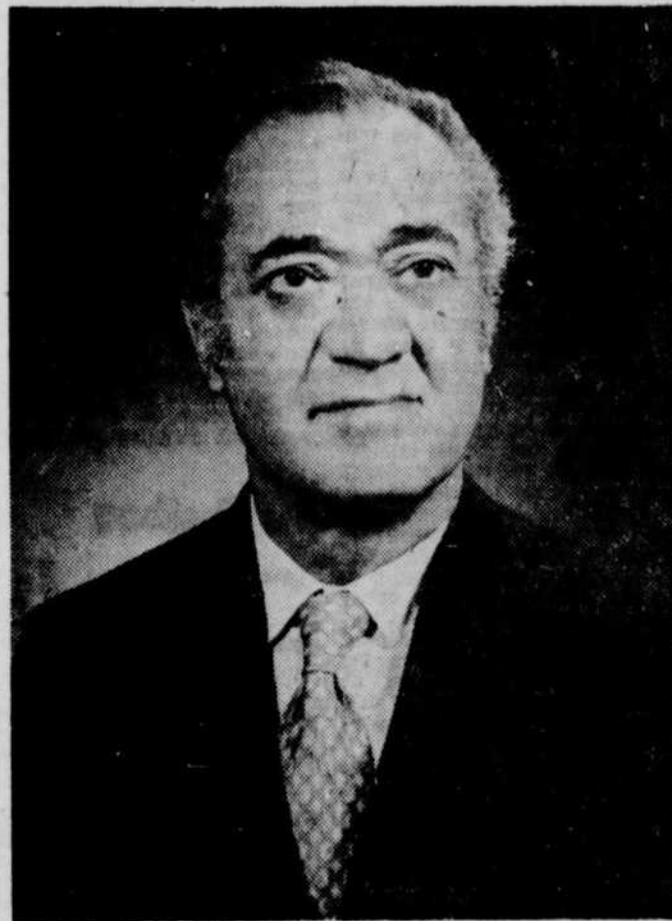
Pour être heureux tout en vous instruisant, lisez TOUS LES ARBRES CHANTENT

un livre plein de saveur et de vérité

envoyez votre chèque de \$3.75, à l'auteur

Michelle de St-Antoine

295, rue Allen, Québec 8, P.Q.



"L'année 1973 marquera d'une pierre blanche l'histoire de notre syndicat", a déclaré M. Si Bresner, vice-président de l'U.I.O.V.D. qui a précisé que "c'est l'année où l'un des 25.000 membres de l'union couvrira la 200 millionième étiquette syndicale dans un vêtement de dame ou d'enfant". Afin d'attirer l'attention du public sur l'importance de l'étiquette syndicale, une série d'événements est prévue entre les mois de mars et d'août, dont une cérémonie symbolique de pose d'une étiquette. M. Bresner a rappelé que d'acheter un article vestimentaire pour femme ou enfant portant l'étiquette syndicale est le seul moyen de s'assurer d'être certain qu'il a été fabriqué au Canada par des ouvriers syndiqués, ce qui est un bon moyen de favoriser l'emploi au Canada. De nombreux détaillants du pays prêteront leur appui à cette campagne, qui connaîtra son maximum d'intensité au mois d'août, baptisé "le mois de l'étiquette syndicale". Le mois de l'étiquette syndicale sera signalé au public par la présence d'affiches de 3 1/2 pieds x 5 pieds, dans 60 grands centres d'achats du pays. L'histoire du syndicat et de sa 200 millionième étiquette sera diffusée à l'occasion de différentes grandes foires canadiennes d'envergure nationale. En plus, les membres de l'union distribueront des brochures et de menus objets portant la mention "Achetez des vêtements canadiens fabriqués par des syndiqués".

Intégration du Service de formation à la vie familiale au Service familial de Québec

Dans le cadre de la réorganisation et du regroupement des services de santé et des services sociaux, prévus par la loi 65, le Service de Formation à la Vie Familiale (anciennement le Centre de Consultation Conjugale de Québec) informe la population de son intégration au Service Familial de Québec.

Rappelons que le Service de Formation à la Vie Familiale comprend deux secteurs :

- programmes de sensibilisation à la vie familiale et
- le service d'information et d'éducation en planification familiale.

Dans ce dernier secteur environ 150 couples-moniteurs sont formés pour donner de l'information en matière contraceptive. Ceux-ci offrent leurs services dans les régions suivantes : Québec métropolitain, Portneuf, Saint-Georges et Sainte-Marie de Beauce, Plessisville, Pociatière, Sainte-Perpétue, Rivière-du-Loup.

Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec le Service familial situé à 34, de la Fabrique, Québec, téléphone : 523-5574.



Dorothy prépare son maquillage pour le "party" de la St. Pat. Demain le tréfilé sera à l'honneur.

Le respect de l'amour et de la vie

Un groupe composé de professionnels de la santé : médecins et infirmières, de travailleurs sociaux, de membres d'associations diverses, organise des soupers-forums à travers la province : Trois-Rivières, Outremont, Nicolet, etc... sous le thème "Le respect de l'amour et de la vie".

Connu, sous le nom des "Amis de Saint-Benoît-du-Lac", le groupe prend position dans une attitude de contre-offensive face au mouvement de l'avortement. "Le débat sur l'avortement est devenu si chargé d'émotivité, lit-on dans le dépliant - invitation, que les arguments présentés sous un faux jour cachent la grandeur du principe en jeu : "la vie humaine est sacrée". Le groupe appuie leur point de vue sur les données de la biologie, la tradition juridique et la tradition morale et religieuse. A ce chapitre on cite des extraits du Coran de Mahomet; des livres de l'Ancien Testament : la Genèse, le Décalogue; du Nouveau Testament : de lettres de Paul VI. "Les différentes religions, rappelle-t-on, voient dans la vie humaine un don, un prêt, une responsabilité. L'homme doit respecter sa propre vie et la vie des autres, non seulement parce qu'il l'a reçue de Dieu, mais parce que cette vie doit être reçue comme un dépôt et employée selon la volonté de Dieu."

vous présentent

"La Maman de la semaine"

Mme LESLIE MICHAUD
3415, Maricourt, app. 7, Qué. 10

est l'heureuse maman d'une fille de 5 livres et 6 onces. Elle est née le 16 février 1973.

confectionnez-les vous-même!

Nouveauté! Tricot à la broche!

7420

9234
SIZES 10 1/2-20 1/2

Marion Martin

Surprise! Un ricrac accentue habilement les lignes princesses de cette fraîche robe d'été. Finissez-la en brochant une fleur sur une poche. Demandez le patron no 9234. Nouvelles demi-grandeurs: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. Pour la grandeur 14 1/2 (buste 37) prenez 2 3/4 verges de 35" de largeur.

C'est merveilleux de se sentir bien au chaud! Tricotez cette cape avec de la grosse laine et de broches pour la beauté des cables. Se tricote en commençant par le haut. Demandez le patron no 7420. Convient pour demoiselles: 8-16.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
L'Action-Québec,
60, rue Front Est,
Toronto 1
Ontario

Prix: 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 18 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Si-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles:

Patron no: Tailles:

Nom: _____

Adresse: _____

Libéralisation du système pénal L'attitude réactionnaire du public est due au secret dont on entoure les prisons

MONTREAL — 9P.C. — L'une des carences graves du système pénitentiaire canadien et québécois est que les détenus ne connaissent pratiquement pas les règles de discipline auxquelles ils doivent obéir et pour lesquelles ils peuvent encourir des sanctions, ont déclaré, jeudi, plusieurs criminologues au cours d'une table ronde sur les droits de l'homme et les droits des

détenus, organisée dans le cadre du 14^{ème} congrès annuel de la Société de criminologie du Québec.

«Actuellement, ont déclaré les professeurs Pierre Landreville et Hélène Oumout, de l'École de criminologie et de la faculté de Droit de l'Université de Montréal, aucune loi, aucun règlement, ni aucune directive n'obligent les autorités des pénitenciers canadiens et québécois à renseigner les détenus sur leurs droits, privilèges, responsabilités et obligations ainsi qu'à leur offrir tout renseignement utile concernant la procédure relative à l'élaboration d'une plainte.

«Qu'il plus est, ont-ils ajouté, le principal document contenant des renseignements précis sur ces sujets et sur le régime de

vie des détenus est un document confidentiel, qui n'est accessible ni aux détenus, ni au public.

«Les détenus des établissements de détention du Québec ne savent pas comment ni par qui ils seront jugés pour des infractions à la discipline, ni quelles peines disciplinaires peuvent leur être imposées», a dit M. Landreville en ajoutant: «Ni la loi, ni les règlements des établissements de détention ne prescrivent certaines peines excessives ou ne précisent une limite maximum aux autres peines».

Arrière-garde

Pour sa part, le président du comité sur les droits des prisonniers de la Ligue des Droits de l'Homme, M. Raymond Boyer a déclaré que le contribuable moyen est à l'arrière-garde quand il s'agit de progrès social dans les prisons. «Le public est loin derrière les autorités dans la libéralisation du système pénal», a-t-il affirmé.

M. Boyer qui a purgé, il y a 25 ans, une peine de deux ans de prison, a déclaré que le «mystère et le secret dont on entoure les prisons canadiennes» est le facteur qui explique l'attitude «réactionnaire» du public.

«Si les gens en savaient plus, ils n'auraient pas des idées aussi réactionnaires sur le système de libération sur parole et sur les prisonniers eux-mêmes», a-t-il affirmé.

M. Boyer a ajouté que la situation s'améliorerait si les prisonniers pouvaient téléphoner et écrire librement des lettres ainsi que recevoir un nombre illimité de visites de leur famille.

Il a aussi suggéré que les représentants des médias d'information visitent les prisons pour voir ce qu'il en est vraiment.

M. Paul Faguy, commissaire responsable des pénitenciers fédéraux, a pour sa part dit aux congressistes qu'il est facile de critiquer le système pénal «mais nous sommes responsables vis-à-vis du public», a-t-il ajouté.

Le public insiste pour être protégé et il n'est pas toujours facile de lui dire que leur meilleure protection réside dans la réhabilitation du prisonnier.

Selon M. Faguy, l'accroissement du taux de criminalité est à l'origine du fait que le public préfère la punition à la réhabilitation.

Rappelant d'autre part la difficulté de donner du travail aux prisonniers alors que le public rappelle constamment qu'il faut des emplois, M. Faguy espère qu'il y aura d'autres projets comme celui de la Colombie-Britannique où les prisonniers ont été employés à construire un nouveau bâtiment de la prison.

Tragédie du Mont Wright Nouvelle enquête du coroner le 26 mars à Sept-Iles

QUEBEC (P.C.) — La nouvelle enquête du coroner sur les circonstances de la tragédie du Mont Wright qui a fait sept morts sur les chantiers de la compagnie Mannix aura lieu le 26 mars, à Sept-Iles.

En annonçant cette nouvelle enquête dans un communiqué, le ministre de la Justice a rejeté les accusations portées par Me Guy Duford qui a affirmé que cette décision constituait une ingérence politique dans le judiciaire.

M. Jérôme Choquette a dévoilé la teneur d'une lettre qu'il a adressée à Me Duford et expliquant les différents motifs qui l'ont poussé à ordonner une nouvelle enquête du coroner sur cette tragédie survenue en novembre dernier.

Concernant cette décision, M. Choquette mentionne qu'il n'a fait qu'exercer un droit qui lui est reconnu par la loi et il a accusé l'avocat d'avoir fait «des reproches d'un genre démagogique auxquels tout ministre de la Justice est exposé dans l'exercice normal de ses fonctions.

Motifs

Parmi les motifs invoqués par M. Choquette pour ordonner une nouvelle enquête, il y a le fait que les inspecteurs du ministère du Travail ont été exclus de la salle d'audience par le coroner Alban Flamand.

Il n'est pas ainsi, comme le prévoit la loi, interrogé les témoins relativement à cette tragédie de sorte que les mêmes ingénieurs-experts ne furent même pas interrogés. Leur rapport fut tout simplement versé au dossier, souligne M. Choquette.

Par ailleurs, la CSN qui comptait deux membres parmi les ouvriers décédés dans cet accident, n'avait pas été convoquée ou avisée de la tenue de l'enquête. Par conséquent, elle n'a pu être représentée à l'enquête, malgré le fait que les syndicats soient autorisés à être représentés lors de ces audiences dans les accidents survenus au travail, note le ministre.

«Etant donné ces irrégularités ou carences, l'importance de l'enquête dans un accident qui a entraîné la mort de sept personnes, et les nombreuses plaintes et réclamations qui sont formulées publiquement à l'égard des mesures de sécurité sur les chantiers de construction et dans d'autres domaines, il m'a paru qu'une nouvelle enquête doit être ordonnée.

«Il aurait été intolérable que je fasse abstraction d'irrégularités ou de carences de nature à permettre au public de croire que la justice n'avait pas été rendue d'une façon complètement satisfaisante.

«Il doit être ostensible et manifeste que la justice s'exerce dans toute sa profondeur et son amplitude dans le domaine des accidents du travail, comme

dans tous les autres domaines», précise M. Choquette.

Faits nouveaux

Selon M. Choquette, les témoignages des inspecteurs du ministère du Travail et des ingénieurs-experts pourraient faire surgir des faits nouveaux, lors de cette enquête, présidée par le juge Roch Lefrançois.

Au sujet de l'affirmation que cette enquête s'inscrit dans un contexte de conflit intersyndical, M. Choquette dit espérer que l'on ne l'utilisera pas pour

des fins de politique syndicale en tentant de mettre à profit, d'une façon ou d'une autre, la mort des sept ouvriers survenus dans cet accident.

«Quant aux pressions dont vous dites que j'ai été l'objet de la part des centrales syndicales, je dois vous dire que celles-ci ont le droit de faire valoir leur point de vue, mais que, d'autre part, j'ai le droit d'apprécier la validité de leurs prétentions.

«Quant aux éléments nouveaux qui pourraient surgir de

cette enquête, je crois qu'il appartiendra au coroner et aux parties qui y seront représentées de les établir et il ne m'appartient pas de me substituer au juge et aux personnes qui participeront à cette enquête.

«En terminant, vous affirmez que certaines personnes voudraient à tout prix bénéficier d'un bouc émissaire ou trouver un coupable. Je crois que c'est là faire peu confiance au juge Lefrançois qui présidera cette enquête en toute justice et impartialité», conclut M. Choquette.

Fermeture de l'hôpital de la Miséricorde Un dossier de la CSN dénonce la décision du gouvernement

MONTREAL (P.C.) — La Confédération des syndicats nationaux et le Conseil central de Montréal, en collaboration avec les infirmières de l'hôpital de la Miséricorde, à Montréal, ont dévoilé jeudi un dossier dénonçant la décision du ministre des Affaires sociales, de fermer cet hôpital, d'ici le 31 décembre 1973.

La fermeture entraînerait selon les infirmières présentes à la conférence de presse, des attentes énormes dans les départements d'obstétrique et de gynécologie des autres hôpitaux montréalais.

A la Miséricorde seulement, il y a un mois, 527 patientes attendaient un lit en gynécologie, a-t-on dit. Un relevé des listes d'attente des patientes, dans les départements de gynécologie et obstétrique des hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc, Ste-Jeanne-d'Arc, Maisonneuve et General Hospital, prouve la pénurie de lits dans ce secteur, alors que les attentes varient de 2 à 12 mois à 5 mois, par exemple, pour obtenir une ligature de trompes, a dit Mlle Denise Dodier, infirmière à la Miséricorde.

Dans un communiqué publié en janvier dernier, M. Claude Castonguay expliquait que la

fermeture de cet hôpital était le résultat d'une étude ayant révélé que l'utilisation de la Miséricorde aurait nécessité des investissements très importants pour répondre aux exigences modernes des départements d'obstétrique et de gynécologie. Il assurait en même temps la relocalisation dans d'autres hôpitaux montréalais, des services et du personnel.

Le dossier rendu public par les syndicats démontre que cet hôpital, loin d'être dans un état désuet, possède certains équipements très modernes pour lesquels le gouvernement a dépensé depuis dix ans, près d'un million. Le département de radiologie a été refait, les locaux nettoyés, de nouveaux laboratoires construits en 1966 et les cuisines ainsi que la buanderie sont complètement neuves. En 1972, on dépensait encore \$50,000 pour la construction d'un escalier de secours, etc...

Pressions

Selon les infirmières et les représentants syndicaux, les pressions exercées par l'hôpital Ste-Justine pour récupérer au moins 65 lits en obstétrique et 35 lits en gynécologie, afin d'obtenir un statut de Centre hospitalier universitaire, ne seraient pas

étrangères à cette fermeture. Le ministère des Affaires sociales a d'autre part décidé d'acquiescer les hôpitaux Ste-Justine et Montreal Children's des équipements les plus modernes pour répondre à tous les cas de naissances présentant des problèmes particuliers.

Or, a également fait état du nombre particulièrement élevé de patientes qui ont fréquenté en 1972, l'hôpital de la Miséricorde: 6,392 patientes et 2,405 nouveaux-nés ont été admis à l'hôpital, ce qui représente une somme de 59,473 journées d'hospitalisation. A l'heure où tous les hôpitaux de Montréal affichent des listes d'attente, où vont ces 6,000 patientes? Combien de temps devront-elles attendre pour recevoir des soins? Le ministère a-t-on également fait remarquer, ne tient nullement compte du phénomène social: la Miséricorde dessert une population qui vient de l'est de Montréal, du Centre-sud ou de la Rive-Sud. Cette population devra se faire soigner dans l'ouest, où il n'y a aucune facilité de transport en commun, pas de métro pour les visiteurs de Ste-Justine, et les patients qui fréquentent les cliniques externes.

Enfin, selon l'un des directeurs de l'hôpital, un investissement d'au plus \$1 million, pourrait permettre l'hospitalisation de 350 patients dans des conditions très modernes. Plusieurs médecins de l'hôpital appuieraient cette dénonciation de la décision gouvernementale. Cependant, jusqu'ici, aucun n'a exprimé son point de vue sur la place publique.

3^{ème} SEMAINE

SACCO POUR TOUS

C'est extraordinaire! AUSSI REMARQUABLE QUE Z

VANZETTI avec RICCARDO CUCCIOLLA Meilleure interprétation masculine de GIAN MARIA VOLONTÉ

Aussi: "LA MORT SONNE TOUJOURS 2 FOIS" Couleurs

Les Galeries Canadiennes — 661-8575

LES FILMS MUTUELS présentent

J'AI MON VOYAGE!

avec GILLES RICHER DENIS HÉROUX REGIS SIMARD JEAN LÉFEBVRE

avec YVES DUBREUIL FRANKIE FRENCH GILLES RICHER REGIS SIMARD DENIS HÉROUX JEAN LÉFEBVRE

Capitol 107, St-Jean 527-4300

Laissent-passer non valable 2^e sem.

HORAIRE: 1hr, 3hrs, 5hrs, 7hrs, 9hrs.

A partir du 8 mars

LE THEATRE DU TRIDENT présente

LA MEGERE APPRIVOISEE

de WILLIAM SHAKESPEARE

version française de Jacques Audbert

avec MICHELLE ROSSIGNOL — MICHEL DUMONT — JEAN-MARIE LEMIEUX. Une mise en scène de PAUL HEBERT. Décors et Costumes: PAUL BUSSIERES.

Location à partir de \$2.50

Grand Théâtre de Québec

Salle Octave Crémazie, tel 643-8131

ici et là dans la province

Fermeture d'écoles

MONTREAL (P.C.) — La CECM fermera en septembre prochain 20 écoles scolaires dont 12 dans le secteur francophone et huit dans le secteur anglophone. La décision a été prise jeudi après-midi par les commissaires au cours de leurs assemblées régulières.

D'autre part, trois nouveaux édifices soit une polyvalente française et deux écoles élémentaires, dont une anglaise, ouvriront leurs portes en automne.

Air Canada

MONTREAL (P.C.) — Air Canada doit maintenir les tarifs transatlantiques en vigueur depuis le 1^{er} avril 1972, parce qu'il lui semble impossible d'obtenir les sanctions gouvernementales qui lui permettraient d'offrir une nouvelle échelle pour la saison estivale, annonce jeudi la compagnie.

De plus, les tarifs de 1972 sont susceptibles d'un léger redressement à la hausse par suite des récents changements monétaires. Les lignes aériennes internationales étudient actuellement ce problème à Londres.

A.J. Ballota, directeur du Marketing — lignes internationales, a déclaré que les lignes aériennes et leurs gouvernements n'avaient pu aboutir à un accord tarifaire pour la prochaine saison.

Université

QUEBEC (P.C.) — L'Assemblée des gouverneurs de l'université du Québec a décidé de regrouper sous une direction générale des études universitaires, les services de l'institution dans le Nord-Ouest et dans l'Outaouais.

Ces deux services, qui franchissent ainsi une nouvelle étape dans leur développement, seront sous l'autorité d'une commission formée de 12 membres, nommés par les gouverneurs.

Selon un communiqué, cette unification des services de l'UQ dans le Nord-Ouest et l'Outaouais a été réalisée dans le but de consolider les activités des deux centres de Hull et Rouyn et ainsi de répondre plus adéquatement aux besoins du milieu et d'assurer un développement plus harmonieux de l'enseignement universitaire dans ces régions.

La commission a pour mandat général d'administrer les études universitaires dans ces deux régions au nom de l'université du Québec.

Amende

JONQUIERE (P.C.) — Huit étudiants qui avaient été appréhendés, jeudi dernier, lors d'une manifestation devant le poste de radio et de télévision CKRS, ont été condamnés à \$10 d'amende chacun, mercredi, lors de leur comparution en Cour municipale, à Jonquière.

Magasins

MONTREAL (P.C.) — Les grands magasins à rayons de la métropole ont demandé que les heures d'affaires soient allongées alléguant que cette mesure stimulerait l'activité économique et créerait des emplois tandis que de leur côté, les petits commerçants représentés par l'Association des détaillants du Canada, pensent qu'au contraire cela ne ferait que contribuer à l'inflation, les coûts additionnels d'exploitation s'ajoutant aux prix payés par le consommateur.

Dans un dossier soumis au gouvernement du Québec, Eaton's, Simpsons, La Baie, Gilmory et Dupuis Frères demandent que soit ajoutée une heure à la période légale d'ouverture, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Actuellement les magasins ferment à 6 heures le mercredi, 9 heures le jeudi et vendredi et 5 heures le samedi.

Selon M. Ken Clarke, directeur de Simpsons pour la région de Montréal, la loi actuelle oblige les commerçants à fermer pendant une période de pointe dans les ventes. Il explique que les habitudes familiales ont changé que plus de femmes travaillent et que finalement c'est le client qui est frustré puisqu'il n'a pas le temps de faire ses achats à son aise pendant la présente période d'ouverture.

Région pilote

Pour appuyer son choix de la région de Montréal, le comité souligne que le service de police de la ville de Montréal reçoit déjà la plupart des appels d'urgence de toute nature. Etendre ce réseau de communications à l'île de Montréal augmenterait la qualité des services sans nécessiter de débours trop considérables, estime-t-on. Quatre principes forment la base de la réorganisation proposée:

1- Centralisation des communications, confiée au service de police de la Communauté urbaine de Montréal;

2- Numéro de téléphone unique pour atteindre cette centrale;

3- Utilisation maximum des ressources existantes: équipe des cliniques d'urgence qui seront désignées, équipe des ambulances avec lesquelles des ententes seront conclues;

4- Mise en place de mécanismes qui permettront de contrôler, par exemple, l'application des ententes passées entre les ambulances et les services hospitaliers d'urgence, la

on peut vaincre le cancer

on peut vaincre le cancer

«Éclatant de vie, de chaleur et d'originalité»

«Expression débordante d'imagination»

«Dance superbe et disciplinée»

Southern News Sydney, Australie

«Un triomphe...» «Un plaisir...»

«Un tour de force...»

CE SOIR

20 h. 30

Pulcinella Variations Rondo

Pas de deux romantique

THE ECSTASY OF RITA JOE

\$2.50 \$3.50 \$4.00 \$5.00 \$5.50

Demi prix pour étudiants sur présentation de la carte

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

ROYAL WINNIPEG BALLET

LA PLUS ANCIENNE TROUPE DE BALLET AU CANADA

«Éclatant de vie, de chaleur et d'originalité»

«Expression débordante d'imagination»

«Dance superbe et disciplinée»

Southern News Sydney, Australie

«Un triomphe...» «Un plaisir...»

«Un tour de force...»

CE SOIR

20 h. 30

Pulcinella Variations Rondo

Pas de deux romantique

THE ECSTASY OF RITA JOE

\$2.50 \$3.50 \$4.00 \$5.00 \$5.50

Demi prix pour étudiants sur présentation de la carte

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Tendance à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les prix ont monté dans les compartiments, à l'exception de celui des services publics, jeudi, à la Bourse de Montréal, et l'activité a été modérée sur ce marché.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 1,370,000 actions, au regard de 1,370,000 la veille.

Les papeteries ont monté de 29 et atteint 123.52, les industrielles, de 17 et clôturé à 246.68, les banques, de 04 et fermé à 264.99, l'indice composé a gagné .02 et se situe à 231.89, tandis que les services publics ont reculé de .48 et fermé à 159.77.

Comportement des valeurs :

Jeu.	Mer.
Gains	92 124
Pertes	147 124
Inchangées	80 90
Total	319 338

Financial Collection Agencies, dont 255,246 actions ont été transférées, a été la valeur industrielle la plus active, un valeur qui a monté de 3-4 et atteint 512.

Probe Mine, dont 46,000 actions ont été négociées, a été la mine la plus active, une mine qui a monté de 1-2 et fermé à 35 1/2 cents.

À la Bourse de Montréal, Shell Canada a monté de 1-3 et atteint 55 1/4 et Grafton a monté de 1-2 et atteint 41 1/2, tandis que Texaco Canada a reculé de 1-2 et fermé à 67 1/2 et Falconbridge Nickel a reculé de 1-2 également et clôturé à 73 1/2.

À la Bourse Canadienne, Capri Mining dont 45,000 actions ont été négociées a gagné 1-2 cent et fermé à 24 1/2 cents.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Fin. Ctl	253,246	12	11 1/2	2	+ 1/4
Alcan	54,887	95	80	93	+ 9
Int. Nck	17,715	25 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/4
SAC	15,140	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4
S. L. Div	14,200	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
Borjars	12,995	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
Bolord	10,295	415	395	415	+ 15
Bnk Mtl	10,095	19 1/2	19 1/2	19 1/2	+ 1/4
Chp Orl	9,730	43 1/2	42 1/2	42 1/2	+ 1/2

MINES

Pb Min	49,000	39	35 1/2	35 1/2	+ 1/4
Cpr. Min	45,000	26	24 1/2	24 1/2	+ 1/2
C. Lona	26,500	30	28	30	- 1
N. Insc	35,000	130	122	127	- 1
Mcd	3,000	230	220	220	- 100

Fruits et légumes

MONTREAL (P.C.) — Les prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9h hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits

Pommes: McIntosh, \$3 à \$3.25 le boisseau; Cortland, \$2.75 à \$3 le boisseau.

Légumes

Betteraves: \$3.50 à \$4 les 50 livres; \$2.25 pour 12 cellos de 2 livres.

Carottes: \$2.75 à \$3 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 de 5 livres; \$2.25 à \$2.50 les 50 livres; Jacketed, \$3.50 à \$3.75 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 de 5 livres.

Choux verts: \$3 à \$3.25 les 50 livres.

Oignons: jaunes, moyens: \$6.50 à \$7 les 50 livres; \$7 à \$7.25 pour 24 cellos de 2 livres.

Panais: \$2.50 le 20 livres; \$3.25 à \$3.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Poivreux: \$2 la douzaine de paquets.

Pommes de terre: \$3 à \$3.15 les 50 livres; \$1.65 les 25 livres.

Rutabaga: \$3.50 à \$3.75 les 50 livres; cirés, \$4 à \$4.25 les 50 livres.

Sirap d'érable: \$9 à \$9.50 le gallon.

Cours de la monnaie

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a pris 1-25 à \$0.99 33-50 en devises canadiennes, jeudi après-midi, à la fermeture du marché des changes; la livre sterling a pris 3-25 à \$2.45 17-25.

À New York, le dollar canadien a été 1-25 à \$1.00 17-50; la livre sterling a pris 1-50 à \$2.46 13-25.

AVIS

PRENEZ AVIS que mademoiselle MARIE NICOLE CHARLOTTE LALANETTE domiciliée au 792, de Brabant, appartement 1, St-Foy, district de Québec, désire dans les TRINGENT JOURS (90) suivant la dernière publication du présent avis présenter une requête au Ministère de la Justice pour changer son nom en celui de MARIE NICOLE CHARLOTTE RENÉE LALANETTE.

QUÉBEC, le 8 mars 1973.

BOILEY HENRY & ASSOCIÉS
Procès, de la requérante.

NOTICE

NOTICE is hereby given that MISS MARIE NICOLE CHARLOTTE LALANETTE domiciliée au 792, de Brabant, app. 1, St-Foy, district de Québec, wish, in the THIRTY DAYS (30) following the last publication of the present notice, to present a petition to the Minister of Justice for permission to change her name to MARIE NICOLE CHARLOTTE RENÉE LALANETTE.

QUÉBEC, March 8th 1973.

BOILEY HENRY & ASSOCIÉS
Attorneys for the applicant.

Tendance à Toronto

TORONTO (P.C.) — Deux nouvelles importantes annoncées par le gouvernement des États-Unis ont fait reculer les valeurs minières jeudi à la Bourse de Toronto. Dans la plupart des autres compartiments, les prix ont également baissé. Par ailleurs, il y a lieu de souligner que le marché a été actif.

Le gouvernement américain a annoncé qu'il projette de mettre sur le marché des stocks de zinc, de cuivre et d'aluminium, et cela afin de réduire les prix. Il a annoncé aussi qu'il lance une enquête sur ce qu'il appelle le dumping aux États-Unis de métaux en provenance du Canada et de l'Australie.

L'indice des métaux de base perdait plus d'un point vers midi et, à la fermeture, il enregistrait une perte nette de .98, ce qui le place à 102.13.

L'indice industriel a reculé, pour sa part, de .75 et clôturé à 224.47 et l'indice des pétroles de l'Ouest a perdu 1.16 et fermé à 252.78. Les aurifères, par contre, ont gagné .95 et fermé à 220.59.

Comportement des valeurs :

Jeu.	Mer.
Gains	206 281
Pertes	301 258
Inchangées	277 260
Total	784 799

Les métaux de base qui ont le plus souffert de la décision du gouvernement américain de libérer des stocks de métaux sont précisément les métaux qui sont exportés aux États-Unis. Ainsi Cominco a perdu 1-3/8, Falconbridge, 1-1/4 et Inco 1.

Le virement a été de 2.95 millions d'actions, au regard de 2.84 millions mercredi et la valeur totale des actions transférées a été de \$28.76 millions, au regard de \$29.95 millions la veille.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Fin. Ctl	253,246	12	11 1/2	2	+ 1/4
Alcan	54,887	95	80	93	+ 9
Int. Nck	17,715	25 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/4
SAC	15,140	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4
S. L. Div	14,200	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
Borjars	12,995	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
Bolord	10,295	415	395	415	+ 15
Bnk Mtl	10,095	19 1/2	19 1/2	19 1/2	+ 1/4
Chp Orl	9,730	43 1/2	42 1/2	42 1/2	+ 1/2

MINES

Pb Min	49,000	39	35 1/2	35 1/2	+ 1/4
Cpr. Min	45,000	26	24 1/2	24 1/2	+ 1/2
C. Lona	26,500	30	28	30	- 1
N. Insc	35,000	130	122	127	- 1
Mcd	3,000	230	220	220	- 100

PÉTROLES

Merind	99,475	175	161	175	+ 7
Alb. Orl	57,200	124	120	120	- 3
C. Bonz	36,223	250	230	240	- 10
Chieft	30,023	12 1/2	11 1/2	12 1/2	+ 1/4
Loch Ec	28,225	285	250	270	- 14

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67, 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune, 63.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1 en sac, 29 à 32 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sac, 28 à 30 1/2; pour nourrissement, No 1 en sac, 26 à 27 1/2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement, 23 1/2 à 24 1/2 la livre, poudre de lait, 6 1-2 à 7.

Prix des oeufs, prix moyen de grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-agros 65.7; A-gros 63.5; A-moyens 59.7; A-petits 53.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs de Québec: A-a-gros 64; A-gros 62; A-moyens 58; A-petits 52; A-pe-we 27.

Pommes de terre: prix de gros, Nouveau-Brunswick, \$3.45 à \$3.65 les 50 livres; 75 à 76 les 10 lbs; I.P.E. \$3.65 à \$3.80 les 50 lbs; 82 à 86 les 10 lbs; \$2.55 à \$5.50 les 75 lbs.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les arrivages étaient modérés, la demande, bonne, et les prix, réguliers, cette semaine, au marché aux bestiaux de Montréal.

Total des arrivages de la semaine: 1,320 bêtes à cornes; 1,302 veaux; 33 porcs et sept agneaux et moutons.

Les bovins A1 et A2 se vendaient de \$41.50 à \$42; les communs, de \$35.50 à \$41.00; il n'y avait pas de bovins A3.

Les taures communs ont rapporté de \$25 à \$37.75.

Les taureaux valaient de \$30.50 à \$41.00.

Les vaches D3 ont rapporté entre \$32.50 à \$36.75; les D4, entre \$32.50 à \$32.75.

Les bons veaux se vendaient de \$60 à \$67; les moyens, de \$50 à \$59.50; les communs, de \$30 à \$49.50; et les veaux d'élevage, de \$33 à \$82.

Les moutons étaient fort peu nombreux pour qu'on en établisse les prix.

Tendance à New York

NEW YORK (A.F.P., P.A.) — Les cours se sont effrités pendant la séance de jeudi au New York Stock Exchange et le nombre des transactions, modéré depuis quelques jours, est resté égal à celui de la veille.

La cote a terminé à son niveau le plus bas de la journée, selon l'indice, et le volume des affaires a augmenté pendant la dernière demi-heure. Les causes avancées par les spécialistes pour le comportement actuel de la cote sont aussi diverses que peu concluantes. D'aucuns attribuent l'hésitation des acheteurs à l'incertitude qui continue à régner au sujet de la situation monétaire et à la tenue du dollar sur le marché des changes. D'autres mentionnent, comme ils l'ont fait auparavant, la crainte d'un renouveau d'inflation aux États-Unis.

Toutefois, en clôture, les pertes sont généralement limitées à un point ou moins. Les métaux ont été très affectés par l'annonce que le gouvernement américain allait mettre en vente d'importantes quantités de matières premières stratégiques, à la suite de l'amélioration de la situation internationale et pour lutter contre l'inflation.

Aux cuivres, notamment, Anaconda a cédé 1 1/2, Copper Range 1 1/2 et Kennecott 1 1/2. Parmi les aluminiums, Aluminum Co. of America a perdu 1 point et Reynolds Metals, 1/2. Les pharmaceutiques, les alimentaires, les télévisions, les électroniques et électriques, les caoutchoucs et le matériel de bureau perdent une fraction en général. Il en est de même des valeurs d'auto, où cependant General Motors cède 1 point, des chimiques, où Du Pont perd 3/4 et des producteurs de films, parmi lesquels Disney tombe de 3/2. Les ordinateurs sont faibles avec notamment Honeywell en baisse de 4/8. Les compagnies aériennes, les aéropostales, les matériaux de construction, les aciéries et les tabacs figurent parmi les groupes en hausse ou en baisse d'une fraction, tandis qu'aux mines d'or, alors que McIntyre cède 1 point, Domes Mines gagne 1/4.

L'indice de Dow Jones pour 30 industrielles a reculé tout au long de la séance et, à la fermeture, il enregistrait une perte de 9.03, ce qui le place à 969.82.

L'indice de Standard and Poor pour 500 titres a perdu .86 et se situe à 114.12.

L'indice de la Bourse de New York pour quelque 1,400 actions ordinaires a reculé de .46 et fermé à 61.06 et l'indice des changements de prix à la Bourse Américaine a perdu .07 et clôturé à 24.91.

Le virement a été de 14.45 millions d'actions, au regard de 14.47 millions la veille.

Comportement des valeurs

Jeu.	Mer.
Gains	437 647
Pertes	973 724
Inchangées	363 382
TOTAL	1,772 1,753

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Domes Mines gagne 1/4 et atteint 75 1/2, Distillers Seagraves recule de 1 et tombe à \$424, International Nickel recule de 1/4 et tombe à \$34 1/2, McIntyre Porcupine recule de 1 et tombe à \$55 et, à la Bourse Américaine, Québecor monte de 1/4 et atteint \$15 1/2.

Le cours des devises étrangères

Australie (dollar) \$1.46
Autriche (schilling) \$0.0023
Belgique (dollar) \$1.00
Belgique (franc) \$0.0290
Brésil (cruzéiro) \$0.1890
Bulgarie (lev) \$0.0030
Tchécoslovaquie (couronne) \$0.1600
Danemark (couronne) \$0.1670
France (franc) \$0.0225
Allemagne (mark) \$0.3600
Hongrie (forint) \$0.0050
Italie (lire) \$0.0080
Japon (yen) \$0.0040
Mexique (peso) \$0.0605
Nouvelle-Zélande (guiliver) \$0.3600
Norvège (couronne) \$0.1670
Pologne (zloty) \$0.1668
Roumanie (leu) \$0.1670
Espagne (peseta) \$0.0177
Suède (couronne) \$0.2200
Suisse (franc) \$1.34
États-Unis (dollar) \$1.00
Royaume-Uni (livre) \$2.46
U.R.S.S. (rouble) \$1.34
Yugoslavie (dinar) \$0.0580

COURS POUR LES CONDUCTEURS DE CALÈCHES

La Ville de Québec, en collaboration avec la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, offre une série de cours en information historique et connaissances pratiques sur la Ville de Québec à l'intention des conducteurs de calèches (cochers).

Ces cours donneront droit à un certificat de connaissances touristiques de la Ville de Québec, qui sera nécessaire pour l'obtention d'un permis de conducteur de calèches (cochers). Ils seront donnés à compter de la semaine du 26 mars 1973 à l'école secondaire Joseph-François Perrault, 140 chemin Ste-Foy, le lundi, à 19 h 15.

Inscription: à date 19 mars 1973, heure 19 h 15 à 22 h, coût: \$2.00.

Coût des cours: \$15.00.

N.B. — Aucune inscription ne sera acceptée après la date mentionnée plus haut.

Tendance à Londres

LONDRES (Reuter) — Les importations de la Grande-Bretagne ont atteint, en février, le montant record de 977 millions de livres, ce qui a provoqué un déficit de 77 millions de livres de la balance du commerce extérieur du pays.

Ce déficit est inférieur cependant d'un million de livres à celui de janvier, grâce à un fort accroissement des exportations qui ont atteint 900 millions de livres.

Compte tenu des exportations "invisibles" assurances, revenus du fret maritime, tourisme, etc., le déficit du commerce n'atteindrait que 21 millions de livres pour février.

Fonds mutuels

Offre	Dem.
Aerofund	1.45
A.G.F. Special	2.07
All Canadian	7.95
All Canadian Div	9.57
Edmonton Inv	4.27
All Canadian 4000	5.50
American Growth	6.07
Andreas Equity	5.30
Associate Investors	6.25
Canada Growth	6.25
Canapex	11.64
Can Gas Energy	13.64
Can Investment	3.28
Can Secunder	6.15
Can Security Growth	5.55
Can South Africa Gold	7.23
Can Trust	3.29
C.M. Japan	14.35
Capital Growth	11.62
Chase Fund	8.57
Collective Mutual	8.71
Commonwealth Intl	15.42
Commonwealth Intl Lev	4.12
Commonwealth Venture	8.10
Competition Capital	6.07
Corporate Investors	6.43
Corporate Inv Stock	7.83
Dominion Compound	6.73
Dreyfus Intl	11.89
Dreyfus Intl Lev	12.15
Edwards Intl	6.17
Edwards Intl Lev	6.71
Enbridge Investment	6.53
Executive Fund Cda	2.15
Executive Intl Inv	26.34
Fidelity Trend	26.34
Fonds Collectif A	7.83
Fonds Collectif B	5.74
Fonds Collectif C	8.48
Fonds P.E.P.	4.15
Guardian Growth	12.15
GIS Compound	12.16
GIS Income	4.30
Growth Equity	1.03
Guardian Enterprise	1.03
Guardian Growth	9.85
Harvard Growth	7.81
Industrial Growth	9.28
Keystone Cda	8.38
Keystone Cda K-2	6.63
Keystone Cda S-1	24.40
Keystone Cda S-4	5.06
Keystone Polaris	4.58
Lexington Research	8.85
Maritime Equity	2.82
Maritouch	5.71
Mutual Accumulating	6.37
Mutual Growth	10.35
Mutual Income	4.02
Natural Resources	17.24
N.W. Equity	6.30
N.W. Canadian	5.79
N.W. Canadian	5.59
One William Street	17.43
Oppenheimer	7.36
Pacific U.S.	4.33
Pension Mutual	9.50
Phillips Hager, North	13.63
Pinnacle Resources	5.14
Principal Growth	5.11
Prudential Growth	7.19
Prudential Growth	11.74
Recent Growth	10.21
Recent Venture	4.50
Royfund	7.10
Sav Inv Pre et Rev	10.73
Sav Inv Am Pre	10.73
Scotiabank North American	6.00
Scotiabank Mutual	3.89
Taurus Fund	6.53
Tech	9.51
Time	10.56
United Accumulative	5.58
United Horizon	2.86
United Mutual	2.86
United Venture	3.91
Universal Savings Equity	3.31
Western Growth	6.80
Xanadu Fund	4.11

À l'APPEL D'OFFRES

PME-73-1017 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 3 avril



LA LIBRAIRIE DE

Place Laurier

L'Action

Place Laurier



GRANDE VENTE

LES 15, 16 et 17 MARS

JE SAIS TOUT



Alain Grée
Encyclopédie en
couleurs pour
les jeunes
SPECIAL
2.99

**NOMBREUSES
AUBAINES**

.50-\$.1.-\$.2.

**LE COMBAT
QUÉBÉCOIS**



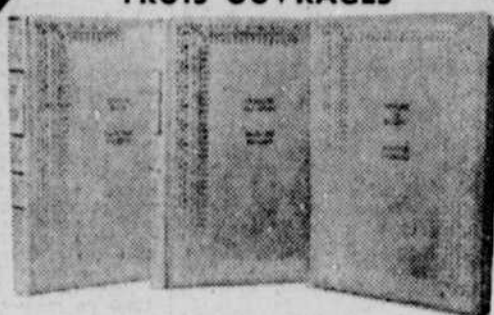
par
**CLAUDE
MORIN**
l'auteur de
*Le Pouvoir
Québécois*
Rég. \$3.75
SPECIAL
2.79

**PIAF
ET L'ARBRE BLESSÉ**



en format de poche
Rég. \$2.10 ch.
SPECIAL
\$1.59 ch. Les 2 pour **2.99**

Collection Farnèse
TROIS OUVRAGES



Madame Bovary, Eugénie Grandet
et la Petite Fadette
SPECIAL
\$1.79 ch. Les 3 pour **4.79**

**FANTASTIQUE
GRENOBLE**



Les Jeux
Olympiques de
Grenoble 1968
SPECIAL
2.79

LITTÉRATURE
DE
JEUNESSE
20%

**TON PÈRE
HONORERAS**



Gay Talese
L'histoire d'une
célèbre famille
de la Malie.
Rég. \$8.85
SPECIAL
6.79

BANCO
Henri Charrière



La
suite des
aventures
de Papillon
Rég. \$7.60
SPECIAL
5.99

**samedi le 17 mars
de 1 hre à 3 hres
à la**

**Librairie de l'Action
de Place Laurier**

IL Y AURA DISTRIBUTION DE POSTERS

**LES
POCHES**
20%

LES MENUS



de
**MARGO
OLIVIER**
Rég. 6.95
SPECIAL
5.49

LUCKY LUKE



Trente et un
titres
disponibles
spécial
Rég. \$1.35
.99

VIENS RENCONTRER SIDNEZ



LA LIBRAIRIE DE

Place Laurier

L'Action

Tél.: 659-1021



Cornwall arrêtera-t-il la saison locale parfaite des Remparts?

par HENRI BERTRAND

Après avoir vaincu les Rangers de Drummondville par 9 à 4 hier soir les Remparts ont :

Coupe Pontiac

Les 10 premiers au classement national, avant les épreuves de Stoneham sont :

Hommes :
1. Grant Rutherglen, Rossland, C.B., 134 points; 2. Dave Ramsay, Vancouver, 68; 3. Gord Acton, North Bay, Ont., 64; 4. (ex-aequo) Bob Miller, Vancouver et Bob Saffra, Toronto, 61; 6. John Hilland, Calgary, 60; 7. Steve Hamilton, Kamloops, C.B., 57; 8. Tom Irwin, Kelowna, C.B., 50; 9. (ex-aequo) Rémi Cloutier, Montréal et Terry Howe, Thunder Bay, Ont., 46.
1. Kathy O'Sullivan, Vancouver, 113; 2. Chris Parson, Vancouver, 97; 3. Andrea Esson, Toronto, 84; 4. Susan O'Sullivan, Vancouver, 78; 5. Diane Boileau, Montréal, 76; 6. Robin Kingsmill, Toronto, 65; 7. Lynn Waril, Toronto, 53; 8. Pat Gordon, Banff, 52; 9. Beth Cosulich, Vancouver, 50; 10. Janet Mason, Rossland, 49.

dirigés vers Québec pour y terminer leur calendrier de la saison régulière en disputant deux matches, un ce soir contre les Royals de Cornwall et l'autre dimanche contre les Bruins de Shawinigan. Au point de vue classement, les deux équipes n'ont plus aucune importance, les trois clubs intéressés étant d'ores et déjà assurés des positions qu'ils occupent présentement.

Les sensations ne devraient pas manquer surtout ce soir alors que Ron Racette et ses hommes voudront se convaincre personnellement qu'ils seront à redouter dans les séries éliminatoires. Ils voudront aussi être ceux qui empêcheront les Remparts d'avoir une saison parfaite sur sa propre glace. Jusqu'à maintenant, nos porte-couleurs ont remporté 30 victoires consécutives au Colisée, et rien ne pourrait faire plus plaisir aux Ontariens que de briser, à la toute dernière minute cette possibilité. C'est psychologique sur le gagnant. Pour les Royals ils se convaincront qu'ils peuvent battre leurs éventuels adversaires sur leur propre glace, s'ils se rencontrent dans la finale de fin de saison. Du côté des locaux, on voudra se per-

suader que l'avantage de la glace y sera pour qu'il y ait dans ces rencontres. Comme les Remparts sont déjà assurés de cet avantage de commencer la finale ici, s'ils parviennent à s'y rendre et que leurs adversaires sont les Royals on peut s'imaginer que la partie de ce soir ne sera pas seulement une question de formalité.

On pourrait également assister à plusieurs règlements de comptes ce soir. Certains joueurs des Remparts voudront prouver qu'ils n'ont pas peur des méthodes d'intimidation qu'emploient les joueurs de Cornwall. On aura également l'occasion presque assurée d'assister ce soir à l'édition d'un nouveau record pour les Remparts. En enregistrant neuf buts hier, ils se sont approchés à un seul filet du record de 437, record établi par l'édition 1970-71.

LA VICTOIRE D'HIER

Revenant à la joute d'hier soir à Drummondville, ce fut une victoire relativement facile pour les Remparts qui atteignaient 100 points au classement. Ce triomphe de 9 à 4 a certes permis à l'entraîneur Orval Tessier de pousser un

soupir de soulagement quand on sait que ses joueurs n'avaient pu gagner dans leur trois dernières rencontres sur la route. Juste à la veille de la série éliminatoire cette situation pouvait devenir inquiétante, si elle s'était prolongée.

L'un des grands responsables de la victoire des Remparts a encore été le capitaine André Savard qui a enregistré son 96 tour du chapeau de la saison en comptant ses 66e, 67e et 68e filets de la campagne. Yvon Dupuis a de son côté déjoué le gardien de but des Rangers deux fois, les autres pointeurs des gagnants étant Richard Perron, Guy Chouinard, Jacques Locas, André Deschamps et Daniel Beaulieu. Jean Thériault avec deux filets, Chasson et Royer avec chacun un ont été les pointeurs des Rangers.

La première période a été assez serrée, les Remparts ne prenant qu'un but d'avance sur les

filets de Richard Perron et Yvon Dupuis. Pour le premier, c'était son 5e de la saison et pour Dupuis son 47e. Entre les deux buts des québécois Jean Thériault avait déjoué Pierre Pélusse.

En deuxième, les gagnants ont enfilé trois buts sans réplique. Ce fut d'abord Guy Chouinard (43e), suivi d'André Savard (66e) et Yvon Dupuis (48e). Cette période fut marquée d'une bataille entre Richard Latulippe des Remparts et Doret des Rangers. Chacun reçut une punition majeure.

En dernière, période André Savard devait signer son deuxième but de la soirée avant que les Rangers semblent se ressaisir pour enregistrer deux buts par l'intermédiaire de Thériault et Chasson. Savard compléta son tour du chapeau et Daniel Beaulieu profitant de l'avantage de deux hommes mis le compte finale 9 à 4 pour les Remparts.

Défaite des Maple Leafs North Star en 2e place

MINNEAPOLIS (P.A.). — Les North Stars du Minnesota ont dirigé 57 lancers vers le gardien Ron Low, ce qui constitue un nouveau record d'équipe, et ont vaincu les Maple Leafs de Toronto 5-2, hier soir, devant 15,018 spectateurs.

Les North Stars ont ainsi supplanté les Flyers de Philadelphie, qui étaient inactifs hier, au deuxième rang de la division Ouest de la ligue Nationale.

Jude Drouin a ouvert le pointage après seulement 30 secondes de jeu en première période et son but fut suivi à 17:28 par celui de son coéquipier Barry Gibbs. Doug Mohs a porté à trois buts l'avance des North Stars en deuxième période mais les Leafs ont riposté au début du dernier engagement avec des filets de Norm Ullman et Darryl Sittler.

Lou Nanne et Bill Goldsworthy ont complété le pointage.

Hockey

HIER
Association MONDIALE
Los Angeles 6, New York 2
Minnesota 7, Chicago 4
Ligue NATIONALE
Toronto 2, Minnesota 5
Boston 4, Buffalo 1
Ligue JR MAJEUR DU QUEBEC
Québec 9, Drummondville 4
Montréal 2, Sherbrooke 5

AUJOURD'HUI
Association MONDIALE
Québec vs Alberta
Minnesota vs Boston
Ottawa vs Winnipeg
Ligue NATIONALE
Boston vs Detroit
Los Angeles vs Vancouver
Pittsburgh vs California
Ligue JR MAJEUR DU QUEBEC
Cornwall vs Shawinigan
Drummondville vs Sorel
Trois-Rivières vs Montréal

LES CLASSEMENTS

Association MONDIALE	D	V	N	P	Pts
1. Angleterre	40	25	2	277	228
2. Cleveland	38	29	2	256	214
3. Philadelphie	33	36	0	261	284
4. New York	32	33	2	283	304
5. Québec	29	35	5	246	278
6. Ottawa	29	37	4	243	281

Ligue NATIONALE	D	V	N	P	Pts
1. Winnipeg	41	27	3	265	223
2. Houston	35	31	4	254	242
3. Minnesota	35	32	3	228	236
4. Los Angeles	34	33	2	230	233
5. Alberta	32	35	2	239	235
6. Chicago	25	42	2	231	268

Ligue JR MAJEUR DU QUEBEC	D	V	N	P	Pts
1. Québec	48	10	4	436	222
2. Cornwall	42	19	2	358	248
3. Sorel	37	22	3	383	348
4. Shawinigan	33	27	2	293	266
5. Laval	28	34	1	299	370
6. Sherbrooke	27	33	2	266	300
7. Montréal	24	35	3	279	308
8. Trois-Rivières	18	42	2	285	318
9. Drumville	13	48	1	280	461

Ligue PROGRESSION	D	V	N	P	Pts
1. Aigles	11	4	2	130	91
2. Bulldogs	11	4	2	130	91
3. Castors	5	10	2	105	154
4. Loups	4	12	1	95	120

Ligue Inter-Cités

MOSQUITO
Lévis-Launton 1, Québec-Centre 5
BANTAM
Lévis-Launton 2, Québec-Centre 4
JUNIOR B
(demi-finale 4 de 7)
Québec-Centre 5, Lévis-Launton 7
(demi-finale 3 de 5)
Québec DSN 9, Loretteville 7
(série élim 1 à 1)
AUJOURD'HUI
PEE-WEE et MIDGET
Québec DSN vs Lévis-Launton
BANTAM
Loretteville vs Québec-Centre
JUNIOR B
(demi-finale 3 de 5)
Loretteville vs Québec DSN

Choc Durocher-Miller

COCOA, Floride (P.A.). — Le gérant des Astros de Houston, Leo Durocher, s'est vu imposer, par le président de la Ligue Nationale de baseball, Chub Feeney, une amende de \$250 pour avoir fait obstacle, lundi dernier, à une rencontre entre les joueurs de l'équipe et Marvin Miller.

Durocher a menacé de démissionner et de porter l'affaire devant les tribunaux. "L'amende doit être versée avant le début de la saison", a répliqué Durocher.

Je ne la paierai certainement pas et ne laisserai pas l'équipe la payer. Je démissionnerai et les poursuivrai. "Je ne vois pas en quelle qualité il a agi", a-t-il ajouté en parlant de Feeney. "C'est une question de principe".

"Comme vous savez, on m'a imposé de nombreuses amendes depuis le début de ma carrière. Je n'ai jamais réchigné lorsque les amendes étaient justifiées."

Le golfier le plus redoutable au monde, Jack Nicklaus, participera au pro-presse de l'Omniun canadien, le 27 juin, au club de golf de la Vallée du Richelieu, et il a l'intention d'offrir, à cette occasion, une importante contribution financière à l'essor du golf au Canada.

En annonçant sa présence le 27 juin sur le parcours Rouville à l'Association royale de golf du Canada et à la compagnie Peter Jackson, Nicklaus a déclaré qu'il "voulait faire quelque chose pour les juniors".

Il se propose, par ailleurs, de participer, du 26 au 29 juillet, à son premier omniun canadien depuis 1968.

Toutefois, on m'a imposé une amende, cette fois, sans même avoir la courtoisie de me laisser m'expliquer".

Durocher a été avisé de cette amende par télégramme à l'issue du match de mardi contre les Red Sox de Boston.

Spec Richardson, vice-président et directeur général des Astros, a déclaré : "Je ne veux pas que ce type démissionne. Il fait de l'excellent travail. Nous ne pouvons payer l'amende pour lui. Il est en colère et ne nous laissera pas faire".

Les Astros étaient réunis dans le champ centre, à Pompano Beach, et discutaient avec Miller, le directeur administratif de l'Association des joueurs de baseball, peu avant le match contre les Rangers du Texas, lorsque Durocher les a interpellés pour un exercice au bâton.

La plupart des joueurs réguliers de l'équipe ne se sont pas rendus à Pompano Beach, mais Richardson a spécifié qu'aucun d'entre eux n'avait été retenu.

Miller a dit à Richardson que Durocher avait violé un contrat et a ajouté qu'il ferait en sorte que les joueurs ne ratifient pas l'entente de trois ans avant que cette "affaire ne soit tirée au clair".

Richardson, a déclaré de son côté : "Léo a raison à 100 pour cent. Cette réunion convoquée par Miller dans le champ centre n'était que de l'exhibitionnisme de sa part".

Durocher a ajouté qu'il n'avait pas fait obstacle à cette réunion. "Nos joueurs ont été unanimes pour signer un document indiquant qu'ils ne voulaient pas se rendre à cette réunion."

"Nous devions partir à 6:30 a.m. pour Pompano Beach. Mon travail est de désigner les joueurs qui feront partie de l'équipe la saison prochaine."

J'ai choisi les joueurs que je désirais voir à l'oeuvre. La plupart d'entre eux étaient des jeunes. Il n'y avait pas beaucoup de joueurs réguliers. Aucun ne voulait faire le voyage".

"Larry Dierker nous a accompagnés seulement parce qu'il est le représentant des joueurs".

LA REPLIQUE
SARASOTA, Floride (P.A.). — Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs de baseball, a qualifié Leo Durocher d'enfant hier, ajoutant que le fier gérant du Houston était "un parasite qui profitait des autres gérants et joueurs".

"Le commissaire Bowie Kuhn parle sans cesse des trois ans de paix au baseball. "Nous avons fait un pas de géant dans cette voie, mais l'entente est à peine scellée sur l'entente que Durocher menace de la faire tomber."

"Léo nous a toujours été opposé et je souhaite qu'il agisse selon son âge", a déclaré Miller.

Miller a précisé que Durocher n'avait jamais rien versé dans le programme de retraite des joueurs, ce qui ne l'empêche pas de retirer présentement \$2,000 par mois.

Miller s'en est pris à Durocher après que celui-ci ait rappelé ses joueurs lors d'une réunion au champ centre des Astros lundi, alors que Miller leur parlait de la nouvelle entente conclue avec les propriétaires.

Pour cette action, Durocher a copé d'une amende de \$250 du président de la L.N. Chub Feeney, mais il a rétorqué qu'il démissionnerait d'abord et porterait la cause en justice.

LA REPLIQUE
SARASOTA, Floride (P.A.). — Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs de baseball, a qualifié Leo Durocher d'enfant hier, ajoutant que le fier gérant du Houston était "un parasite qui profitait des autres gérants et joueurs".

"Le commissaire Bowie Kuhn parle sans cesse des trois ans de paix au baseball. "Nous avons fait un pas de géant dans cette voie, mais l'entente est à peine scellée sur l'entente que Durocher menace de la faire tomber."

"Léo nous a toujours été opposé et je souhaite qu'il agisse selon son âge", a déclaré Miller.



Abigail HOFFMAN



Glenda REISER

Championnat canadien d'athlétisme

SAMEDI, 17 MARS 1973

8:00 Longueur
8:30 Hauteur

Séniors H
Séniors H

PISTE

Heure	Epreuve	Catégorie
1:30	50 m. haies	Juvenile F
1:30	50 m. haies	Juvenile F
2:45	400 m.	Séniors F
2:45	400 m.	Séniors H
3:45	1,000 m.	Juvenile F
3:45	1,000 m.	Juvenile H
4:30	1,500 m. sec. chronométrée	Juvenile F
5:15	200 m. (Préliminaires)	Juvenile F
7:00	3,000 m. marche	Séniors H
7:30	50 m. haies (finale)	Juvenile F
8:00	400 m.	finale H
8:00	400 m.	finale F
9:30	800 m. finale	Juvenile F
9:20	1,500 m. finale	Juvenile F
9:40	Relais	Juvenile F

DIMANCHE, 18 MARS 1973

PISTE

Heure	Epreuve	Catégorie
11:00	50 m. (4 finales)	Juvenile F
11:30	800 m.	Séniors H
11:30	800 m.	Séniors H
12:15	300 m. (Préliminaires)	Juvenile F
12:45	50 m. (semi-finales)	Juvenile F
13:15	3,000 m.	Juvenile F
14:00	300 m. finale	Juvenile F
14:30	800 m. finale	Juvenile F
15:00	3,000 m.	Juvenile F
15:15	50 m. finale	Juvenile F
15:15	50 m. finale	Juvenile F
15:45	4x400 m. finale	Juvenile F

PELOUSE

Heure	Epreuve	Catégorie
2:00	Marteau	Juvenile H
4:00	Poids	Juvenile H
4:00	Triple Sauts	Juvenile H
7:00	Longueur	Séniors F
7:00	Poids	Juvenile F
7:30	Perche	Séniors H

PELOUSE

Heure	Epreuve	Catégorie
12:00	Poids	Séniors F
12:30	Perche	Juvenile H
13:30	Longueur	Séniors H
14:00	Hauteur	Séniors F
15:00	Poids	Séniors H

Boston rejoint NY Rangers

BUFFALO (P.A.). — Bobby Orr a compté deux buts, dont un dans un filet désert vers la toute fin du match, hier soir, pour conduire les Bruins de Boston à une importante victoire de

4-1 contre les Sabres de Buffalo.

Les Bruins ont ainsi rejoint les Rangers de New York au deuxième rang de la division Est tandis que les Sabres sont demeurés à un point des Red Wings de Detroit et de la quatrième position.

Normand Gratton a ouvert le pointage pour Buffalo en première période après avoir capté une passe de Gilbert Perreault devant le filet de Jacques Plante. Orr a créé l'égalité au début du deuxième vingt et Carol Vadnais a procuré les devants aux Bruins à mi-chemin en troisième période. Vadnais a déjoué Roger Crozier sur le lancer de 50 pieds après que Greg Sheppard ait remporté la mise au jeu en territoire adverse.

Phil Esposito a enfilé son 47ème but de la saison 53 secondes plus tard et Orr a scellé l'issue de la rencontre dans la dernière minute de jeu.

Sommaires L.N.H.

A BUFFALO

BOSTON 4, BUFFALO 1

Première période:
1-Buffalo: Gratton 5e
Punitions: Perry, Bos 6:16, Robitaille 22:11, Vadnais 25:4, Sanderford 30:11, Luce 30:11, 30:46
Deuxième période:
2-Boston: Orr 5e
(Hodge, Cushman) — 8:30
Aucune punition.
Troisième période:
3-Boston: Vadnais 7e
(Sheppard) — 6:10
4-Boston: Esposito 47e
(Cushman, Hodge) — 11:11
3-Boston: Orr 22e
(Plante) — 18:05
Punitions: Marcotte 30:11, Martin 30:11, 30:46
Lancers par:
Boston 8 11 14-33
Buffalo 13 16 7-34
Gardiens: Boston, Plante; Buffalo, Crozier.
Assistance: 15,666.

A MINNEAPOLIS

TORONTO 2, MINNEAPOLIS 5

Première période:
1-Minneapolis: Drouin 25e
(Grant) — 0:20
2-Minneapolis: Gibbs 10e
(Hextall, Paré) — 17:28
Aucune punition.
Deuxième période:
3-Minneapolis: Nichols 4e
(Drouin) — 9:30
Punition: Fortier 1:21.
Troisième période:
4-Toronto: Ullman 17e
(Sittler) — 1:54
5-Toronto: Sittler 25e
(Ullman, Ellis) — 4:20
6-Minneapolis: Nanne 13e
(Drouin) — 9:35
7-Minneapolis: Goldsworthy 29e
Punitions: Paré 31:30, Fortier 14:30, Jarry 17:30.
Lancers par:
Toronto 7 4 7-18
Minnesota 15 24 18-37
Gardiens: Toronto, Low; Minneapolis, Gilbert.
Assistance: 15,018.

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

UNE ANCIENNE PEE-WEE

Quand Abigail Hoffman remporta sa première médaille d'or dans une compétition internationale, j'étais dans la galerie de presse du stade national de Sao Paulo, au Brésil, pour assister au premier succès panaméricain de l'athlète de 16 ans. Ces jeux furent, au point de vue canadien, le Wilhelm Weiler Show", alors que le gymnaste surprit tous les favoris américains pour récolter six médailles, dont le premier rang, toutes compétitions.

Même si c'était la première fois en 1963 que je voyais la Torontoise à l'oeuvre, son nom ne tomba pas dans le vide et me reporta quatre ans auparavant au tournoi international de hockey pee-wee de Goderich, l'ancêtre de celui de Québec.

Cette année-là, Abby avait déjoué l'instructeur d'une équipe de hockey pee-wee de Toronto, en se faisant passer pour un garçon toute la saison. Une indiscretion d'un journaliste torontois fit sortir le chat (la chatte) du sac et le tournoi de Goderich adopta un nouveau règlement spécifiant que tous les participants devaient être de sexe masculin, règlement qui figure également dans les conditions d'éligibilité du tournoi de Québec.

Abby a parcouru beaucoup de chemin depuis 1963. Elle a remporté sept fois le championnat canadien des 800 mètres, a décroché une médaille d'or aux Jeux du Commonwealth en Jamaïque, une de bronze aux panams de Winnipeg et a rebondi avec une médaille d'or à Cali.

Elle a fait trois fois partie de l'équipe olympique canadienne en 1964, 1968 et 1972, et tous les télespectateurs ont été témoins de sa performance en demi-finale à Munich, malgré ses 25 ans opposés à la nouvelle génération d'athlètes. On la verra en action au PEPS en fin de semaine aux côtés de Claude Ferragne, Glenda Reiser, Bruce Simpson, Bruce Pirnie et Brenda Walsh. Aux dernières nouvelles, Debbie Brill, Grant McLaren et Charlie Francis avaient dû s'excuser de ne pouvoir être présents.

MON EQUIPE D'ETOILES

La ligue Junior majeur du Québec met un terme à sa saison dimanche et, avant de m'envoyer pour Regina, je vous fais part de mon équipe d'étoiles.

BUTS
André Lapage (Drum.)
DEFENSEURS
Jean Landry (Qué.)
Jean Bernier (Shaw.)
André Savard (Qué.)
CENTRES
Pierre Laganière (Sher.)
Claude Larose (Drum.)
AILIERS DROITS
Orval Tessier (Qué.)
AILIERS GAUCHES
Le plus utile: John Wensink (Cornwall)
Meilleure recrue: Réal Cloutier (Québec)
Le plus gentilhomme: Guy Chouinard (Québec)
Meilleur prospect: Mario Tremblay (BBR)

On s'étonnera que je n'aie pas de joueur du Cornwall sur l'équipe d'étoiles. Il y aurait eu deux candidats: Gary McGregor, qui a commencé la saison trop tard et Bob Murray, qui l'a terminée trop tôt. Je ne serais pas surpris que Ron Racette affiche cette chronique dans la chambre des Royals ce soir: ça vaudrait le meilleur "pep talk" pour tenter d'arrêter la série de 30 victoires locales consécutives des Remparts.

QUOI DE NEUF, ROCKET ?

Après avoir vu une couple de pratiques des Nordiques et sans avoir vu d'autre équipe de l'AMH, Maurice Richard a prédit que le club québécois terminerait la saison en 3e place avec 45 victoires. Il avait encore porablement son ancien chandail dans l'esprit en faisant cette prédiction sans fondement: 4 plus 5 égale 9.

Il n'y a aucune probabilité que le champion de chaque section à atteindre 45 victoires. S'il faut un 9 au Rocket, les Nordiques ont de bonnes chances de totaliser 72 points, mais ce n'est pas sûr que ce soit suffisant pour participer aux éliminatoires. Le plus simple serait de gagner les 9 dernières joutes et d'atteindre 81 points. J'espère que la position qu'il conserve encore officiellement avec les Nordiques n'a rien à voir avec les chiffres, car ce n'est sûrement pas son département. Son arithmétique est drôlement traumatisée.

L'ANECDOTE DU JOUR

Résultats à
Blue Bonnets

JEUDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$1,100.
No 6 Miss Parlay (A. Desjardis) 4.70
4.30 4.10 — No 1 Cutlass (M. Pelletier)
1.90 2.20 — No 2 Sergeant
Rum (C. Bourgeois) 5.30
Ont aussi couru: Dean Adios, Var-
lo Hanover, Trader Dillon, Sun Duet,
Davye Hart, Song Marie.
Équipement brisé: No 3 Song Marie.
TEMPS: 31, 1.04.3, 1.38.1, 2.11.4.
COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,800.
No 5 No Refund (A. Desjardis) 6.70
4.30 3.60 — No 3 Richelleu Fleuri (C.
Rocheleau) 5.50 5.10 — No 5 Mr Cecil
Express (J. P. Chartron) 4.20.
Ont aussi couru: Sullys Swinger,
Jose, Lila Lee.
TEMPS: 33, 1.06, 1.39.2, 2.10.1.
PARI-DOUBLE — 6-5 — \$19.20.
COURSE NO 3
Trot — Bourse \$3,500.
No 1 Miss Shapshooter (B. Côté) 8.20
3.50 2.90 — No 4 Balm Cloud (M.
Giguère) 2.50 2.40 — No 5 Quick (J.
P. Gauthier) 2.30.
Ont aussi couru: Lehigh Mir, Fair
Play N. Frisky Chip, Orange Bowl.
TEMPS: 31.4, 1.05, 1.39.4, 2.07.3.
COURSE NO 4
Amble — Bourse \$1,400.
No 3 Topaz Duke (R. Grandmaison) 12.20
5.20 — No 4 Lauren B. Sam (J. C. Corbin) 4.60.
Ont aussi couru: Carben Bunter,
Doctor Conna Adios, Modokick, Dexter
Chief, Muncy A. King, Middlebrook
Boy, Elia Tracey.
TEMPS: 31, 1.02.4, 1.36.2, 2.09.2.
QUINELLA — 3-4 — \$14.10.
COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,000.
No 4 Ring Twice (A. Hanna) 4.10 4.50
2.50 — No 2 Dart Good Night (G.
Grenier) 1.20 2.30 — No 5 Wallick
Espin (M. Picard) 2.90.
Ont aussi couru: Camp O. Moutte,
Adios Whisky, Belle Colombe, Equator,
Wil Diamond, Lora Dares.
TEMPS: 31, 1.03.2, 1.36.2, 2.06.3.
COURSE NO 6
Amble — Bourse \$1,400.
No 1 Clippers Speed (N. Jones) 4.10
14.30 — No 9 Rocky Gander (T. Miller)
7.00.
Ont aussi couru: Honey Horn, Little
Red Star, Tuffy C. Bunter, Jeanine
Willow, Volo Mir, Duke Speed, Rusty
Major.
TEMPS: 32, 1.06, 1.37.3, 2.09.1.
QUINELLA — 7-9 — \$86.70.
COURSE NO 7
Amble — Bourse \$1,800.
No 2 Mark Herbert (T. Miller) 31.70
10.10 5.00 — No 6 Tarpin (R. Pooton)
6.30 5.20 — No 10 Lately (W. Bourgeois)
9.50.
Ont aussi couru: Frost Free, David
Lee, Traveler Hanover, Blaze Cashier.
Retiré: No 7 Welcome Luke.
TEMPS: 32.2, 1.07, 1.39, 2.10.
COURSE NO 8
Amble — Bourse \$2,100.
No 7 Bare Foot Boy (B. Côté) 12.10
5.00 — No 9 Archie Adios (G. Robichaud)
2.30.
Ont aussi couru: Algerine A. Daniel
Bunter, Northey Aylmer, Arm-
strong Kyle, Boone Senator, Side Effects
Gerrys Knight.
TEMPS: 30.4, 1.04.4, 1.39.3, 2.08.2.
QUINELLA — 7-9 — \$20.10.
COURSE NO 9
Trot — Bourse \$2,500.
No 7 Speedy To Burn (A. Bédard) 20.70
8.00 2.50 — No 4 Smokey Cord
(J. P. Morel) 4.50 2.30 — No 5 Ma-
brook (J. Hébert) 2.60.
Ont aussi couru: Tolstar Hanover,
Dandy Mir, Gold Kat.
Retiré: No 6 Cabonga Saunders.
TEMPS: 31.3, 1.04.4, 1.35.4, 2.07.4.
COURSE NO 10
Amble — Bourse \$5,000.
No 2 Sigurd (Y. Gauthier) 5.90 3.20
No 3 Stormy Ken (J. P. Morel) 8.20.
Ont aussi couru: Bonny Mir, Ol-
iver Twist A. Meadow Ford, Kays
Knight, Hionelle, Bump Benny.
Retiré: No 1 Magic Moment.
TEMPS: 32.3, 1.07.1, 1.39, 2.10.4.
EXACTA — 2-5 — \$18.30.
ASSISTANCE: 7,250.
PARI-MUTUEL: \$577,382.

Inscrits à
Blue Bonnets

VENREDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$1,500.
1-Dandy Lobell (G. Gendron) 5-2
2-Flicka Express (A. Hanna) 5-2
3-Bernies Boy (O. Patry) 4-1
4-Aiswynn Brook (M. Giguère) 9-2
5-Matthew Hanover (P. Robillard) 5-1
6-Special Treat (A. Beaudoin) 6-1
1-Flaniven (J. Hébert) 3-1
2-Mr. Parlay (S. Brisson) 8-1
COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,400.
3-Limebank Bugler (N. Jones) 5-2
4-Irene Barmine (G. Beaulieu) 3-1
4-Truett Tom (M. Picard) 9-2
5-Moutte (J. Hébert) 9-2
1-Duoly Caretaker (G. Gendron) 5-1
6-Lady Manor (S. Boucher) 6-1
5-Jarvis (S. Grist) 8-1
7-Two Mountains P. (Ste-Marie) 10-1
8-Du. Wm. (J. P. Chartron) 10-1
COURSE NO 3
Amble — Bourse \$5,500.
1-Hawala Champ (R. Samson) 5-2
2-Tilly Parlay 5-2
3-The Goat (J. Hébert) 3-1
2-West River Harry (R. Seaman) 4-1
4-Pee (S. Boucher) 5-1
3-Jopaga (J. P. Morel) 5-1
6-Rob Ron Ern (G. Gendron) 6-1
7-Bonny Strathair (J. P. Morel) 8-1
COURSE NO 4
Trot — Bourse \$1,500.
4-R. D. 3 Ike (S. Boucher) 5-2
3-Velox Minbar (J. Aubin) 3-1
6-Dixie Fart (G. Gendron) 4-1
5-Caper Kid (W. Norris) 9-2
6-Drummond Lums (M. Giguère) 5-1
3-Promite N. (J. P. Morel) 8-1
1-Katys Bert (J. P. Chartron) 6-1
2-Chever Bomb (R. Seaman) 8-1
7-Two Mountains Dove (R. Grandmaison) 10-1
Elig. Trooper Mike (G. Paquette)
Greg Brown (W. Bourgeois)
COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,400.
7-Bargain Barney (S. Boucher) 5-2
3-Speedy Peter Bee (R. Samson) 3-1
2-Keystone Georgia (N. Jones) 4-1
4-Highland Duchess (Lefebvre) 9-2
5-Velvetfield Spitz (J. Hébert) 9-2
6-Huntley Lad (G. Gendron) 6-1
1-Bradley L. Bar (J. Martineau) 8-1
6-Casa Dundee (G. Beaulieu) 8-1
COURSE NO 6
Amble — Bourse \$1,800.
6-Green River Dahn (R. Samson) 5-2
1-Gypsies Honey (J. Gauthier) 5-1
2-Richard Ernest (J. Aubin) 4-1
4-Meant Roy (G. Gendron) 9-2
5-Cleary H. Peg (S. Boucher) 5-1
3-J. Y. Parker (J. P. Morel) 8-1
5-Little Express (M. Dostie) 8-1
5-Little Ford (L. St-Jacques) 8-1
7-Fight Rock (M. Pelletier) 10-1
COURSE NO 7
Amble — Bourse \$1,500.
5-Richwood (M. Pelletier) 5-2
6-Lemona Flicka (A. Desjardis) 3-1
4-Milo's Shoe (S. Grist) 9-2
5-Margie's Lad (N. Jones) 9-2
3-Jane Fride (R. Seaman) 9-2
6-Courtesy Mir (M. Giguère) 5-1
7-Kevst-Ida (G. Gendron) 8-1
1-Gay Parader (C. Pelletier) 8-1
5-David A. Brook (J. Foley) 10-1
COURSE NO 8
Amble — Bourse \$1,000.
7-Marella Lobell (G. Beaulieu) 9-2
6-Victor Scotch (B. Aiguère) 4-1
5-Mr. Tweedy (G. Gendron) 4-1
1-Cast Iron Kid (T. Miller) 5-2
2-Jacoby Bunter (M. Giguère) 5-1
6-Jimmy Green (M. Picard) 6-1
5-BI Gold (R. Samson) 8-1
4-Lancone Valley (R. Seaman) 8-1
3-Belle Gay Pat (L. Dubé) 10-1
COURSE NO 9
Amble — Bourse \$5,000.
6-Jay Flicka (M. Picard) 3-1
6-Jay Flicka (M. Jones) 4-1
1-Brave Andrus 6-1
2-Platino Old Ship (J. Hébert) 6-1
1-Cyclone Queen (G. Gendron) 6-1
COURSE NO 10
Amble — Bourse \$2,000.
2-Star Alon (J. Hébert) 5-2
4-Golden Able (J. P. Gauthier) 4-1
3-M. Pepita (S. Boucher) 4-1
6-Bobbins (R. Samson) 9-2
6-Piggy Bank (A. Bédard) 5-1
4-Quick Breeze (A. Hanna) 5-1
7-Lynnda First (J. Chartron) 6-1
6-Locust Time (W. Bourgeois) 8-1
1-Buck Pick (C. Côté) 10-1

Les Nordiques en Alberta

Par Réal LABBÉ

EDMONTON — Le calendrier de l'Association Mondiale de Hockey n'est pas très bien réussi pour la présente saison et ça on le sait depuis fort longtemps. Par exemple, on aurait dû conserver la fin du calendrier pour les Joutes de même division. Avec la course dans la division Est, il aurait été très excitant de suivre les péripéties de ces rencontres. La lutte demeure toujours très critique, mais certains clubs de la division Est auraient peut-être plus de difficultés contre des équipes de la même section.

Les Nordiques doivent affronter les Oilers de l'Alberta à quatre occasions d'ici la fin de la saison et il leur reste seulement neuf joutes à disputer. En plus, ils doivent rendre visite aux Fighting Saints du Minnesota et, au dernier match, ils recevront les Aeros de Houston. Ils seront opposés aux Nationals d'Ottawa, aux Crusaders de Cleveland et ils termineront la saison à Boston, contre les Whalers. Si les Raiders et les Nats étaient opposés aux Nordiques une couple de fois, ce serait drôlement intéressant. De même, des confrontations Boston-Philadelphie ou Cleveland-Philadelphie.

Les Nordiques ont quitté Québec hier après-midi pour se rendre à Edmonton, en Alberta où ils doivent faire face aux Oilers ce soir et demain soir. Parfois il arrive qu'un malheur se produise. Ainsi les Oilers pourraient bien ne pas donner une

forte opposition aux Nordiques et trois victoires sur les quatre matches qui restent entre les deux clubs permettraient peut-être aux Québécois de récolter assez de points pour être hors de portée jusqu'à la fin du calendrier régulier.

L'alignement

Maurice Filion aura probablement recours à ses deux gardiens pour les rencontres de la fin de semaine. Serge Aubry commencera le match de ce soir et c'est fort probable que Richard Brodeur sera dans les filets pour la joute de samedi. Aubry a connu une toute excellente lundi soir contre les Blazers de Philadelphie et il est prêt pour le premier match contre les Oilers.

Le capitaine Jean-Claude Tremblay a fait l'analyse de la situation pour ces deux rencontres quand quelqu'un lui a mentionné qu'il fallait remporter un des deux à Edmonton. «Nous allons commencer par essayer de gagner la première, a-t-il dit et ensuite nous allons faire notre possible pour remporter la seconde. Si on est capable de prendre ces deux parties, n'est-ce pas que ce serait mieux? Et il est capable».

Jean-Claude continuera à former une paire avec Pierre Roy, à la défense et l'autre duo où ils doivent faire face aux Oilers ce soir et demain soir. François Lacombe. Ce dernier a joué une partie du tonnerre contre les Blazers de Phil Watson, enregistrant deux buts.

A l'offensive, Yves Bergeron n'a pu participer au dernier match à cause d'une grippe, mais il sera de retour dans

Los Angeles 6
Raiders 2

NEW YORK (PA) — Mike Hyndman et Tom Gilmore ont compté deux buts chacun hier soir en conduisant les Sharks de Los Angeles à un gain de 6-2 sur les Raiders de New York dans l'AMH.

Marathon de hockey

Le quatrième marathon de hockey intermédiaire "C" aura lieu à l'aréna régionale de Lauzon, dimanche, le 18 mars de midi à minuit. Seize (16) équipes venant de La Pocatière, Montmagny, Cap St-Ignace, Québec, St-Romuald, Lévis et Lauzon, disputeront 15 joutes de hockey pour nous faire connaître l'équipe championne, qui se méritera la trophée Labatt 50 plus une bourse de \$200.00. Vous êtes tous invités à assister à ce grand événement sportif qui nous fera voir du très bon hockey.

Sur les traces
des Richardson

MONTREAL (PC) — La Saskatchewan a écrasé Terre-Neuve 15-1 jeudi et a remporté le championnat canadien de curling pour étudiants avec une 8e victoire d'affilée dans l'avant-dernière ronde du tournoi.

Le quatuor champion est composé du skip Janet Crisp, de Saskatoon, la 3e Carol Davis, la 2e Chris Gervais et le lead Susan Carney.

Par contre, Joyce Butt, de Labrador City, est demeurée au dernier rang avec un bilan de 1-7.

Par ailleurs, l'ex-championne Chris Pizdanko, du Manitoba, a déclaré Carolyn Mitten, du Nouveau-Brunswick, 11-5.

Sandra Hushagen, de l'Ontario, a supplanté Laurie Ross, de Montréal, 7-6.

Enfin, en 8e ronde, la Colombie-Britannique a supplanté l'I.P.E. 8-7 en bout supplémentaire et l'Alberta a vaincu le Nouvelle-Écosse 10-7.

Mauch croit en ses lanceurs

DAYTONA BEACH, Floride (P.A.) — Le gérant Gene Mauch fonde de grands espoirs sur son personnel de lanceurs, surtout ses trois meilleurs débutants, Mike Torrez, Bill Stoneman et Balor Moore.

«Ils seront meilleurs et nous obtiendrons de meilleurs résultats», a déclaré Mauch, dont les Expos n'ont jamais terminé plus haut qu'au 8e rang en quatre saisons dans la division Est de la Ligue Nationale.

Torrez a présenté une fiche de 16-12, mais, selon Mauch, il est capable de faire mieux. Stoneman a eu un bilan de 12-14, mais il a réussi la deuxième partie sans coup sûr de sa carrière à son dernier départ de la saison. «Il n'a pas combié son potentiel», selon Mauch.

La fiche de Moore a été 9-9, y compris un nombre impressionnant de 161 retraits au bâton en 148 manches à sa première saison sous la grande tente. Selon Mauch, «Il n'y a pas de limite avec ce bras».

Les Pirates rateront le titre
sans Clemente (F. Jenkins)

SCOTTS DALE (P.A.) — Ferguson Jenkins, gagnant régulier de 20 matches par saison, a levé les yeux au-dessus d'une lettre en mains et a demandé à ses coéquipiers des Cubs de Chicago d'acquiescer à la direction que ma saison était terminée.

Jenkins faisait plus allusion à l'écriture qu'à la langue d'un amateur de Chicago, dont la lettre commençait ainsi: «Je crois comprendre que vous avez mal à une épaule».

Après que Jenkins eut enfin compris la lettre, qu'il suggérait la méthode utilisée pour soigner un mal de coude pourrait résoudre son problème personnel, il l'a mise de côté et a déclaré: «Je devrai y penser».

Le lanceur droitier Jenkins, de Chatham, Ont., a remporté au moins 20 victoires au cours des six dernières saisons. Une septième saison d'affilée lui permettrait d'établir un nouveau record dans la Ligue Nationale, car il partage la fiche actuelle de six avec Warren Spahn.

«Ce sera plus difficile cette année, admet Jenkins, mais je peux le faire».

DE JUSTESSE

Il a réussi de justesse l'an dernier avec une fiche de 20-12. Il a été handicapé par un malaise à l'épaule droite pendant les deux derniers mois.

l'alignement ce soir aux côtés de Mike Rouleau et Pierre Guilté. Parizeau se retrouvera entre Michel Archambault et Alain Caron alors que André Gaudette jouera en compagnie de Bob Guindon et Rénald Leclerc. Pour les jeux de puissance, Maurice Filion continuera à se servir de Michel Harvey, un vétéran dont l'expérience est très précieuse.

Comme réserviste, le pilote des Nordiques aura les Frank Golembrosky, Jean Payette, Ré-
jean Giroux et Paul Larose. ■

Sommaires AMH

A NEW YORK

LOS ANGELES 6, NEW YORK 2

Première période:
1-Los Angeles: Gilmore 15e
(Hyndman, Leblanc) 10-21
2-Los Angeles: McCaskill 11e
(Service) 14-22
3-New York: Fracosh 36e 14-22
(Ward, Sheehan) 14-23
Punitions: White LA 1:47, Rivers 3:11, 10:13, Saura LA 14:03.
Deuxième période:
4-Los Angeles: Sutherland 8e
(Saura, Slater) 15-61
5-Los Angeles: Hyndman 9e
(Niekamp, Leblanc) 15-61
6-New York: Olds 4e
(Machey, Penick) 15-63
Punitions: Douglas NY 9:32, Odrowski LA 9:47, Sutherland LA 14:04, Reichmuth, majeure, 16:44.
Troisième période:
7-Los Angeles: Hyndman 10e
(Niekamp, Leblanc) 2-18
8-Los Angeles: Gilmore 15e
(Hyndman, Odrowski) 11:04
Punitions: Niekamp LA 5:38, Speck LA 10:38.
Lancers 8e:
Los Angeles 11 8 7-25
New York 7 8 12-27
Gardiens: Los Angeles, Gardner; New York, Donnelly.
Assistance: 7,333.

A CHICAGO

MINNESOTA 7, CHICAGO 4

Première période:
1-Minnesota: Klatt 30e
(Hampson, Johnson) 0-20
2-Minnesota: Connelly 34e
(Arbour, Young) 1-45
3-Chicago: Whitlock 22e
(Liddington, Berris) 2-21
Punitions: Arbour M 12:55, Morris C 13:05, Fleming C, inconduite 14:01.
Deuxième période:
4-Minnesota: Connelly 35e 1-40
5-Minnesota: Ryan 11e 4-48
(Liljholm) 4-48
6-Minnesota: Liljholm 8e 5-27
(Ryan) 16-56
7-Chicago: Morris 29e 16-56
8-Minnesota: McMahon 11e 18-56
(Young, Arbour) 18-56
Punitions: McMahon M 3:25, Morris C 17:07.
Troisième période:
9-Chicago: Liddington 19e
(Anderson, Mavety) 6-21
10-Chicago: Pajement 32e
(Mavety, Penick) 10-19
11-Minnesota: Sanders 7e
(McMahon) 14-09
Aucune punition.
Lancers 8e:
Minnesota 10 10 11-31
Chicago 15 11 10-36
Gardiens: Minnesota, Curran; Chicago, Gill.
Assistance: 5,866.

Mauch croit en ses lanceurs

Mauch est en quête d'un 4e débutant au camp et les principaux candidats sont: Ernie McNally, 6-15, Steve Renko, 1-10, et Pat Jarvis, 11-7 surtout en relève à Atlanta.

La situation est brillante en relève avec Mike Marshall, 14 gains et 18 victoires préservées l'an dernier, secondé par John Strohmayr, 1-2, et Tom Walker, 2-2.

RECRUES

Ce personnel pourrait bien recevoir un fier coup de main de la part des jeunes Dale Murray et Steve Rodgers, considérés comme de brillants joueurs d'avenir.

Un autre jeune, qui compte beaucoup dans les plans des Expos, est le champ-centre Jorgue Roque. Les Expos n'étaient guère enchantés de leur défensive l'an dernier et ils ont échangé Tim McCarver au St-Louis en retour de Roque.

Celui-ci est très rapide et il devra l'être aux côtés de Ken



La délégation du Québec au championnat nord-américain de patinage de vitesse est formée de huit patineurs de Ste-Foy et sept de Québec. (Photo l'Action-Québec, par François Boulay)

Quinze patineurs québécois
à Wyandotte, au Michigan

Une importante délégation de patineurs de vitesse de la région de Québec a quitté Sainte-Foy hier à destination de Wyandotte, Michigan, en vue de participer au championnat nord-américain intérieur qui se déroulera en fin de semaine.

Cette délégation est formée de douze membres de l'équipe du Québec, de huit représentants du club de Sainte-Foy et de sept représentants de l'équipe Les Citadelles de Québec. Le président et le directeur technique de la Fédération provinciale de patinage de vitesse, MM. Jean Grenier et Maurice Gagné, accompagnent les patineurs.

Les dirigeants provinciaux et régionaux n'ont ménagé aucun effort pour assurer une excel-

lence représentation québécoise à cette importante compétition nord-américaine. Ils sont conscients que les jeunes patineurs québécois y acquerront une précieuse expérience qui leur permettra de fournir une brillante performance lors du championnat nord-américain de 1974 qui se tiendra à Sainte-Foy.

Au moment du départ, toute la délégation québécoise était confiante de faire bonne figure parmi les quelque 300 meilleurs patineurs américains et canadiens inscrits à Wyandotte. Elle espérait même revenir au Québec avec quelques-unes des médailles qui seront remises en fin de semaine.

En plus de cette délégation de patineurs, six membres du

comité d'organisation du championnat nord-américain 1974, dont son président, M. Benoit Carrier, seront présents à la compétition internationale de Wyandotte. Ils mettront au point, lors d'une réunion prévue entre les dirigeants américains et canadiens de patinage de vitesse, de nombreux détails concernant le championnat de 1974.

Ils sont également chargés de noter toutes les exigences qu'impose l'organisation d'une telle compétition. Enfin, ils profiteront de l'occasion pour inviter officiellement tous les dirigeants, instructeurs et patineurs américains et canadiens à se rendre à Sainte-Foy en 1974.

Marcotte de retour le 3 avril

Après plusieurs pourparlers, Fernand Marcotte pourra finalement remonter dans l'arène devant ses partisans le 3 avril. Il est complètement remis d'une blessure à un coude et son pro-

chain adversaire sera le poids moyen junior, Skip Yeaton, de Belfast, Maine. On sait que le premier aspirant à la couronne canadienne des mi-moyens poids, Fairly, avec une moyenne de 278 et 15 circuits, et Singleton, avec 274 l'an dernier.

Le champ intérieur sera composé du 1er-but Mike Jorgensen, 231, le 2e-but Ron Hunt, 253; l'arrêt-court Tim Foli, 241, et le 3e-but Bob Bailey, 233.

Les receveurs seront proba-

blement Terry Humphrey et John Boccabella.

ANALYSE

Puissance — Bons lanceurs débutants et le meilleur lanceur de relève est Marshall, plus de bons frappeurs en Fairly, Singleton et Bailey.

Faiblesse — Défensive sur la droite et chez les lanceurs de relève à part Marshall.

Nouveaux venus — Roque et Jarvis.

1973 — encore 5e rang.

Le Fleur de Lys vient de terminer une série contre les Devils de Dixie, l'équipe qui occupe le premier rang dans la ligue de roller derby et au cours de cette série, les Québécois ont remporté cinq victoires et n'ont subi que deux défaites.

On sait que les dirigeants du Fleur de Lys ont réussi à s'assurer des services de Dianne Syverson et de Paul Rupert qui portaient les couleurs de Monarch de l'Ontario. Syverson et Rupert ont apporté énormément d'autorité à la défensive du Fleur de Lys.

Le Fleur de Lys aligne de très bons compteurs en Francine Cochu de Montréal et "Skinny Minnie" Miller chez les dames, tandis que chez les hommes le talent ne manque pas, car le capitaine Larry Smith, Sam "The Man" Washington, Erwin Miller et Frank Macedo sont considérés parmi les meilleurs chasseurs de la ligue.

Pour Cochu et Smith, le match revêt une importance capitale. Les deux compteurs du Fleur de Lys portaient les couleurs des Joliers l'an dernier et ils se promettent bien d'en faire voir de toutes les couleurs à leurs anciens coéquipiers.

Depuis l'acquisition de Syverson et Rupert, on chuchote dans les milieux du roller derby que le Fleur de Lys a de très bonnes chances de se mériter une place dans les sé-

mêmes chance contre moi," a-t-il fait remarquer en acceptant les conditions du combat.

Quant à Fernand Marcotte, il sera à la recherche de sa vingt-troisième victoire chez les professionnels. Le 16 janvier dernier, Marcotte excellait devant Eddie Davis, l'emportant par mise hors de combat à Miami. Ce jeune espoir, qui aspire toujours aux plus grands honneurs de sa catégorie, a récolté 15 K.O. en 25 matches et il a fait match nul avec Donato Paduano et Guerra Chavez.

Outre cette finale palpitante, les amateurs locaux auront l'occasion de voir à l'oeuvre les Paul Tope, Marc Gervais, Gerald Bouchard et Claude Gauthier. On sait que Tope n'a cessé d'impressionner dans ses dernières rencontres, particulièrement dans cette défaite par décision aux mains de Frank Otero, en Floride, au mois de janvier.

En tout, cinq combats, dont quatre de dix rondes et un de six rondes. Le programme sera présenté au Pavillon de la Jeunesse, mardi le 3 avril prochain et les billets seront en vente aux guichets au Colisée.

Le Fleur de Lys, sensation
du "match sur roulettes"

Le Fleur de Lys du Québec, la surprise de l'année dans la ligue internationale de roller derby, recevra la visite des Joliers de Jersey au Colisée de Québec, le samedi 17 mars à 8h. p.m.

Le Fleur de Lys vient de terminer une série contre les Devils de Dixie, l'équipe qui occupe le premier rang dans la ligue de roller derby et au cours de cette série, les Québécois ont remporté cinq victoires et n'ont subi que deux défaites.

On sait que les dirigeants du Fleur de Lys ont réussi à s'assurer des services de Dianne Syverson et de Paul Rupert qui portaient les couleurs de Monarch de l'Ontario. Syverson et Rupert ont apporté énormément d'autorité à la défensive du Fleur de Lys.

Le Fleur de Lys aligne de très bons compteurs en Francine Cochu de Montréal et "Skinny Minnie" Miller chez les dames, tandis que chez les hommes le talent ne manque pas, car le capitaine Larry Smith, Sam "The Man" Washington, Erwin Miller et Frank Macedo sont considérés parmi les meilleurs chasseurs de la ligue.

Pour Cochu et Smith, le match revêt une importance capitale. Les deux compteurs du Fleur de Lys portaient les couleurs des Joliers l'an dernier et ils se promettent bien d'en faire voir de toutes les couleurs à leurs anciens coéquipiers.

Depuis l'acquisition de Syverson et Rupert, on chuchote dans les milieux du roller derby que le Fleur de Lys a de très bonnes chances de se mériter une place dans les sé-

ries éliminatoires, ce qui serait un exploit vraiment remarquable.

SOLIDE EQUIPE

Les Joliers occupent actuellement le 3e rang dans la ligue. Ils possèdent certes une équipe très bien équilibrée.

Chez les dames la patineuse à surveiller est la capitaine Jan Vallow. Mlle Vallow pèse 170 livres et frappe avec la force d'une locomotive.

Rosetta Saunders jouit aussi d'une forte réputation. Cette jeune athlète noire a été choisie la recrue de l'année en 1963 et n'a pas cessé de se distinguer depuis.

Cal Stephens, un colosse de 6'3" qui pèse 220 livres, dirige des hommes. Stephens est considéré comme un patineur complet. Il est passé maître dans l'art de bloquer mais peut aussi effectuer la chasse.

Jerry Cattell est un autre jeune homme qui attirera l'attention. Très robuste, Jerry est considéré comme le John Ferguson de la ligue, et lorsque les amateurs de Québec l'auront vu à l'oeuvre, ils sauront pourquoi on lui a décerné ce titre.

Le Fleur de Lys aura donc du pain sur la planche lors de cette série contre les détenteurs du 3e rang, "mais il ne faut pas s'en faire pour autant, de dire la petite Francine Cochu, ca, depuis le début de la saison nous ne sommes jamais favoris pour remporter une série. Et pourtant notre dossier parle par lui-même, car n'avons-nous pas gagné plus de matches que nous en avons perdus?"



Scout-Action

"Le Point" se définit comme le bulletin des animateurs de l'Association. Comme tel il doit rejoindre directement chez eux tous les responsables du mouvement. On y trouve des mises au point lucides, des informations sur la méthodologie propre à chaque branche qui sont réellement utiles et peuvent aider chaque équipe d'animation à se situer face à son action.

Voici un article sans concessions écrit par Richard Marcell, notre aumônier général. Il nous replace froidement devant nos responsabilités d'éducateurs et il nous appelle à réagir.

"Donnez-nous des instruments de travail".

A la suite de la tournée du commissaire, de l'aumônier et du secrétaire général de l'Association, une demande persiste dans ma mémoire "donnez-nous des instruments de travail pour nous aider dans l'animation pastorale des unités". Je crois que ce souhait est légitime. Nous devons certes produire ces instruments et nous le ferons dans les prochains mois. A plusieurs reprises on a signalé l'importance des fiches d'aumônier publiées par mon prédécesseur. Ainsi vous retrouverez dans Le Point un article à cet effet. Il y a de plus une section sur la Pastorale dans Télé-Scout.

Cependant, tout ça m'apparaît des solutions de facilité. De grâce ne nous leurrions pas. Le message du Seigneur passe par la vie, par l'incarnation et non par une théorie. Actuellement, notre système scolaire, principalement dans le Québec, possède des manuels catéchétiques considérés par les critiques comme l'une des meilleures présentations du message chrétien.

Or, voyez les résultats dans les faits... Vos responsables de district ont mentionné votre attitude. C'est juste. J'ai la ferme conviction qu'à l'heure présente, ce n'est pas la foi qui est en cause, mais nos institutions.

Le problème de l'éducation de la foi dans l'association ne se pose pas au niveau des jeunes, mais à notre niveau d'animateur. Ce n'est pas une loi qui changera ou améliorera la situation de la confessionnalité chez nous. Qu'est devenu pour moi, non pour les autres, pour moi, le message de vie du Christ. Porter un regard sur les jeunes que nous jugeons avoir perdu la foi n'apparaît suffisant, assez superficiel et surtout très peu compromettant. Notre foi est un don de Dieu, mais cette même foi est transmise par des humains à d'autres humains de même acabit. Voyons notre propre expérience. Avec sincérité nous devons confirmer que généralement notre vie chrétienne, dans son déroulement, est à la mesure de ceux qui nous l'ont transmise. Je ne parle pas d'automatisme religieux mais, comme toute réalité, la foi se conditionne à la mesure de la communauté à de rares exceptions.

Nouvelles brèves

Le dernier commissariat s'est réuni le samedi 10 mars.

Plusieurs secteurs ont fait par de nombreuses équipes part d'une attente formulée par de nombreuses équipes d'animation des postes pionniers: se rencontrer pour partager les expériences qui se vivent ici et là, approfondir la méthode "pionnier", sentir qu'ils ne sont pas seuls et isolés dans leur paroisse...

Pour répondre à ce désir une personne-ressource va être prochainement adjointe à l'équipe de formation et veillera tout spécialement à favoriser ces rencontres à la grandeur du district.

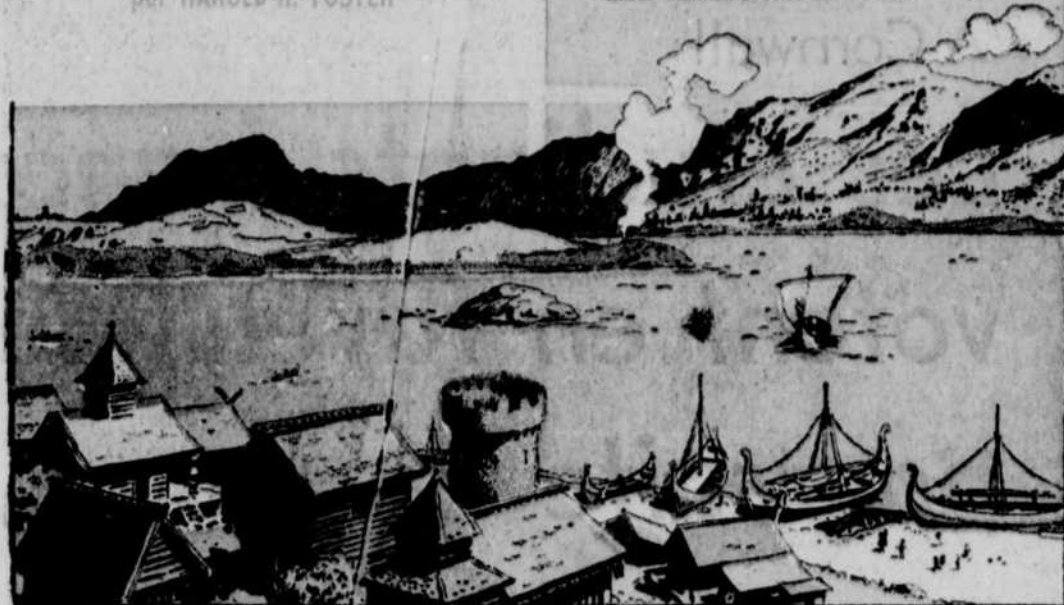
Déjà une assemblée des animateurs pionniers est fixée pour le mercredi 25 mars au secrétariat du district. On s'attend à ce que les animateurs eux-mêmes se donnent les moyens qui répondront à cette attente pour une meilleure qualité du scoutisme vécu.

Une session de formation du cycle a lieu actuellement. De l'avis de plusieurs, elle se déroule de manière très sympathique. Vingt-trois animateurs de toutes les branches y sont inscrits. Ils participeront les 17 et 18 à une fin de semaine intensive se regroupant par branche.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD R. FOSTER

Résumé: Galtarson navigue à travers le fjord et débarque à Trondheim. Voici que depuis la cime des montagnes et tout le long du chemin conduisant jusqu'à l'île des Vikings, les signaux sont allumés pour faire connaître au roi Aguar que d'importants visiteurs sont en route.



Sur la plage, en bas du château des Vikings, une foule réjouie les accueille. La visite d'un noble important exige un banquet public et des réjouissances.



Le roi Aguar accueille son petit-fils, le prince Arn. Il est très heureux. Avec un fils comme Vaillant et un petit-fils comme ce brave garçon, le royaume est en sécurité pour plusieurs années à venir.



"Le Prince Heidmar doit être couronné Roi de Holvik et je dois assister au couronnement, mais la blessure que j'ai reçue à la dernière bataille me l'interdit. Iriez-vous, Arn, comme mon représentant?"



Alors le jour suivant, le jeune prince se trouve sur le chemin vers le petit royaume intérieur de Holvik.



Comme petit-fils du grand roi Aguar, il reçoit toutes les attentions. Différents des Vikings, ces peuples de l'intérieur sont très cérémonieux et font les choses suivant la coutume établie.

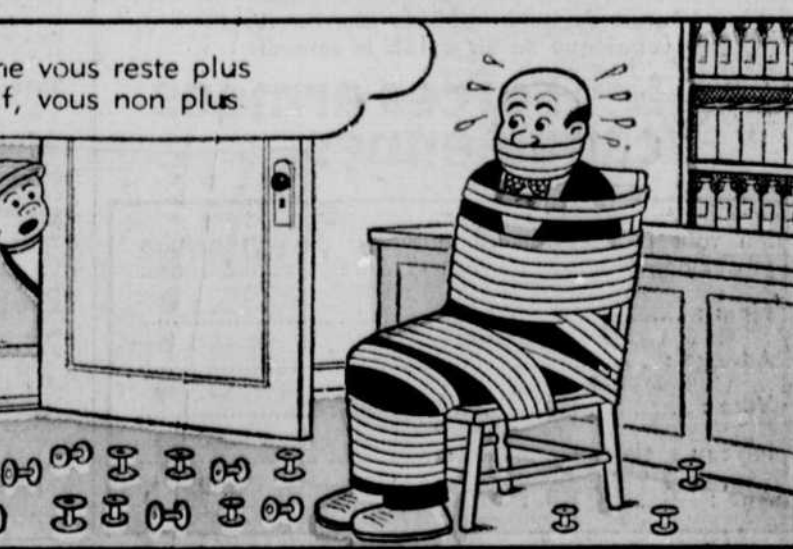
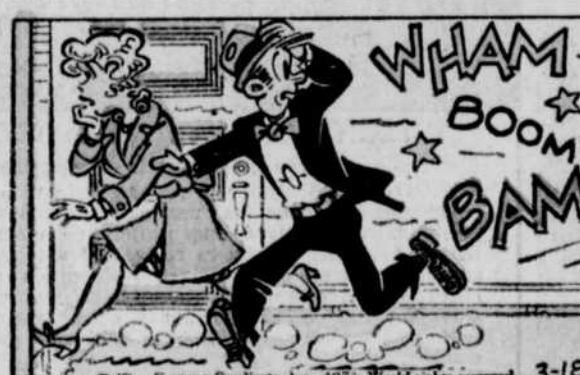


Tous à l'exception d'Heidmar dont le sourire facile et l'esprit satirique semble ennuier ses futurs sujets. La semaine prochaine: LE ROI A CONTRECOEUR.



La Famille TETEBECHÉ

par Chic Young



Au Nouveau-Brunswick

L'ancien ministre Van Horne veut créer un nouveau parti

FREDERICTON — (PC) — L'ancien ministre du Tourisme du Nouveau-Brunswick, M. Charles Van Horne préconise la création d'un nouveau parti politique afin de donner à cette province le gouvernement dont elle a besoin.

Selon lui, les deux vieux partis ne peuvent plus répondre aux besoins urgents de la population et ils n'offrent pas le leadership nécessaire pour sortir la province du marasme socio-économique où elle est plongée depuis des années.

Le député indépendant de Campbellton, qui prenait la parole à l'Assemblée législative, a violemment critiqué

les chefs des deux vieux partis mais il n'a fait aucune allusion au Parti acadien nouvellement fondé. Il n'a pas dit non plus s'il était intéressé à diriger l'éventuel nouveau parti dont il a parlé.

M. Van Horne qui a été démis de ses fonctions par le premier ministre Hatfield en août dernier, a accusé le gouvernement d'inertie et de trahison du peuple en ne remplissant pas les promesses faites lors de la campagne électorale de 1970. Il a ridiculisé le slogan de cette campagne : "Un gouvernement d'action". Il s'en est principa-

lement pris au premier ministre Hatfield qui, selon lui, a abusé de son pouvoir en coupant des programmes du ministère du Tourisme qui avaient été approuvés par le Conseil du trésor.

L'ex-ministre a déploré le fait qu'il n'y ait pas de place en Chambre pour un député indépendant; il siège sur le côté de l'Opposition libérale — car il désapprouve autant l'attitude des libéraux que la politique du gouvernement Hatfield, une politique du "do nothing". Il a cependant rendu hommage à quelques ministres du cabinet pour des réalisations telles que

Medicare et l'aide judiciaire.

M. Van Horne a cité de longs extraits du programme électoral de M. Hatfield pour prouver qu'il n'a pas rempli ses promesses et surtout en ce qui concerne le tourisme. Selon lui, l'industrie du tourisme ne se développera pas tant qu'il n'y aura pas une école de formation hôtelière et tant que la province n'établira pas sa commission de prêts à l'industrie touristique. La seule personne à blâmer, selon M. Van Horne, est M. Hatfield qui s'obstine à ne rien vouloir faire même si ça ne coûte rien à la province.

Modifications proposées à la loi nationale sur l'habitation

Des "diachylons d'occasion"

— Conservateurs

Par Elle LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Les conservateurs soutiennent que les modifications proposées à la Loi nationale sur l'habitation ne sont que des "diachylons d'occasion" et les néo-démocrates disent qu'il s'agit "d'un catalogue de ce qui n'a pas été fait depuis 25 ans".

Prenant la parole tour à tour, jeudi soir, aux Communes, M. Eldon Woolliams PC—Calgary-Nord, porte-parole de son parti sur l'habitation, a af-

firmé que le ministre des Affaires urbaines, M. Ron Basford, était un "formidable vendeur".

"A le voir, on n'aurait pas cru un avocat de Vancouver, a-t-il lancé, mais un agent d'immobilier".

M. Basford a mis près de 90 minutes à expliquer les différentes modifications du projet de loi C-133, présenté en première lecture, le 30 janvier dernier.

Un des changements proposés, est le versement de \$100

millions par an, pour cinq ans, afin de créer des banques de terrains.

D'après le représentant des néo-démocrates, M. Ed Broadbent, NPD—Oshawa-Whitby, le gouvernement fédéral n'essaie que de rattraper le temps perdu et, malheureusement, les mesures proposées ne sont que des indications cataloguées des lacunes des 25 dernières années.

Pour M. Woolliams, les \$100 millions prévus pour la banque de terrain sont ridicules, car la seule ville de Toronto a déjà demandé \$93 millions pour une banque de terrains aux alentours de l'aéroport de Pickering.

M. Basford avait indiqué que ce montant, quant à lui, représentait le double de ce que toutes les municipalités canadiennes avaient exigé l'an dernier.

Par ailleurs, citant l'Institut de développement urbain de Toronto, selon des articles publiés dans des journaux, M. Woolliams a prétendu que seulement 4 pour cent des travailleurs pouvaient acheter une maison par les temps qui courent.

En effet, l'étude spécifie qu'il faut \$16,000 de salaire par année, et le prix du terrain et de la maison est de \$53,000, dont \$23,000 pour le terrain seule-

ment, ce qui réduit les acheteurs à 4 pour cent. S'en prenant tantôt aux libéraux, tantôt aux politiques de ce parti, M. Woolliams a affirmé que le slogan des libéraux est "de ne rien faire, ou, si, par hasard, on fait quelques choses et que ça devient difficile, il faut blâmer la constitution".

Quant aux politiques libérales notamment dans le domaine de l'habitation, "elles sont les plus faibles façons de créer les ghettos qui deviendront pire que ceux des Etats-Unis".

Une des solutions invoquées serait de posséder une politique nationale sur l'habitation assez souple pour s'adapter aux diverses régions du pays. "Ce qui est bon pour Terre-Neuve n'est plus nécessairement bon pour Montréal, et ce qui est bon pour Montréal, ne vaut pas nécessairement pour le reste du pays", a-t-il constaté.

Le député conservateur a bien eu du plaisir avec une des propositions d'amendement, portant sur la transformation de certains logements pour laquelle le gouvernement fédéral prévoit une somme de \$2,000.

"C'est à peine de quoi réparer le toit" a-t-il lancé. "Ça me fait penser à un éléphant affamé dévorant une pistache".

A Cornwall

Les étudiants francophones votent en faveur de la poursuite de leur "boycottage"

CORNWALL, Ont. (PC) — Les étudiants francophones de niveau secondaire à Cornwall ont voté hier en faveur de la poursuite du boycottage des cours pour protester contre le fait qu'il n'existe aucune école secondaire francophone dans cette ville.

La population de Cornwall, soulignent les étudiants, est pourtant de 38 pour cent.

Les étudiants ont refusé une suggestion du conseil scolaire selon laquelle l'école St. Lawrence deviendrait uniquement francophone en 1974. Cette école sert présentement aux anglophones et aux francophones qui suivent leurs cours le matin et l'après-midi respectivement.

La quasi-totalité des 760 étudiants francophones de l'école secondaire St-Laurent, à Cornwall, Ont., ont continué, jeudi, le boycottage des cours qu'ils ont entrepris, mercredi après-midi, afin d'obtenir des autorités scolaires une école française bien à eux, dès septembre 1973, en plus de l'abolition du double horaire.

En début d'après-midi, quelque 700 étudiants se sont présentés devant les locaux du conseil scolaire Stromont Glengarry-Dundee, rue Baldwin, à Cornwall. Ils y ont fait du piquetage et ainsi manifesté, pour une deuxième journée consécutive, leur indignation face à l'attitude de la majorité des conseillers scolaires de l'endroit.

En effet, ces derniers n'ont pas accepté d'accor-

der une école secondaire aux étudiants francophones de même qu'ils n'ont pas trouvé de solution au problème du système de relais qui oblige francophones et anglophones à partager l'école Saint-Laurent depuis trois ans.

Or, à bout de patience, mardi soir, les étudiants avaient exigé des conseillers scolaires une réponse immédiate à leurs demandes. Ils ont été reçus froidement. L'accueil de certains conseillers anglophones a été passablement hos-

tile. Dépités, les délégués étudiants ont quitté l'assemblée du conseil et ont demandé aux 500 étudiants, qui manifestaient à l'extérieur de l'édifice ce qu'il fallait faire. La réponse ne devait pas tarder : la grève.

Manifestation

Mercredi après-midi, les responsables du gouvernement étudiant étaient déjà organisés. Pancartes en main, 400 étudiants bloquaient l'accès à l'école au début de l'après-midi,

l'heure où les francophones commencent leurs cours. Un genre de "police étudiante" assurait l'ordre sur les lignes de piquetage et encourageait les étudiants, qui ne s'étaient pas rendus à la réunion du conseil scolaire, la soirée précédente, de se joindre au boycottage.

La direction de l'école devait très vite se rendre compte de l'efficacité du boycottage. En effet, à peine une quinzaine d'étudiants assistaient aux cours, alors que 750 autres brandissaient des pancartes à l'extérieur.

Le régime de pensions du Canada sera amendé bientôt

OTTAWA (PC) — Le Régime de pensions du Canada sera amendé bientôt afin de permettre l'exclusion des groupes qui en contestent le principe pour des motifs religieux et de défrayer en partie le coût des procédures judiciaires encouru par ceux qui font appel contre le programme.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé ces amendements, hier, lors qu'il comparait devant les membres du comité des Communes sur la santé et les affaires sociales.

Il a expliqué que ces amendements sont nécessaires à cause des retards accusés dans l'apport de modifications importantes au programme.

"Il semble bien maintenant qu'une certaine période de temps s'écoulera avant que nous puissions obtenir le consentement des provinces pour modifier le programme", a déclaré le ministre. Les deux tiers des provinces, représentant deux tiers de la population, doivent approuver les modifications avant qu'elles ne soient appliquées.

Une rencontre fédérale-provinciale des ministres des Affaires sociales n'aura pas lieu avant la fin du mois d'avril.

Un des amendements qui seront apportés permettra l'exclusion des Mennonites, des Hutterites et des autres groupes qui contestent le programme pour des motifs religieux, a ajouté M. Lalonde.

L'autre amendement a trait

au paiement de certaines procédures légales pour les appels déposés devant la commission des appels.

Le Régime de pensions alimenterait à défrayer le coût des procédures judiciaires encouru par les particuliers dans le cas où le gouvernement en appelle d'une décision des comités de révision.

L'amendement permettrait à l'administration du programme de défrayer une partie raisonnable du coût des procédures au nom de la personne impliquée dans l'appel.

M. Heath Macquarrie (PC-

Hillsborough) et M. Stanley Knowles (NPD-Winnipeg Nord Centre) ont déclaré que de façon générale leurs partis approuvaient ces modifications.

Mais tous deux ont demandé des éclaircissements sur les modifications devant être proposées par le fédéral avant que le ministre ne rencontre ses homologues provinciaux.

M. Lalonde a répondu que la politique du gouvernement, qui comprend les modifications proposées au système d'ensemble de sécurité du revenu, sera connue et pourra être discutée vers la mi-avril.

Carrières et professions

HOMME DEMANDE

Doit détenir un certificat 2e ou être apte à passer une 2e classe en chauffage de la province de Québec. Une expérience dans une usine à papier serait un avantage. Cette position comprend le travail durant les semaines de vacances comme opérateur de chaudières à vapeur. Lorsque les vacances seront terminées, il travaillera dans un département de l'entretien — Semaine de 40 heures.

Ecrire au Casier No 490, l'Action-Québec, Québec, P.Q.



Veux-tu apprendre un vrai métier? Opérateur radio.

Veux-tu apprendre un vrai métier? Désires-tu devenir spécialiste radio, mécanicien, radariste ou technicien en génie? Es-tu intéressé par les voyages, un bon salaire et un mois de vacances payées? Si tu es intéressé à apprendre un vrai métier et à faire quelque chose de ta vie, les Forces armées canadiennes s'intéressent à toi. Communique avec nous. Ça ne t'engage à rien.

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES
1048, RUE ST-JEAN, QUÉBEC 4E, P.Q.
TEL : 694-3636

(Ouvert de 8h à 4h30 du lun. au ven.)
(ainsi que de 9h à 13h le samedi)

Les Forces armées canadiennes

S'il vous plaît, faites-moi parvenir de plus amples renseignements sur les Forces armées canadiennes.

Nom :

Adresse :

Ville : Province :

Niveau scolaire :

Age : Tél. : (Q-19)

la ville de québec

TECHNICIEN en ARCHITECTURE Service de l'Urbanisme

FONCTIONS : Seconder le préposé à la planification et au développement dans les recherches, analyses et études préliminaires relatives aux projets de complexes domiciliaires. Effectuer les divers relevés nécessaires à l'octroi de subventions aux propriétaires résidentiels des zones de rénovation. Accomplir d'autres tâches connexes telles que surveiller l'exécution de travaux ou préparer les esquisses requises pour les rapports et les études de projets d'aménagement.

QUALIFICATIONS : Formation technique en architecture; expérience dans des domaines connexes à l'aménagement urbain; habileté à lire et interpréter des plans à exécuter une surveillance technique lors de l'exécution de travaux; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT : Minimum \$7,090, maximum \$10,633. Le traitement initial sera établi selon les qualifications du candidat.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule d'inscription en s'adressant, avant le 31 mars 1973, au :

SERVICE DU PERSONNEL, Hôtel de Ville, Québec, P.Q. G1R 4S9

Mentionner le concours no 840-73.

Rolls-Royce (CANADA LTEE)

recherche immédiatement des :

INSPECTEURS

Diplômés d'une école technique, ou l'équivalent. Apprentissage dans un atelier de machines ou salle d'outillage, ou plusieurs années d'expérience dans la révision de moteurs aéronautiques. Expérience dans les inspections dimensionnelles complexes et — ou dans les gabarits, appareils et outils seraient un avantage.

Taux horaire : \$3.76 à \$4.52

Ajusteurs (Monteurs, assembleurs)

Diplômés d'une école technique, ou l'équivalent. Expérience suffisante dans la révision des moteurs aéronautiques pour accomplir les opérations qu'exigent l'ajustage et l'assemblage.

Taux horaire : \$3.76 à \$4.52

Préposés aux procédés électrolytiques

Pour travailler sur différents métaux et alliages. Taux horaire : \$3.22 à \$4.01. Programme complet d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer par écrit avec :

ROLLS-ROYCE, CANADA LTEE

Cas Postale 1,000 Montréal AMF, Montréal 300, Québec
a/s Département du personnel.

En bref

Triple meurtre

ROCKLAND, Ont. (PC) — Denis-Jacques Savage, 31 ans, a été accusé hier de meurtre non qualifié en rapport avec les morts, survenues mercredi, de sa femme et de ses deux garçons.

Bernadette Savage, 23 ans, et ses garçons, Pierre, 3 ans, et Michel, trois mois, ont été asphyxiés dans la demeure familiale.

Avortement

NORTH BAY, Ont. (PC) — Un jury du coroner a recommandé que le public soit maintenant mieux informé et davantage conscient du fait que les avortements thérapeutiques sont légaux et accessibles au Canada.

Le jury examinait le décès, en novembre dernier, de Anna-belle Ménard, âgée de 30 ans, de North Bay.

Selon le Dr Maurice Schreyer, un irritant chimique avait été introduit dans le corps de la jeune femme au moyen d'un appareil appartenant à une seringue, et sa mort aurait résulté d'une accumulation d'eau dans ses poumons.

Incendiaire

GRANBY (PC) — Un pyromane, Normand Tardif, âgé de 36 ans, a été condamné, jeudi, à 5 ans de pénitencier par le juge Gérard Normandin de la cour des sessions de la paix pour s'être rendu coupable d'avoir allumé un incendie à Granby.

Originaire de Lac Mégantic mais habitant à Granby depuis 4 ou 5 ans, Tardif avait mis le feu à son appartement au cours de la nuit du 15 février dernier. Son geste devait entraîner des pertes matérielles de \$25,000 pour M. Rolland Gasaille, propriétaire de la maison à appartements en plus de mettre en danger la vie d'une douzaine de personnes qui dormaient au moment du sinistre.



CINÉ QUÉBEC

vosre guide complet
de tous les films à l'affiche.

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...

nos obligations d'épargne du Québec

... l'intérêt qui travaille pour nous et le Québec

MAINTENANT AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE C'EST PLUS FACILE!

2% + 3%

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

A cause d'une erreur de son ministère

Andras s'attire les foudres de l'Opposition

Par André BELLEMARE
OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, s'est attiré les foudres de l'Opposition, hier aux Communes, par suite d'une direc-

tive donnée aux centres de main-d'œuvre de sélectionner les chômeurs quand un emploi était disponible.
De fait, le ministre a fait une déclaration pour s'excuser et reconnaître que cette dispo-

sition avait été une erreur de son ministère, le 9 mars dernier, et qu'elle était remplacée dès hier par une nouvelle qui précise que tous les chômeurs, sans égard à quelque considéra-

tion, ont droit au travail.
M. Andras a tenté d'expliquer que le texte du 9 mars pouvait être ambigu et mal interprété par les officiers de la Main-d'œuvre.

"Pour résumer, je regrette l'incompréhension qui a résulté d'une mauvaise rédaction de la directive antérieure, mais je peux vous assurer que j'appuie entièrement l'objectif administratif visé, soit de poser un geste concret et dynamique pour trouver des emplois à ceux qui n'en ont pas", a-t-il dit.

L'amendement honorable du ministre n'a pas empêché les trois partis de l'Opposition de dénoncer sévèrement la directive du 9 mars et de laisser entendre que M. Andras ne contrôle pas son ministère et que le gouvernement "ne sait plus quoi faire avec le flot de chômeurs sur les bras".

M. Fortin
Le porte-parole créditiste, M.

André Fortin, de Lothbinière, a dit que son parti "protège avec véhémence sur la façon dont le gouvernement s'y prend pour cataloguer les Canadiens en catégorie de chômeurs".

Le leader parlementaire créditiste a ajouté que tous les Canadiens ont le droit de travailler et que le gouvernement ne possède aucune prérogative de les cataloguer ainsi, "en reconnaissant à un le droit de vivre et à l'autre celui de crever".

A la même occasion, M. Fortin a réclamé que le ministre modifie l'article 25 de l'assurance-chômage qui empêche, selon lui, les prestataires d'assurance-chômage de retirer de l'argent sous prétexte qu'il n'a pas fourni de preuve qu'il se cherchait un emploi.

Par ailleurs, le député créditiste a déploré ce qu'il a appelé "le problème des feuilles d'impôt improvisées qui ne balancent pas avec Ottawa, fai-

sant que les chômeurs se voient réclamer de l'impôt sur des prestations d'assurance-chômage qu'ils n'ont même pas reçues".

M. Fortin, ici encore, a pressé le ministre de faire une déclaration sur cette question et de clarifier la situation une fois pour toutes.

D'après lui, l'égalité des chances pour tous les Canadiens signifie, notamment, que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration se lève et assure que dorénavant il n'y aura plus d'aucune façon de listes prioritaires vis-à-vis le traitement des chômeurs et des assistés sociaux.

M. David Lewis
L'un des plus durs commentateurs a été fait par le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, qui a soutenu que le ministre aurait mieux

fait de ne pas dire un mot du tout sur "cette erreur".
"Hier, il paraissait ridicule, aujourd'hui, il a l'air tortueux et je ne suis pas certain que cet alliage soit un atout pour cette Chambre", a-t-il ajouté.

La déclaration de M. Andras a contribué davantage à obscurcir qu'à éclaircir la situation, a poursuivi le leader néo-démocrate au milieu d'un "Démisionnez", lancé par M. Heward Grafftey (PC-Mississauga), en direction du ministre.

Selon M. Lewis, il semble bien clair que le sous-ministre, probablement avec la bénédiction du ministre, a laissé partir une directive qu'il n'avait pas le droit de faire preuve qu'elle venait en contradiction avec la loi sur l'assurance-chômage.

M. Alexander
Dans l'esprit du porte-parole conservateur, M. Lincoln

Alexander, de Hamilton, M. Andras a adopté une attitude "irresponsable". Le geste du ministre résulte de l'embarras du gouvernement face au taux élevé de chômage et au coût de l'assurance-chômage.
"J'ai entendu dire que le ministre est un bon garçon. Nous sommes tous des bons garçons, mais quand on commet un impair, on doit être châtié", a poursuivi M. Alexander.

Dans son intervention, M. Andras a soumis que le gouvernement tente de mieux servir le travailleur canadien, "mais nous tâchons en particulier de nous assurer que les procédures ne pénalisent pas par inadvertance certains groupes".

Le ministre a assuré qu'il étudierait l'article 27 du règlement de l'assurance-chômage et recommanderait l'amendement afin de garantir la possibilité de venir en aide à tous ceux qui en ont besoin.

Ecrasé par le "GROS" comme d'habitude

Le petit détaillant perd de plus en plus de clients

OTTAWA (P.C.) — L'Association des marchands détaillants du Canada a demandé jeudi au gouvernement d'adopter certaines mesures pour assurer la survie du petit détaillant qui perd de plus en plus de clients, face à la concurrence que lui livrent les grandes succursales des marchés d'alimentation.

Comparassant devant le comité spécial des Communes sur les tendances des prix à l'alimentation, l'Association, qui groupe 5,000 membres par tout le Canada, a demandé l'adoption d'une loi qui mette sur pied d'égalité les entreprises constituées en sociétés et celles qui ne le sont pas pour leur permettre de profiter des avantages fiscaux accordés aux sociétés.

De plus, l'organisme demande la création d'un service administratif, dépendant du ministère de la Consommation et des Corporations, chargé d'obliger les fabricants à traiter sur un même pied les gros et les petits détaillants et de fournir des prêts pour la constitution de stocks et l'expansion de l'entreprise.

L'Association demande enfin l'abolition de la taxe fédérale sur toutes les denrées et tous les produits vendus dans les commerces d'alimentation de même que la suppression de la taxe provinciale de vente sur ces mêmes articles.

Il y avait, en 1966, 46,220 magasins d'alimentation au Canada. De ce nombre, 35,647 étaient exploités par moins de trois personnes.

De 1966 à 1972, le volume du commerce de détail des grands

L'habitation : on étudie...

OTTAWA (P.C.) — Les Communes ont commencé l'étude, en deuxième lecture, du projet de loi C-133 modifiant la Loi nationale sur l'habitation.

Auparavant, les députés adoptés en deuxième lecture et renvoyés au Comité permanent des Finances, Commerce et questions économiques, le projet de loi C-3 sur la Société de l'expansion des exportations.

Globalement, ce dernier projet de loi prévoit une hausse des crédits à la Société de \$75 millions à \$125 millions. Le projet de loi n'a que deux paragraphes.

Même si ce projet de loi a été introduit le 12 janvier, il n'aura été étudié que durant quatre jours, mais selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. A. Gillespie, c'est encore la passer beaucoup trop de temps sur un tel projet de loi. Il a qualifié la réaction des partis de l'Opposition, de "simples obstruction systématique".

Quant au projet de loi sur l'habitation, il a été introduit en première lecture le 30 janvier dernier. Il est une révision du projet de loi C-213, présenté en première lecture en juin dernier, mais laissé en plan lors de la dissolution du parlement.

Selon le ministre responsable des Affaires urbaines, M. Ron Basford, ce retard aura permis de rencontrer toutes les provinces et d'être plus sensible à leurs recommandations.

Le projet de loi prévoit que le fédéral consacrera au moins \$100 millions par an au cours des cinq prochaines années pour l'aménagement public de terrains en vue de la construction de maisons.

Le montant est destiné à faire baisser les prix des terrains et rendre plus accessible l'accès au logement.

Le ministre a décrit longuement le projet de loi de 27 pages traitant de différents changements qu'il a décrits comme susceptibles de répondre aux désirs des Canadiens au cours des années 1970.

Parmi ces changements, on prévoit un programme d'aménagement des vieux quartiers et l'amélioration des maisons susceptibles d'être rénovées.

La nouvelle Dodge. L'expérience du silence.

Le bruit enveloppe notre monde.

C'est ainsi que Dodge a cru bon d'accorder un congé à vos oreilles, quelle que soit la voiture de votre choix.

Solution: le roulement "tranquillité" propre à Chrysler. La combinaison de la suspension par barres de torsion, de la structure monocoque et d'autres matériaux antiacoustiques agencée dans les Dodge Monaco et Polara se retrouve dans chacun des modèles 73 Coronet et Charger.

Les systèmes de suspension AV et AR sont entièrement isolés de la carrosserie par de gros supports de caoutchouc.

Des brides isolantes de caoutchouc autour des ressorts AR réduisent la transmission de vibrations, les secousses occasionnées par le mauvais état de la route et les bruits émanant de l'essieu.

Puis à l'intérieur de la voiture, plusieurs dispositifs conçus pour amortir bruits et sons ont été installés pour vous apporter "paix" et "tranquillité". Nouveau: joints étanches et rembourrage.

En fait, entre le revêtement intérieur du capot et la garniture intérieure du coffre, vous trouverez tellement d'éléments amortisseurs que vous serez vraiment en mesure de vivre l'expérience du silence.

Et si vous nourrissez vraiment une marotte en ce qui concerne la tranquillité, la Charger SE (...une "édition spéciale") vous propose un groupe d'avantages qui se traduisent en pratique pour vous par l'expression "ultra-silence".

Dans chaque Dodge, vous trouverez tout le silence voulu.

Mais vous trouverez beaucoup plus...

En effet, nous sommes fiers de souligner à votre intention une liste assez impressionnante de caractéristiques de base.

Par exemple, le nouveau système d'allumage électronique Dodge (sauf dans la Colt) qui vous exempte de tout remplacement des pointes ou du condensateur.

Ajoutez à cela, de nouveaux freins AV à disque (sauf dans la Dart munie d'un moteur à 6 cylindres), la structure monocoque, les nouveaux systèmes antipollution et

les pare-chocs AV et AR qui peuvent en encaisser!

Par un génie mécanique inventif et soigneux de chaque détail, votre nouvelle Dodge est la meilleure que nous ayons fabriquée.

**DODGE
Y MET
TOUT
LE SOIN
VOULU**

Le génie mécanique minutieux...c'est ça la différence.



Dodge

La météo

MONTREAL — (P.C. — Voici les prévisions météorologiques pour le vendredi 16 mars 1973: Région de l'Outaouais, de Montréal et du sud des Laurentides: Aujourd'hui: passages nuageux avec possibilité d'une averse ce matin et dégagement partiel cette nuit; vents: Maximum aujourd'hui: 40, mais les températures commenceront à baisser en fin de matinée. Minimum cette nuit: 25. Samedi: nébulosité croissante avec pluie ou neige. Maximum samedi: 33. Régions du St-Maurice, du Lac St-Jean et du nord des Laurentides: Aujourd'hui: nuageux avec légères chutes de neige locales; vents moins forts; dégagement graduel et plus froid cette nuit. Maximum aujourd'hui: 30 à 35. Minimum cette nuit: 20. Samedi: quelques passages nuageux. Maximum samedi: 30. Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Aujourd'hui: nuageux et vents avec dégagement et vents moins forts cette nuit. Maximum aujourd'hui: 35 à 40. Minimum cette nuit: 20. Samedi: ensoleillé mais devenant nuageux avec de la pluie mêlée de neige en fin de journée. Maximum samedi: 35. Région de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui: périodes de pluie mêlée de neige et vents; la précipitation cessera et les vents seront moins forts cette nuit mais les passages nuageux persisteront. Maximum aujourd'hui: 35. Minimum cette nuit: 20 à 25. Samedi: passages nuageux. Maximum samedi: 30 à 35.

L'horoscope

SAMEDI, 17 MARS 1973

- 21 mars au 20 avril (Bélier) — Plusieurs éléments contribueront à votre succès, mais vous devez garder bien de la faire connaître. Ménagez la susceptibilité de vos collaborateurs.
- 21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne comptez pas trop sur les autres. Une erreur de jugement vous causera des ennuis. Prenez le temps de relaxer.
- 22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne gaspillez pas votre énergie à des bagatelles. Votre réussite sera un précieux atout sur le plan domestique.
- 22 juin au 23 juillet (Cancer) — Entre le passé et l'avenir, il y a le présent à qui vous devez le meilleur de vous-même. Vous faites une trouvaille originale.
- 24 juillet au 23 août (Lion) — Journée favorable à la franche camaraderie. Les arts et les sciences trouveront de nouveaux adeptes pendant les prochaines vingt-quatre heures.
- 24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne cédez pas à l'irritabilité ni au découragement. Réparez plutôt la loi que vous cause. Une lecture tonifiante vous fera du bien.

Le Spécialiste du Style
ENR.
"ARTICLES de BUREAU"
St-Roch Place Laurier
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223 651-4316

- 24 septembre au 23 octobre (Balance) — Pour retrouver pleine confiance en vous-même, faites des choses qui vous plaisent et qui vous permettent d'exprimer votre savoir-faire.
- 24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Faites la chasse à l'ennui et recréez-vous en compagnie de personnes qui ont le droit de la joie.
- 23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — L'anxiété ou l'impatience seront mauvaises conseillères, ne les écoutez pas.
- 22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Essayez d'apporter certaines améliorations dans les conditions matérielles de votre existence. Ne négligez pas vos obligations sociales.
- 21 janvier au 19 février (Verseau) — Oubliez les ennuis du passé et consacrez-vous joyeusement à édifier le présent. Influences planétaires moyennes.
- 20 février au 20 mars (Poissons) — Ne cédez pas vos privilèges comme un plat de lentilles. Votre optimisme ouvrira au pessimisme de certaines personnes de votre entourage.

LE FANTÔME



PHILOMÈNE



LA FAMILLE TEBEBE



Aujourd'hui: nuageux et vents avec dégagement et vents moins forts cette nuit. Maximum aujourd'hui: 35 à 40. Minimum cette nuit: 20. Samedi: ensoleillé mais devenant nuageux avec de la pluie mêlée de neige en fin de journée. Maximum samedi: 35. Région de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui: périodes de pluie mêlée de neige et vents; la précipitation cessera et les vents seront moins forts cette nuit mais les passages nuageux persisteront. Maximum aujourd'hui: 35. Minimum cette nuit: 20 à 25. Samedi: passages nuageux. Maximum samedi: 30 à 35.

Calendrier

VENREDI, 16 MARS 1973

Quatre-Temps
S. Hilaire, martyr
Les marées de vendredi le 16
Hautes: 4.35 a.m. — 4.50 p.m.
Basses: 11.40 a.m. — Lever: 6.12
Soleil: 11.40 a.m. — Lever: 6.12
Lune: 11.40 a.m. — Lever: 6.12
S. Patrice, év. et conf.
Les marées de samedi le 17
Basses: 12.35 a.m. — 12.40 p.m.
Hautes: 5.20 a.m. — 5.40 p.m.
Soleil: 12.35 a.m. — Lever: 6.18
Lune: 5.20 a.m. — Lever: 6.18
Phases de la lune en mars
Nouvelle lune le 4, 19 h. 07
Premier quartier le 11, à 16 h. 26
Pleine lune le 16, à 18 h. 33
Dernier quartier le 26, à 16 h. 46

Offres et demandes d'emploi

ON RECHERCHE:

CHEZ LES HOMMES:

Un employeur recherche un enquêteur pour la région de la ville de Québec et la banlieue. Candidat doit avoir bonne présentation, expérience du public et posséder automobile si possible. Connaissance des pneus et capable de soumettre un rapport écrit. Salaire \$95.00 par semaine plus essence payée. 25 ans et plus. Tél.: 694-3503.

Mécanicien, classe "A", "B" ou "C" pour enseigner la mécanique dans une institution. Assez bonne expérience. Scolarité 11e année. Tél.: 694-3503.

Des mécaniciens pour véhicules, gaz et diesel, classe "A", "B" ou "C" pour emploi dans la région de Québec. Tél.: 694-3503.

Des coiffeurs et des coiffeuses d'expérience pour emploi à Québec et Loretteville. Tél.: 694-3503.

Un couple pour emploi dans une auberge à l'île d'Orléans. La femme pour travailler à la cuisine et l'homme à l'entretien. Doivent être âgés de 40 à 50 ans et sans enfants. Logement chauffé et éclairé de 4 pièces fourni. Tél.: 694-3282.

CHEZ LES FEMMES:

Une décoratrice de pâtisserie ayant au moins 1 an d'expérience pour emploi à Québec. Tél.: 694-3503.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du



Centre de Main-d'œuvre du Canada

Canada Manpower Centre

Main-d'œuvre et Immigration
Bryce Mackasey, Ministre

Manpower and Immigration
Bryce Mackasey, Minister

L'affaire Boustany

Le procès d'Emile Boustany, un Libanais accusé d'importation de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic s'est continué hier aux assises de Québec.

Hier, lors du contre-interrogatoire d'un membre de la Gendarmerie royale du Canada, l'avocat de la défense, Me Guy Bertrand, a semé un doute dans l'esprit du jury, en tentant d'incriminer le propriétaire de la boutique du quartier Latin, à Québec, où la police a trouvé et saisi les 27 livres de haschisch évalués à plus de \$100,000 sur le marché clandestin de la drogue.

Le stock était contenu dans quatre cartons à double paroi que l'accusé avait lui-même retirés du bureau des Douanes, rue Saint-Paul, à Québec, quelques jours avant la saisie.

Me Bertrand a demandé au témoin s'il était au courant que l'ex-propriétaire de la boutique se trouvait au Liban à l'époque où la marchandise a été livrée à Québec.

D'autre part, l'enquête policière a révélé que l'accusé aurait acheté les stupéfiants en Syrie, au cours d'un voyage effectué au Moyen-Orient.

Boustany, qui est au Canada depuis une couple d'années, est venu emménager à Québec au début de l'an dernier après avoir travaillé à Montréal pendant un an environ.

Le procès se déroule sous la présidence du juge Henri Drouin, J.C.B.R.

Enfance inadaptée

MONTREAL — (P.C.) — L'enfance inadaptée aura son propre journal mensuel pour exprimer ses problèmes et ses aspirations.

Le Journal de l'enfance inadaptée, à vu le jour, grâce à un projet d'initiatives locales, mais pour survivre, il compte sur les milliers de familles d'enfants inadaptés, qui s'abonneront éventuellement. L'enfance inadaptée touche actuellement au Québec près de 400,000 enfants. Les rédacteurs Julien Laurier et Guy Tougas, ont déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse, qu'il s'imposait de créer un véhicule d'information adéquat et complet, destiné aux parents des enfants handicapés physiques et mentaux comme les sur-doués, sourds, épileptiques, etc.

Le mensuel sera distribué au début, gratuitement, aux familles d'enfants inadaptés et aux écoles spécialisées de la province ainsi qu'aux professeurs des classes d'enfants.

Phoques

CAP-AUX-MEULES, Qué. (PC) — Les glaces dans le golfe du Saint-Laurent nuiraient considérablement aux chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine.

Un porte-parole du ministère des Pêcheries a déclaré, jeudi, que les Madelinots qui chassaient le phoque, soit en motoneiges ou avec de petites embarcations, avaient beaucoup de difficultés à se frayer un chemin à travers les glaces pour atteindre les phoques.

Selon lui, un rassemblement de phoques aurait été aperçu à quelque 14 milles au nord-est des Îles et quatre bateaux tentaient d'atteindre les lieux. Il serait cependant très laborieux de naviguer, dans ces conditions.

Quelques phoques ont déjà été capturés par les Madelinots. Selon le ministère des Pêcheries, on aurait enregistré jusqu'à 200 prises sur un maximum permis de 3,000.

Le porte-parole du gouvernement a affirmé que si l'état des glaces demeurait le même, il ne croyait pas que le quota puisse être atteint avant la fermeture de la chasse, le 26 avril.

Les échecs

Le vendredi 16 mars 1973

Partie de Maîtres

Le Danois Bent Larsen se remet lentement de sa défaite de l'été dernier aux mains de Fischer. Au tournoi de Hastings (Noël 1972), il s'est classé premier, devant Uhlmann, mais il avoue avoir été un peu favorisé par la chance. Le voici aux prises avec le jeune Bill Hartston, qui a raté la norme des grands-maîtres, par un demi-point.

Blancs: Larsen (Danemark), 11½-3½
Noirs: Hartston (Angleterre), 9½-5½
Partie Anglaise
1. e4; g6; 2. g3; f7; 3. f2; 4. c6; 5. d3; 6. e6; 7. c4; 8. d2; 9. b3; 10. f2; 11. d4; 12. c5; 13. f3; 14. f2; 15. f4; 16. f4; 17. c4; 18. c6; 19. d5; 20. f5; 21. f4; 22. d2; 23. f6; 24. f6; 25. d5; 26. f4; 27. f4; 28. b4; 29. f4; 30. b5; 31. d6; 32. d7; 33. f4; 34. d8; 35. f4; 36. d8; 37. f4; 38. f2; 39. f4; 40. d7; 41. d8; 42. d7; 43. d4; 44. a4; 45. a5; 46. a6; 47. a7; 48. a8; 49. a9; 50. a10; 51. a11; 52. a12; 53. a13; 54. a14; 55. a15; 56. a16; 57. a17; 58. a18; 59. a19; 60. a20; 61. a21; 62. a22; 63. a23; 64. a24; 65. a25; 66. a26; 67. a27; 68. a28; 69. a29; 70. a30; 71. a31; 72. a32; 73. a33; 74. a34; 75. a35; 76. a36; 77. a37; 78. a38; 79. a39; 80. a40; 81. a41; 82. a42; 83. a43; 84. a44; 85. a45; 86. a46; 87. a47; 88. a48; 89. a49; 90. a50; 91. a51; 92. a52; 93. a53; 94. a54; 95. a55; 96. a56; 97. a57; 98. a58; 99. a59; 100. a60; 101. a61; 102. a62; 103. a63; 104. a64; 105. a65; 106. a66; 107. a67; 108. a68; 109. a69; 110. a70; 111. a71; 112. a72; 113. a73; 114. a74; 115. a75; 116. a76; 117. a77; 118. a78; 119. a79; 120. a80; 121. a81; 122. a82; 123. a83; 124. a84; 125. a85; 126. a86; 127. a87; 128. a88; 129. a89; 130. a90; 131. a91; 132. a92; 133. a93; 134. a94; 135. a95; 136. a96; 137. a97; 138. a98; 139. a99; 140. a100; 141. a101; 142. a102; 143. a103; 144. a104; 145. a105; 146. a106; 147. a107; 148. a108; 149. a109; 150. a110; 151. a111; 152. a112; 153. a113; 154. a114; 155. a115; 156. a116; 157. a117; 158. a118; 159. a119; 160. a120; 161. a121; 162. a122; 163. a123; 164. a124; 165. a125; 166. a126; 167. a127; 168. a128; 169. a129; 170. a130; 171. a131; 172. a132; 173. a133; 174. a134; 175. a135; 176. a136; 177. a137; 178. a138; 179. a139; 180. a140; 181. a141; 182. a142; 183. a143; 184. a144; 185. a145; 186. a146; 187. a147; 188. a148; 189. a149; 190. a150; 191. a151; 192. a152; 193. a153; 194. a154; 195. a155; 196. a156; 197. a157; 198. a158; 199. a159; 200. a160; 201. a161; 202. a162; 203. a163; 204. a164; 205. a165; 206. a166; 207. a167; 208. a168; 209. a169; 210. a170; 211. a171; 212. a172; 213. a173; 214. a174; 215. a175; 216. a176; 217. a177; 218. a178; 219. a179; 220. a180; 221. a181; 222. a182; 223. a183; 224. a184; 225. a185; 226. a186; 227. a187; 228. a188; 229. a189; 230. a190; 231. a191; 232. a192; 233. a193; 234. a194; 235. a195; 236. a196; 237. a197; 238. a198; 239. a199; 240. a200; 241. a201; 242. a202; 243. a203; 244. a204; 245. a205; 246. a206; 247. a207; 248. a208; 249. a209; 250. a210; 251. a211; 252. a212; 253. a213; 254. a214; 255. a215; 256. a216; 257. a217; 258. a218; 259. a219; 260. a220; 261. a221; 262. a222; 263. a223; 264. a224; 265. a225; 266. a226; 267. a227; 268. a228; 269. a229; 270. a230; 271. a231; 272. a232; 273. a233; 274. a234; 275. a235; 276. a236; 277. a237; 278. a238; 279. a239; 280. a240; 281. a241; 282. a242; 283. a243; 284. a244; 285. a245; 286. a246; 287. a247; 288. a248; 289. a249; 290. a250; 291. a251; 292. a252; 293. a253; 294. a254; 295. a255; 296. a256; 297. a257; 298. a258; 299. a259; 300. a260; 301. a261; 302. a262; 303. a263; 304. a264; 305. a265; 306. a266; 307. a267; 308. a268; 309. a269; 310. a270; 311. a271; 312. a272; 313. a273; 314. a274; 315. a275; 316. a276; 317. a277; 318. a278; 319. a279; 320. a280; 321. a281; 322. a282; 323. a283; 324. a284; 325. a285; 326. a286; 327. a287; 328. a288; 329. a289; 330. a290; 331. a291; 332. a292; 333. a293; 334. a294; 335. a295; 336. a296; 337. a297; 338. a298; 339. a299; 340. a300; 341. a301; 342. a302; 343. a303; 344. a304; 345. a305; 346. a306; 347. a307; 348. a308; 349. a309; 350. a310; 351. a311; 352. a312; 353. a313; 354. a314; 355. a315; 356. a316; 357. a317; 358. a318; 359. a319; 360. a320; 361. a321; 362. a322; 363. a323; 364. a324; 365. a325; 366. a326; 367. a327; 368. a328; 369. a329; 370. a330; 371. a331; 372. a332; 373. a333; 374. a334; 375. a335; 376. a336; 377. a337; 378. a338; 379. a339; 380. a340; 381. a341; 382. a342; 383. a343; 384. a344; 385. a345; 386. a346; 387. a347; 388. a348; 389. a349; 390. a350; 391. a351; 392. a352; 393. a353; 394. a354; 395. a355; 396. a356; 397. a357; 398. a358; 399. a359; 400. a360; 401. a361; 402. a362; 403. a363; 404. a364; 405. a365; 406. a366; 407. a367; 408. a368; 409. a369; 410. a370; 411. a371; 412. a372; 413. a373; 414. a374; 415. a375; 416. a376; 417. a377; 418. a378; 419. a379; 420. a380; 421. a381; 422. a382; 423. a383; 424. a384; 425. a385; 426. a386; 427. a387; 428. a388; 429. a389; 430. a390; 431. a391; 432. a392; 433. a393; 434. a394; 435. a395; 436. a396; 437. a397; 438. a398; 439. a399; 440. a400; 441. a401; 442. a402; 443. a403; 444. a404; 445. a405; 446. a406; 447. a407; 448. a408; 449. a409; 450. a410; 451. a411; 452. a412; 453. a413; 454. a414; 455. a415; 456. a416; 457. a417; 458. a418; 459. a419; 460. a420; 461. a421; 462. a422; 463. a423; 464. a424; 465. a425; 466. a426; 467. a427; 468. a428; 469. a429; 470. a430; 471. a431; 472. a432; 473. a433; 474. a434; 475. a435; 476. a436; 477. a437; 478. a438; 479. a439; 480. a440; 481. a441; 482. a442; 483. a443; 484. a444; 485. a445; 486. a446; 487. a447; 488. a448; 489. a449; 490. a450; 491. a451; 492. a452; 493. a453; 494. a454; 495. a455; 496. a456; 497. a457; 498. a458; 499. a459; 500. a460; 501. a461; 502. a462; 503. a463; 504. a464; 505. a465; 506. a466; 507. a467; 508. a468; 509. a469; 510. a470; 511. a471; 512. a472; 513. a473; 514. a474; 515. a475; 516. a476; 517. a477; 518. a478; 519. a479; 520. a480; 521. a481; 522. a482; 523. a483; 524. a484; 525. a485; 526. a486; 527. a487; 528. a488; 529. a489; 530. a490; 531. a491; 532. a492; 533. a493; 534. a494; 535. a495; 536. a496; 537. a497; 538. a498; 539. a499; 540. a500; 541. a501; 542. a502; 543. a503; 544. a504; 545. a505; 546. a506; 547. a507; 548. a508; 549. a509; 550. a510; 551. a511; 552. a512; 553. a513; 554. a514; 555. a515; 556. a516; 557. a517; 558. a518; 559. a519; 560. a520; 561. a521; 562. a522; 563. a523; 564. a524; 565. a525; 566. a526; 567. a527; 568. a528; 569. a529; 570. a530; 571. a531; 572. a532; 573. a533; 574. a534; 575. a535; 576. a536; 577. a537; 578. a538; 579. a539; 580. a540; 581. a541; 582. a542; 583. a543; 584. a544; 585. a545; 586. a546; 587. a547; 588. a548; 589. a549; 590. a550; 591. a551; 592. a552; 593. a553; 594. a554; 595. a555; 596. a556; 597. a557; 598. a558; 599. a559; 600. a560; 601. a561; 602. a562; 603. a563; 604. a564; 605. a565; 606. a566; 607. a567; 608. a568; 609. a569; 610. a570; 611. a571; 612. a572; 613. a573; 614. a574; 615. a575; 616. a576; 617. a577; 618. a578; 619. a579; 620. a580; 621. a581; 622. a582; 623. a583; 624. a584; 625. a585; 626. a586; 627. a587; 628. a588; 629. a589; 630. a590; 631. a591; 632. a592; 633. a593; 634. a594; 635. a595; 636. a596; 637. a597; 638. a598; 639. a599; 640. a600; 641. a601; 642. a602; 643. a603; 644. a604; 645. a605; 646. a606; 647. a607; 648. a608; 649. a609; 650. a610; 651. a611; 652. a612; 653. a613; 654. a614; 655. a615; 656. a616; 657. a617; 658. a618; 659. a619; 660. a620; 661. a621; 662. a622; 663. a623; 664. a624; 665. a625; 666. a626; 667. a627; 668. a628; 669. a629; 670. a630; 671. a631; 672. a632; 673. a633; 674. a634; 675. a635; 676. a636; 677. a637; 678. a638; 679. a639; 680. a640; 681. a641; 682. a642; 683. a643; 684. a644; 685. a645; 686. a646; 687. a647; 688. a648; 689. a649; 690. a650; 691. a651; 692. a652; 693. a653; 694. a654; 695. a655; 696. a656; 697. a657; 698. a658; 699. a659; 700. a660; 701. a661; 702. a662; 703. a663; 704. a664; 705. a665; 706. a666; 707. a667; 708. a668; 709. a669; 710. a670; 711. a671; 712. a672; 713. a673; 714. a674; 715. a675; 716. a676; 717. a677; 718. a678; 719. a679; 720. a680; 721. a681; 722. a682; 723. a683; 724. a684; 725. a685; 726. a686; 727. a687; 728. a688; 729. a689; 730. a690; 731. a691; 732. a692; 733. a693; 734. a694; 735. a695; 736. a696; 737. a697; 738. a698; 739. a699; 740. a700; 741. a701; 742. a702; 743. a703; 744

LA BELLE PROVINCE

Ouverture de la 4e session de la 29e législature Le gouvernement compte sur l'appui des autres provinces pour relancer l'économie du Québec

par Paul Longpré

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa comptera largement sur l'appui de ses partenaires provinciaux dans la confédération canadienne pour relancer le développement économique et asseoir la souveraineté du Québec.

C'est ce qui se dégage du discours inaugural de la quatrième session de la 29e législature du Québec prononcé jeudi à l'Assemblée nationale par le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe.

Rompant avec la tradition établie sous Daniel Johnson, c'est le représentant de la reine qui a lu cette année l'énoncé de politique générale du gouvernement, le premier ministre se réservant la réplique dans le débat auquel ce discours donnera lieu à compter de mardi prochain.

Priorité absolue

"La priorité absolue du gouvernement demeure le développement du Québec", a déclaré le lieutenant-gouverneur, notant que ce développement est

favorisé par la confiance "nouvelle" dans la société québécoise, tant dans la province qu'à l'étranger.

"Le gouvernement entend, par son action, maintenir cette confiance et prendre tous les moyens nécessaires pour éviter que se produise une détérioration du climat social et politique".

Le message inaugural, qui ne contient pas de surprises par ailleurs, indique clairement que les "moyens nécessaires" passent par un fédéralisme plus décentralisé, un renforcement des leviers économiques que le Québec possède déjà, une régionalisation des politiques sociales, une réforme de l'administration judiciaire et des mécanismes de relation de travail, tout cela dans un esprit de stabilité politique basé "sur l'adhésion du plus grand nombre".

Fédéralisme

Réaffirmant que le fédéralisme demeure le meilleur instrument de son développement, le message indique que le Québec entend "avec détermination" poursuivre les priorités

suivantes dans ses relations avec Ottawa :

— nouveau partage des ressources fiscales conforme aux responsabilités des deux ordres de gouvernement ;

— développement économique, particulièrement en ce qui concerne le problème des disparités régionales et la lutte au chômage ;

— développement social et, singulièrement, les programmes de sécurité du revenu ;

— affirmation culturelle du Québec.

Convaincu que ces priorités s'inscrivent dans le prolongement normal de l'évolution du fédéralisme canadien, le lieutenant-gouverneur conclut :

"Les succès récents du Québec en sont une première illustration alors que le renforcement de l'interprovincialisme que recherche le gouvernement ouvre déjà des voies prometteuses dont le Québec ne pourra que bénéficier dans sa volonté d'affirmation de sa personnalité au sein du Canada."

Economie

Le discours annonce une accélération de l'action des ministres

et organismes gouvernementaux à vocation économique en vue de renforcement de la structure industrielle et du développement régional.

Un certain nombre de mesures précises en découlent :

— consolidation des initiatives de la Société de développement industriel et élargissement de son champ d'action avec un accent très net sur les mesures d'aide à l'exportation ;

— développement des commissariats industriels et mise en œuvre d'un complexe industriel et portuaire à Québec ;

— élargissement du champ d'action de REXFOR, organisme gouvernemental de récupération et d'exploitation forestière, pour lui permettre de participer "concrètement et efficacement" à certains projets de développement.

— Initiatives dans le domaine de l'énergie et réforme de la loi agricole "vers la conquête des marchés existants et la création de nouveaux marchés".

Climat social

Le programme gouvernemental parle également de "justice sociale et d'humanisation des rapports sociaux".

A ce chapitre, des mesures de consolidation des réformes entreprises dans les domaines des services de santé et des services sociaux tendront à la régionalisation de ces programmes pour les rapprocher des individus.

Au milieu scolaire, le gouvernement entend donner une dimension "véritablement humaine". Il procédera donc à une révision des programmes, à une orientation des étudiants vers les secteurs prioritaires. Il favorisera la participation des parents et des étudiants à l'élaboration des politiques.

Le discours inaugural annonce également un "important document", vraisemblablement un livre blanc, sur l'ensemble de l'administration de la justice ci-

vile et pénale qui sera le point de départ d'une réforme dans ce domaine.

Au chapitre des relations de travail, le gouvernement se propose de poursuivre l'étude de son projet de loi régissant le droit de grève, bill 89, et d'amorcer une révision de certaines dispositions du Code du travail et des mécanismes de surveillance de la sécurité dans l'industrie de la construction. ■

Points saillants

QUEBEC — (P.C.). — Voici les points saillants du discours inaugural de la 4e session de la 29e législature du Québec prononcé à 15 h par le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe.

— Priorité absolue au développement économique : élargissement du champ d'action de la Société de développement industriel ; développement des commissariats industriels ; mise en place d'un complexe industriel et portuaire à Québec.

— Affirmation culturelle du Québec : recherche d'un nouveau partage des pouvoirs et des ressources entre Ottawa et les provinces par le renforcement de "l'interprovincialisme".

— Développement social : consolidation et régionalisation de la politique sociale ; livre blanc sur l'administration de la justice ; loi concernant le bien-être de la population en cas de conflit de travail.

— Politique linguistique : premier élément d'une politique linguistique "dynamique et réaliste", programme précis visant à améliorer l'enseignement du français et de l'anglais comme langues maternelles ou langues secondes. ■

Les péquistes quittent l'Assemblée parce que le lieutenant-gouverneur lit un extrait du message en anglais

Par PIERRE BELLEMARRE

QUEBEC (PC) — Les députés péquistes ont créé un vif émoi jeudi, à l'ouverture de la 4e session du gouvernement Bourassa, en quittant leur fauteuil, pendant que le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, lisait un extrait de son message en anglais.

M. Camille Laurin, chef parlementaire du PQ, a d'abord soulevé l'indignation de l'Assemblée nationale, en interrompant le lieutenant-gouverneur, qui s'exprimait alors en anglais.

"Excellence, je vous demande respectueusement de ne parler qu'en français", lui a demandé M. Laurin. Quelques chuchotements se sont élevés des quatre coins de la Chambre, le lieutenant-gouverneur s'est tourné vers les banquettes péquistes, sans mot dire, et il a continué sa lecture, toujours en anglais.

Les cinq péquistes présents se sont alors dirigés derrière le trône où prenait place M. Lapointe et un seul d'entre eux, M. Robert Burns, a regagné son siège, juste avant la levée de cette séance inaugurale, qui a duré moins d'une demi-heure.

Critiques

Son retour en Chambre, après la sortie du lieutenant-gouverneur a d'ailleurs été souligné par des commentaires disgracieux, qui fusaient de l'arrière-banc libéral.

Cependant, M. Gérard-D. Lévesque, leader gouvernemental, a voulu taquiner M. Burns, en s'adressant au président de la Chambre, en anglais, en disant : "Mr. Speaker". Les libéraux se sont mis à applaudir à chaudes mains et M. Burns s'est contenté d'un léger sourire.

A l'extérieur de la Chambre, un porte-parole de chaque parti a toutefois critiqué sévèrement "le comportement du PQ". Le premier ministre y a décelé "une recherche maniaque de la publicité et un affront envers les minorités du Québec". "Le PQ, dit-il, fait son spectacle publicitaire à chaque ouverture de session. En 1970, il refusait de prêter le serment d'allégeance et l'an passé, il voulait soulever un débat d'urgence, sur le chômage".

Gaminerie

M. Bourassa considère également que cette "gaminerie" entre en contradiction avec la pensée de M. Lévesque "qui s'attaque au gouvernement à cause de son attitude envers les Indiens de la baie James".

"C'est un comportement enfantin, une atteinte à l'autorité constituée et la manifestation d'un racisme inquiétant", a déclaré pour sa part M. Rémi Paul, porte-parole unioniste.

Plus tard, dans un communiqué, il notait : "L'inspiration de cette attitude est la même que celle qui a conduit les sectaires à assassiner Pierre Laporte et à faire peser sur le Québec la menace de la révolution et de l'anarchie. Ce spectacle insolite et indécent serait-il la répétition générale de ce que prépareraient les extrémistes du PQ, ajoute M. Paul, mais nous sommes assurés que M. Lévesque dénoncera le geste de ses parlementaires".

Le chef parlementaire du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, estime que "les péquistes, ces mal élevés, ont également fait un show pour la presse".

Tous sont d'accord sur l'usage des deux langues à l'Assemblée nationale et ils veulent rester fidèles à la tradition qui veut que le représentant de la Reine

lise son message partiellement en anglais.

M. Laurin soutient néanmoins que cette façon de faire "est illogique, ahurissante et scandaleuse dans une province francophone comme le Québec", d'autant plus, dit-il encore, que M. Lapointe a parlé d'une politique de souveraineté et d'indépendance culturelle.

Message

D'autre part, les trois partis de l'opposition ont usé du même langage pour commenter cet énoncé de politique gouvernementale livré pour la première fois depuis six ans par le lieutenant-gouverneur. Le gouvernement unioniste de 1968 avait rompu avec cette coutume et il avait confié au premier ministre la tâche de présenter les grandes lignes de sa politique au début de chaque session. Le lieutenant-gouverneur présidait l'ouverture de la nouvelle session mais ne livrait plus qu'un bref message inaugural lu dans les deux langues.

Pour M. Paul, c'est un énoncé négatif, qui ne contient aucune mesure précise pour combattre le chômage et pour corriger "les échecs du fédéralisme rentable".

M. Samson a trouvé que le gouvernement manque d'imagination : "Il ne présente rien de nouveau et les améliorations qu'il propose ne sont que des vœux pieux".

Le porte-parole péquiste, M. Laurin, a résumé ainsi : c'est le chant du cygne d'un gouvernement décadent. Le discours "gonflé" lu par le lieutenant-gouverneur contient si peu de chose, conclut-il, qu'il évoque certaines mesures déjà adoptées comme la trilogie des communications du ministre L'Allier. ■

Rien de très nouveau Un menu législatif d'une vingtaine de projets

QUEBEC (PC) — En plus des grands énoncés de politiques, le discours inaugural de la quatrième session législative de M. Bourassa annonce une vingtaine de projets de lois dont un bon nombre se trouvent déjà devant l'Assemblée nationale.

Parmi les nouveaux éléments au menu législatif de nos députés pour les prochains mois on peut relever certaines réformes attendues ou promises depuis quelques années. C'est le cas du train législatif de quatre projets sur les valeurs mobilières, les activités financières, les opérations immobilières et les assurances.

Cette dernière mesure doit régir entre autres le fameux problème du transfert des actions des compagnies d'assurance-vie à des non-résidents.

On pourrait résumer comme suit les autres projets de loi mis de l'avant :

— mesures pour élargir le champ d'action de la SDI, de

Rexfor et éventuellement de Soquip ;

— projet de loi concernant la mise en place d'un complexe industriel et portuaire dans la capitale ;

— lois donnant suite aux réformes promises dans les secteurs de l'énergie et de la forêt ;

— lois agricoles permettant une action directe dans la conquête des marchés et une amélioration de l'assurance-récolte ; mise en œuvre des plans de développement agro-alimentaires et agro-touristique ;

— lois sur les relations entre propriétaires et locataires, sur la magistrature et les institutions judiciaires et pénitentiaires ;

— révision de certaines dispositions du Code du travail, sur l'inspection technique et la sécurité publique et mesures portant sur la qualification professionnelle dans l'industrie de la construction. ■

CHEZ Lorenzo
FONDUE SPAGHETTI
1195-3e Ave Limoilou
529-0238

Québec
66e année, No 466
Vendredi,
16 mars 1973
15 cents

L'Action Québec



Deux des trois membres du synode de l'Eglise cypriste, les patriarches Kytiou Anthimos et Paphos Gennadios, qui ont défroncé l'Archevêque Makarios parce qu'il refusait de démissionner comme président de la république de Chypre, sont arrivés à Athènes hier pour rendre compte de leur mission aux autorités religieuses et gouvernementales grecs. Ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient revenir sur leur décision, parce que celle-ci avait été prise en conformité du droit canon de l'Eglise. (Téléphoto U.P.I.) ■

Le maire Bédard s'oppose au référendum

— détails p. 3

Dé l'anglais en Chambre
à cause de Bourassa

Les péquistes s'en vont

— détails p. 16

Malgré certains malentendus

LA FUSION DES "SIX" TOUJOURS POSSIBLE

— détails p. 3

Nixon menace le Vietnam

— détails p. 1

VOTRE SEMAINE

TÉLÉ CINÉ

A L'INTERIEUR :
Un supplément illustré de télévision et de cinéma